

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... \$1.00
Payable dans le cours de l'année..... \$1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le Canadien, quotidien, par an..... \$5.00
" " semi-q., "..... \$3.00
L'Événement, journal populaire..... \$3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès..... 25 "

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot :

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employés, Annonces pour chambre ou pension.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires,

BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC

SAMEDI, 28 JUIN 1889

LE CONCILE DE ST-BONIFACE

L'ouverture solennelle du premier concile de la province ecclésiastique de St-Boniface, Manitoba, se fera le 16 juillet prochain, c'est-à-dire le soixante-onzième anniversaire de l'arrivée du premier apôtre de St-Boniface, feu Mgr Joseph Norbert Provencher.

Le Manitoba publie à cette occasion la lettre pastorale de Mgr l'archevêque l'aché.

LA QUESTION ROMAINE

Le Canada publiait lundi dernier un article remarquable sur la question durablement du pouvoir temporel du Pape.

Après avoir examiné et passé en revue tous les pays dont on voudrait, dans certains quartiers, contraindre les gouvernements à intervenir en faveur du St-Père par la création d'un mouvement irrésistible de l'opinion catholique, le confrère fait les réflexions suivantes :

Tout bien considéré, le Pape ne pourrait donc plus compter que sur la France; — non pas la France de Louis XV, de ce roi qui perdit le Canada par sa faute et qui, lui aussi, chassa les Jésuites tout comme un simple Jules Ferry, de ce souverain qui filait aux pieds de la Pompadour et de la Dubary; non pas la France des Bourbons, qu'on ne reverra plus, quoi qu'on en dise; ni même celle des Bonapartes qui commence par des fleurs, des chants, des lauriers et des victoires et qui finit par la boue, le sang, les désastres, la ruine, la diminution du territoire et les ennemis en plein Paris; — mais la France moderne, qui est fière de ses conquêtes de 1789, qui est aussi complètement démocratisée que le peuple canadien, et qui, une fois déjà, en pleine république, en 1849, a envoyé une armée, sous le commandement du général Oudinot, pour ramener triomphalement de Gaète à Rome le Pape Pie neuuf. C'est encore per Francos que les gesta Dei sont accomplis.

La semaine dernière, Paris n'aurait pu assister à un spectacle plus beau, plus mémorable que celui de la tour Eiffel et des merveilles de l'exposition. M. Jules Ferry, celui-là même qui travailla le plus ardemment à obtenir l'expulsion des Jésuites et la laïcisation des écoles publiques, tendit, du haut de la tribune parlementaire, la main du parti républicain-moderé aux défenseurs de l'Eglise catholique. S'il s'était trouvé en présence d'un homme d'état de l'habileté et de la noblesse de sentiments de Léon XIII, qui n'a pas hésité, lui, à se réconcilier avec Bismarck, l'Eglise aurait pu espérer que la France serait amenée sous les armes en faveur des revendications papales.

Malheureusement, ce député—qui, tel qu'il est, avec les défauts et les abîmes de son âme, est encore le plus habile homme d'Etat qu'il y ait en France,—s'adressait à des petits esprits, à des hypocrites qui placent leurs rancunes personnelles, ou les triomphes de leur vanité et de leur politique, bien au-dessus des intérêts de la papauté. Ces hommes ont imité, ce jour-là, l'exemple des juifs christianisés de Damas, encore souillé du sang de St Etienne et des autres chrétiens qu'il avait persécutés, disaient avec méfiance à leur coreligionnaire Ananias : " Mais votre hôte n'est-il pas ce Saul, l'ennemi le plus acharné que nous eussions à Jérusalem ? " Non-seulement la main du parti républicain-moderé a été repoussée avec dédain par la droite, mais cette dernière a fait suivre son refus de torrents de récriminations insultantes qui, entre parenthèses, font une singulière mise en action des magnanimes doctrines du christianisme.

Il est temps que les hommes qui parlent le plus bruyamment de la restauration du pouvoir papal, comprennent que le sacrifice le plus méritoire qu'ils puissent faire au pied du trône du Saint-Père, c'est celui de leurs préjugés, de

leurs rancunes, de leur amour-propre, de leur vanité, de leur parti-pris. Il est temps qu'ils se rendent compte du tort qu'ils font à l'Eglise, en s'acharnant à blesser continuellement, à irriter le peuple qui, seul après Dieu, peut relever la puissance temporelle du Pape. Après, ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attire les mouches. S'il faut jeter un pont d'or à l'ennemi qui fuit, il serait de bonne politique de jeter un pont de diamants à l'ennemi qui demande la paix.

Pour les catholiques du Canada surtout, ce sacrifice d'amour-propre doit être bien moins pénible que pour ceux de France. Ce pays n'est pas le nôtre, après tout; nous n'avons pas à souffrir de ses révolutions; nous ne versons pas une seule goutte de sang dans ses batailles; nous ne payons pas ses désastres de nos dollars. Il n'y a qu'un lien purement sentimental qui rattache le Canada à la France, et c'est donner vraiment une singulière preuve d'amour filial que de vilipender sans cesse, un peuple étranger à cause du gouvernement que sa majorité a cru devoir se donner.

S'il y a au Canada des hommes que le prurit de condamner un gouvernement étranger dérange à un degré irrésistible, qu'ils s'en prennent aux ennemis séculaires de l'Eglise, à la Grande-Bretagne, par exemple, à l'Allemagne, à la Russie, au roi Humbert, à la Suisse, voire au Sultan turc à cause de Jérusalem; mais qu'ils épargnent cette mère-patrie qu'ils prétendent tant aimer, et qui en a déjà bien assez d'avoir à subir, pour un temps encore, les outrages des Allemands. Ne trouve-t-on pas que son calice est assez plein d'amertumes? Faut-il encore que ceux qui se disent ses fils l'avalissent aux yeux de l'étranger. Quel spectacle donnons-nous à nos voisins les Anglais qui, au bruit de ces insultes incessantes, haussent les épaules de pitié et de mépris!

Quelque blessante que cette vérité puisse être, il faut bien la dire, pour faire naître enfin une noble indignation dans l'âme canadienne : il n'y a que deux pays au monde où certaines feuilles s'acharnent à jeter de la boue au gouvernement français, c'est l'Allemagne de M. de Bismarck et la province de Québec de la Vérité.

Et pourtant, c'est sur cette même France que cette feuille et ses congénères comptent pour replacer le Pape sur son trône! Les journaux français de toutes les couleurs respectent notre gouvernement; s'il y en a parmi nous qui ne respectent pas le gouvernement français, qu'ils aient du moins la pudeur de se taire.

LA FRANCE A LA SOIREE DE LA ST-JEAN

Nos lecteurs liront avec intérêt les deux discours qui ont été prononcés lundi, lorsqu'a été porté à la salle Jacques-Cartier le toast : A la France, la patrie de nos aïeux.

En se levant, M. Faucher de Saint-Maurice, député à l'Assemblée législative, s'est exprimé ainsi :

La France !
Tout ici nous parle d'elle, les champs de bataille qui nous entourent, les monuments que nous érigeons, les livres que nous écrivons, les drapeaux qui flottent joyeux dans les airs, les morts chéris qui se reposent sous nos guérites et dans nos sillons. La Paroisse surtout nous parle de la mère-patrie, la Paroisse canadienne-française groupée autour de son église, la Paroisse où le soir, à la veillée, l'aïeul, le père, la mère enseignent à l'enfant la langue des ancêtres et lui apprend à être fidèle aux traditions du passé.

Ah ! messieurs, je me sens heureux, je me sens à l'aise pour venir vous parler ici de la France. Ne suis-je pas comme vous tous le descendant de ces hardis pionniers qui ont ouvert à la mère-patrie les terres inconnues qui s'étendent de la baie d'Hudson à la Louisiane? N'est-ce pas un des nôtres, Samuel de Champlain qui, le premier, donnait l'idée d'ouvrir l'isthme de la baie Verte et l'isthme de Panama ?

— Si ces quatre lieues de terre qu'il y a à Panama, écrivait-il en 1599, étoient coupées, l'on pourrait venir de la mer du sud en celle de deca, et par ainsi l'on accourrait le chemin de plus de quinze cents lieues et depuis Panama jusques au dé-

troit de Magellan, ce serait une île, et de Panama jusques aux Terres-Neuves une autre île, de sorte que toute l'Amérique serait en deux îles.

N'est-ce pas de la Galissonnière qui conseillait au Roy de faire des pays de la Nouvelle-France une vaste confédération? Ne sommes-nous pas les fils de ceux qui furent baptisés par Jogues, de Brebœuf, Lallemand, par tous ces humbles qui sont venus proclamer l'éternité de la vie au pied du poteau de la torture?

Où, la France nous a envoyé dans la personne des suivants de Jacques Cartier et de Champlain ses découvreurs, ses soldats, ses prêtres. Tous ont été des héros, les uns illustres, les autres obscurs, dans l'histoire, mais tous grands devant l'œil de Dieu et devant la mémoire du peuple canadien-français. Il n'y a pas de place au foyer du Canada où l'on ne se raconte les prouesses de ces preux. Deux faits vous le prouveront.

J'étais avec l'amiral Peyron, quelques officiers de la marine française et l'honorable M. Joly de Lotbinière, alors premier ministre de la province, en excursion sur ce fleuve en petit bateau à vapeur. L'amiral examinait la rive avec une lunette : tout-à-coup il la baissa et une larme roula de ses yeux. Un bucheron, un pauvre bucheron, sachant qu'un amiral de France passait par là, venait en manche de chemise, tout ruisselant de sueurs, de clouer sur la plus haute épine qu'il avait pu trouver auprès de sa cabane, le drapeau tricolore. Le souvenir de la mère-patrie vivait toujours intense dans cette vaste forêt qui semblait assoupie et ce fut tête nue que nous défilâmes devant ce colon canadien qui pourtant avait fait la chose la plus simple du monde.

N'était-il pas la personnification de la France américaine et catholique ?

Et ces deux autres compatriotes, ce modeste sergent du 9e Voltigeurs, Olivier Matte, ce menuisier du faubourg St-Jean, Jean-Baptiste Mercier, qui, depuis des années entretiennent à leurs frais le monument des braves tombés au jour où le clairon annonçait au monde que le Canada devenait dépendance anglaise au milieu de la victoire française de Ste-Foye, ceux-là aussi représentent bien la race qui m'a demandé de boire en son nom à la France, à la patrie de nos aïeux !

Où, comte de Louvières, permettez à des hommes qui aiment la France pas plus que vous, mais autant que vous, de l'acclamer et d'acclamer ce soir son représentant en votre personne.

Notre pays a joué autrefois le rôle résigné et dévoué que s'impose aujourd'hui momentanément l'Alsace et la Lorraine. Dans le temps, vos coeurs français ont pleuré sur nous comme ils pleurent en ce moment sur la triste séparation des Alsaciens-Lorrains. Dieu a voulu qu'au milieu des abandons qui nous entouraient que nous conservions notre autonomie, notre nationalité. Aussi, permettez-moi de porter ce toast dans cette belle langue qui vient d'inspirer à notre lieutenant-gouverneur, M. Angers, la lettre à Josephite que contient la Voix du Patriotisme et qui est écrite dans le plus pur langage du XVIIe siècle.

Descendant d'un des humbles pionniers de la première heure, je viens demander à ceux qui m'entourent, à ceux qui viennent en ligne droite de la race qui criaient en cet endroit même il y a 346 ans :

Vive la France !

je viens lui demander de se recueillir, de se retourner vers le passé, de boire à celle que nous n'avons cessé d'aimer dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, à celle que nous avons acclamée quand elle était la maîtresse du monde, à cette mère dont nous avons lavé les mains sanglantes avec nos larmes, aux tristes heures de l'abandon, à la France, à la patrie de nos aïeux !

M. le comte de Louvières, gérant du consulat-général de France à Québec, a répondu ainsi au toast "La France, patrie de nos aïeux," proposé par M. Faucher de Saint-Maurice :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Quand un Français, mais je me permettrai de dire surtout celui qui a l'honneur de représenter la France, éprouve la joie d'entendre à l'adresse de son pays des paroles empreintes d'un

aussi noble et cordial dévouement que celles qui viennent d'être prononcées, la tâche de répondre, pour peu qu'il ait le don de la parole doit lui paraître chose bien douce et bien aisée, mais ce don là est, hélas ! le moindre de mes défauts, et je suis, en outre, dominé par une sincère et bien légitime émotion.

En effet, messieurs, comment ne serais-je pas ému à la vue des éclatantes manifestations de sympathie pour notre chère France dont j'ai été à chaque pas le témoin pendant ces jours de fête? Tout parmi vous ne me rappelle-t-il pas la patrie? les croyances, la langue, le même esprit spirituel et enjoué et jusqu'à l'emblème national, ce pavillon tricolore qui est aussi le mien !

Le superbe monument que votre ardent patriotisme a su élever à la mémoire de si immortel Cartier et dont l'inauguration imposante, si touchante à la fois est pour vous, Canadiens-Français, un sujet de réjouissance et de fête nationale, n'est-ce pas aussi un peu la fête de la France, car, c'est à un de ses enfants que vous rendez ce pieux hommage. Et Saint-Malo, la ville natale du découvreur, n'est-elle pas unie à vous en ce jour dans une même pensée d'admiration et de respect ?

Votre attachement si constant à la France, messieurs, est et restera un des plus nobles exemples de l'énergie et de la volonté d'un peuple. Les preuves que vous en avez toujours données font votre force et notre admiration. Aux jours d'épreuve que nous avons traversés vos coeurs ont battu à l'unisson des nôtres, vous avez partagé nos angoisses et nos larmes comme aux jours heureux vous vous êtes réjouis avec nous. Aujourd'hui encore vous êtes tout satisfaits aux nouvelles de la grande victoire pacifique que la France vient de remporter je veux parler de l'exposition universelle qui a lieu à Paris, de cette fête qui n'a aucune signification politique et dont vous avez appris avec joie le succès. De cette exposition qui n'est pas seulement la fête de la France, mais encore de tout ce qui est intelligent, de tout ce qui pense, de tout ce qui aime. De cette exposition dont l'éclat rejailit sur le monde entier et dont tous les pays qui travaillent, surtout ceux comme le vôtre, jeune, vigoureux et plein d'espérance, ressentiront les bienfaits. Oui, messieurs, quoiqu'on ait pu dire, le peuple de France est toujours le même, bon et glorieux peuple, aussi travailleur et honnête que par le passé !

Vos paroles, mon cher et honoré député, ces paroles que vous avez prononcées, je le répète, avec tant d'enthousiasme, de sincère et réel dévouement et que je devais presque attendre de votre part, puisque vous portez sur le coeur le croix que la France accorde à ses braves et honnêtes enfants et les acclamations enthousiastes qui les ont accueillies dans cette enceinte, aussi bien que les témoignages sympathiques dont tout ce que touche à mon pays est ici l'objet, me disent assez haut que les sentiments patriotiques que vous venez d'exprimer si bien sont ceux de toute la vaillante population de cette belle province, et ces sentiments, je ne crains pas de le dire hautement, ne peuvent rien avoir d'offensant pour ceux qui vous entourent et vous protègent; loin de là, ce doit être pour eux le gage certain de votre fidélité, de votre attachement à vos nobles traditions. Conservez le donc toujours intact, messieurs, cet amour pour votre mère-patrie, il est le plus sûr garant des sentiments élevés qui vous distinguent si bien !

Au nom de la France je vous remercie, au nom de ce grand et généreux pays dont il m'est impossible de prononcer le nom devant vous, comme disait naguère un ministre Français, sans une émotion d'inexprimable fierté !

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur du Canada, en l'honneur de la vieille cité de Québec et plus particulièrement encore en l'honneur de tout ce qui porte le nom de Canadien-Français !

NOS COMPATRIOTES AUX ETATS-UNIS

La St-Jean-Baptiste à Plattsburg

Dès le matin les rues de Plattsburg étaient encombrées de visiteurs venus des campagnes environnantes et des habitants de la ville, qui étaient tous sur pieds, pour assister au spectacle de la démonstration canadienne. Toutes les maisons de commerce et la plus grande partie des résidences de la ville étaient déco-

rées avec profusion de drapeaux américains, au milieu desquels l'on distinguait ça et là un drapeau tricolore ou l'image St-Jean-Baptiste. A part ces quelques emblèmes nationaux, rien n'indiquait le caractère de la fête, car toute la population sans distinction d'origine étaient en liesse.

Les pompiers de la ville, les "High School Cadets," corps militaire recruté parmi les élèves de l'académie et les vétérans de la grande armée de la République paradèrent dans les rues, en attendant le moment de prendre place dans la procession.

On attendait les excursionnistes de Montréal et de St. Jean vers 10 heures a. m., mais il passait 11 heures quand le train qui les amenait entra en gare.

Parmi les excursionnistes se trouvaient la délégation de l'association St. Jean-Baptiste de Montréal, composée de M. E. A. Martineau, président de la section Notre-Dame; M. Guillaume Boivin, le Dr Mount, M. H. Lamontagne et M. Joseph Tassé; aussi une forte délégation de la société St. Joseph de St. Jean, avec insignes et bannières, et la fanfare Harmonie de Montréal.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et St-Joseph de Burlington, Vt., St. Jean-Baptiste de Winooski, Vt., et le cercle de Montcal, de St. Albans, étaient déjà en file, et tous se mirent en route pour l'église où l'on avait déjà commencé la célébration d'une grande messe.

Le sermon de circonstance fut fait par le R. P. A. Nolin, oblat d'Ottawa.

Aussitôt le saint sacrifice terminé, la procession se forma et parcourut les principales rues de la ville. Toutes les sociétés mentionnées plus haut y figuraient. Le cortège finissait par un char allégorique portant le petit saint Jean-Baptiste et Jacques-Cartier, et par les voitures portant les orateurs du jour, les autorités municipales, messieurs du clergé et les représentants de la presse. Il était 2.30 heures p. m. quand les sociétés se débarrassèrent pour aller remplir leur estomac affamé.

A 3.30, les visiteurs étaient de nouveau réunis autour de l'estrade ou devaient se faire les discours. Nous avons remarqué sur cette estrade, à part les orateurs, les membres de la délégation de l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. B. Lanthier, propriétaire du National de Plattsburg, M. G. A. Dumont, le R. Père Fournier, curé de l'église canadienne de Plattsburg, M. Petit, vicaire, etc.

M. le Dr Larocque, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Plattsburg, présentait les orateurs.

En l'absence de l'honorable Smith Weed, maire du village, son fils Georges S. Weed, souhaila la bienvenue aux visiteurs dans un discours rempli d'expressions sympathiques à l'adresse des Canadiens-français. M. le juge Charland, l'orateur du jour, fut ensuite appelé.

Le soir, la fanfare l'Harmonie, de Montréal, a donné un grand concert dans la salle de l'Académie; et c'est par un pot-pourri enlevé, sur les vieux airs canadiens qu'ont été couronnées les fêtes de la journée.

La société de Plattsburg a bien fait les choses et tous les visiteurs sont partis enchantés.

Les préparatifs militaires de la Russie

St-Petersbourg, 26.—Le gouvernement se propose d'émettre un nouvel emprunt dont le montant sera affecté à la construction de chemins de fer stratégiques et de forteresses.

Londres, 26.—Une dépêche d'Odessa au Daily News dit que des clauses en prévision d'une guerre ont été ajoutées à presque tous les traités de commerce de la Russie.

Les boulangistes continuent à fomenter l'agitation

Paris, 26.—Des réunions rivales ont été tenues aujourd'hui à Béziers par les partisans du gouvernement et par les amis du général Boulanger. Après les réunions le deux partis en sont venus aux mains. M. Déroulède, qui se trouvait avec les boulangistes, a été arrêté puis remis en liberté.

Le congrès de la paix

Paris, 26.—Le congrès de la paix a été ouvert aujourd'hui à Paris. Mme Love et Mme Belva Lockwood ont été nommées membres honoraires du comité.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LE CANADIEN-FRANÇAIS

Devant ce nom les nations s'inclinent avec respect, parce que le peuple qui le porte, compte dans son histoire des pages illustrées par la bravoure, la gloire et le martyre. Nous sommes fiers du passé; nous nous enorgueillissons du présent, et nous avons foi dans l'avenir.

Qu'avons-nous été? En 1535, Jacques Cartier, capitaine de Saint-Malo, arbora le glorieux drapeau de la France sur les bords de la petite rivière Laitet. Ce fut donc un de nos pères qui sillonna le premier d'un navire européen notre majestueux Saint-Laurent; comme ce fut aussi un de nos illustres ancêtres qui vint le premier planter le signe sacré de la Rédemption, le véritable labarum chrétien, sur ces plages lointaines et inconnues de l'Amérique. A la France revient l'honneur d'avoir ouvert un nouveau pays à la civilisation et au christianisme.

Après Jacques Cartier, les plus intrépides chevaliers de la Bretagne et de la Normandie prennent la route du Canada et viennent continuer l'œuvre civilisatrice commencée par le capitaine ma-louin.

Champlain fonde Québec et découvre les lacs Ontario, Huron, Nipissing et la rivière Outaouais.

La Violette fonde Trois-Rivières.

Maisonneuve fonde Montréal.

Frontenac fonde Kingston.

Cavelier de La Salle explore la Louisiane et tout le cours du Mississippi.

Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye, découvre le Nord-Ouest.

Pierre Le Moine, sieur d'Iberville, pénètre jusqu'à la baie d'Hudson, qui fut le théâtre de ses premiers exploits.

Les Brébeuf, les Jogues, les Lalemant parcourent toutes les bourgades sauvages, en jetant au milieu des barbares cette semence de chrétiens qui a produit et produit encore de si beaux fruits. Il n'y a que le sang des martyrs qui puisse donner au sol encore vierge une fertilité aussi merveilleuse.

Quelques années se sont à peine écoulées, et déjà le drapeau français flotte sur toute cette immense région comprise entre le Cap-Breton et le golfe du Mexique. Les forêts disparaissent; les tribus indiennes sont reculées et dispersées; les villages et les villes surgissent çà et là; les paroisses se multiplient; le moindre hameau a son humble chapelle ou son temple sacré; en un mot l'Évangile et la civilisation ont complètement changé la face du pays, et le peuple qui habite ce nouveau continent, borné par trois grands océans, a reçu le nom de Canadien-français, synonyme de l'honneur, de la loyauté et du patriotisme.

Cette transformation de presque tout un continent ne s'est pas opérée sans secousse ni sans lutte. Tout le monde sait, en effet, que la domination française fut signalée par des guerres meurtrières et continuées, pendant lesquelles nos pères se couvrirent de gloire en même temps qu'ils arrosaient le sol de leur sang. Ils eurent à combattre pendant de longues années, d'abord contre les tribus sauvages qui étaient disséminées sur toute cette vaste contrée, et ensuite contre les Anglais qui jetaient un regard d'envie sur la nouvelle patrie de nos pères. Quelle page immortelle que celle où la bravoure et l'héroïsme s'allient sans cesse à la gloire.

Qui ne se rappelle Dollard des Ormeaux défendant avec ses dix-huit héros, pendant dix jours, au pied du Long Sault, un fort de pieux, contre sept cents Iroquois? Il mourut avec ses compagnons, mais leur mort sauva Montréal.

Qui ne se rappelle la journée de Carillon, où Montcalm, Lévis et Bourlamaque, à la tête de 3,000 Canadiens, repoussèrent le général américain Abercomby ayant 15,000 hommes sous ses ordres. Cinq mille soldats américains restèrent sur le champ de bataille.

Qui ne se rappelle la noble défense de Québec par Frontenac contre l'amiral Phipps, en 1690? Qui oublierait jamais ces belles paroles du gouverneur français à l'envoyé de Phipps: "Je vius répondre à votre maître par la bouche du canon; qu'il apprenne que ce n'est pas de la

sorte qu'on fait sommer un homme comme moi."

Qui ne se rappelle la fameuse bataille de Montmorency, où Montcalm fit mordre la poussière à l'armée de Wolfe, qui perdit 6,000 hommes dans cette rencontre?

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue tous les hauts faits d'armes qui ont été accomplis par nos ancêtres. Leur histoire n'est qu'un récit continu d'événements héroïques depuis la découverte du pays en 1534 jusqu'à la cession en 1760.

Voilà ce que nous avons été.

Que sommes-nous? En 1760, le Canada fut cédé à l'Angleterre. Plusieurs milliers de Français préférèrent retourner dans leur mère-patrie plutôt que de se soumettre au joug de la fière Albion. Nous ne restâmes alors que 60,000 répandus dans cette contrée, qui forme aujourd'hui la province de Québec, et, après cent vingt-neuf ans de lutttes pour la conservation de notre langue, de nos institutions et de nos lois, nous sommes maintenant plus de 2,000,000. Nous sommes maîtres de la province de Québec; nous envahissons la province d'Ontario; nous comptons des milliers de frères à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à l'île du Prince-Édouard, au Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest et à la Colombie Anglaise. Nos compatriotes sont au nombre de huit cent mille dans la grande république américaine; chaque état a sa colonie canadienne-française.

Le peuple canadien-français est devenu un arbre gigantesque dont les rameaux vigoureux et verdoyants protègent encore de leur ombre toute l'ancienne Nouvelle-France. C'est en gardant la foi de nos pères et en combattant sans cesse pour la défense de nos droits les plus chers, que nous sommes devenus ce que nous sommes. Notre sol ayant été fertilisé par le sang des missionnaires jésuites, nous pouvons répéter avec Tertullien: "Le sang des martyrs est une semence de chrétiens." Le militarisme anglais voulait nous anéantir après la cession, et nous sommes aujourd'hui des légions. En face de la persécution et du fanatisme, nous avons arboré l'étendard de la loyauté, du patriotisme et de la foi, et nous avons triomphé.

Notre livre d'or renferme des guerriers illustres. Qui a oublié de Salaberry combattant à Chateaugay, avec 300 Canadiens, l'armée du général Hampton, qui avait 7,000 Américains sous son commandement?

Notre histoire politique est remplie de noms qui passeront à la postérité avec la gloire qui les couvre: Les Panet, les Bédard, les Lafontaine, les Morin, les Taché, les Cartier, les Chapleau et les Laurier ne suffisent-ils pas pour illustrer toute une nation?

Nous avons pour poètes, Crémazie, Fréchette Lemay, etc.

Nous avons pour historiens, Charlevoix, Faillon, Turcotte, Garneau, Ferland, Laverdière et Sulte.

Nous avons pour littérateurs, Casgrain, Chauveau, Routhier, Marmette, de Boucherville, Faucher de St. Maurice, Fabre, Buies, etc.

Les sciences sont honorées par Hamel, Provancher, Lafamme, Baillairgé et Larue.

Le journalisme devient une arme redoutable entre les mains des Parent, des Cauchons, des Gérin-Lajoie, des Provancher, des Dunn, etc.

Le clergé, qui a toujours été le courageux et infatigable défenseur de notre peuple, compte dans son sein les pasteurs et les prélats les plus éminents par la science et la vertu. Les Laval, les Plessis, les Taschereau, les Bourget, les Lafleche et les Taché seront toujours comme un phare lumineux pour nous guider au milieu des écueils semés sur notre route.

Nos industries fleurissent dans tous les centres de la confédération.

Notre commerce est dans un état prospère.

Notre agriculture ne le cède en rien à celle des autres pays.

Le Canadien-français, en un mot, reste fidèle aux nobles traditions de ses pères; il est honnête, laborieux et fervent catho-

lique, et il aime sa patrie:

"O Canada, mon pays, mes amours."

Ce refrain, chanté par un de nos plus grands patriotes, retentit encore tous les jours dans tous les hameaux et dans toutes les chambrées.

Voilà ce que nous sommes.

Que serons-nous? Ce que nous avons été et ce que nous sommes; c'est-à-dire: Canadiens-français, aimant leur Dieu et leur patrie.

C. E. ROULEAU.

LA QUESTION DES SUCRES

La hausse qui s'est produite sur les sucres a mis en lumière certains faits qui ne sauraient être ignorés du monde industriel.

Les économistes français considèrent que c'est la coalition des spéculateurs qui a fait augmenter le prix du sucre.

On ne saurait en effet prétendre que la production européenne ne vait point celles des années précédentes. Il a été établi au contraire que pour 1888-89, cette production dépasse de 280,000 tonnes celle de 1887.

Et dans le monde entier, si l'on en excepte certains désastres à Cuba et à Java, la production totale n'a pas elle-même sensiblement varié.

Ce qui est plus vrai c'est que la spéculation s'est emparée de la perte de la récolte à Java et à Cuba, qu'elle en a exagéré les conséquences pour servir de prétexte à la manœuvre qu'elle préparait.

Le centre des opérations est en France, a dit M. Laur, à la tribune, mais il ne se limite pas à la France; la raffinerie française a les mains sur les places de Londres et de Maydebourg qui sont les deux autres grands marchés de sucre.

Son premier acte a été la dissimulation des stocks, qui a pour but et pour résultat de fausser les statistiques, et qui a été dénoncé déjà à la tribune anglaise.

Y a-t-il en France, actuellement, assez de sucre pour conduire les consommateurs jusqu'à la campagne prochaine? S'il y en a assez, il sera démontré que la hausse du sucre est due à la volonté de quelques uns. Or, il existe en France un approvisionnement suffisant pour huit mois et demi; et la récolte se fera dans quatre mois; et la production est en augmentation; et la consommation est en diminution.

Mais a-t-on demandé, quels sont les auteurs de la manœuvre? M. Laur a répondu: Ce sont les raffineurs qui ont accaparé le sucre et qui ont jeté la panique sur le marché.

Il y a à Paris une association de huit à dix personnes, syndiquées dans ce but: exporter à l'étranger tout le sucre français, à n'importe quel prix, et faire payer en France le sucre à des prix excessifs.

Ces gens sont plus puissants que les fabricants de sucre; ils disposent d'un capital d'un demi-milliard, peut-être d'un milliard; ils savent fausser à leur gré les cours et les statistiques, à Paris et sur les autres places; ils sont protégés par la loi même, car ils se préservent éventuellement des conséquences de la baisse au moyen du droit de protection de 8 francs.

Et dans ces conditions ils vont réaliser sur les consommateurs français, un bénéfice indu de 60 millions, c'est un impôt de 2 francs par tête qu'ils prélèvent, en France, avec la tolérance du gouvernement.

M. Laur a conclu en demandant au gouvernement français d'intervenir.

LE NEPOTISME A WASHINGTON

L'élection du président Harrison a été assurément une bénédiction pour les politiques républicains; mais elle a été particulièrement un coup de fortune pour la famille du président, à qui elle a ouvert à deux battants les portes d'or du sanctuaire officiel. Le dernier bénéficiaire des faveurs de l'Oncle Sam est le lieutenant Parker, de la marine des Etats-Unis, qui est le mari d'une nièce de M. Harrison; il était en station à l'arsenal maritime de Mare Island, près de San Francisco, lorsqu'a été formée la commission de Samoa. Il a été relevé de son poste pour être envoyé à Berlin en qualité d'attaché naval à la commission. Grâce à cette addition, la liste des membres de la tribu présidentielle promue à des fonctions publiques comprend les personnes suivantes:

- 1o le frère du président;
- 2o le beau-père du président;

3o le beau-père du fils du président;

4o le frère du mari de la fille du président;

5o le mari de la fille du frère du président;

6o le mari de la nièce de la femme du président.

A qui le tour maintenant? On a dit que l'Oncle Sam était assez riche pour donner une ferme à chacun de ses enfants. M. Harrison est assez bon prince pour donner une place à chacun de ses proches. Il n'a même pas besoin comme la reine Victoria de consulter son parlement pour dote sa famille. Le nepotisme n'est pas, comme on voit, un apanage exclusif de la royauté; un président républicain serait bien simple de s'en priver.

Les bruits de guerre

Paris, 22.—Le Soleil a fait beaucoup de bruit récemment à propos du nuage chargé d'orage, qu'il prétend être parfaitement visible dans l'Europe occidentale. Aujourd'hui ce journal publie une autre histoire qui semble confirmer la façon dont il envisage la situation et dont il a parlé de l'isolement de la France au milieu des arrangements actuels. Ce dernier bruit de guerre vient du correspondant du Soleil à Saint-Petersbourg, et s'il repose sur le moindre fait on peut admettre son authenticité, car Saint-Petersbourg est la capitale la mieux informée de l'Europe sur les questions relatives aux grandes puissances.

Le correspondant affirme qu'un nouveau traité a été conclu entre l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche, et que ce document a été signé; il y a un mois, par les représentants des trois nations. Les conditions du traité ne sont pas absolues, et elles dépendent de certaines éventualités; mais l'idée principale et l'esprit du nouveau traité sont dirigés contre la France.

La première éventualité prévue est celle d'une guerre entre l'Italie et la France, dans laquelle l'Italie serait victorieuse. Dans ce cas, il est stipulé que l'Italie, pour sa part de dépouilles, aura Nice, la Savoie et le Tessin. Le fait que ces pays sont en réalité géographiquement partie de l'Italie sera invoqué pour justifier cette attribution de territoire, d'autant plus que les habitants du Tessin, bien que ce soit un des cantons de la Suisse, continuent à parler italien comme ils le faisaient lorsque le Tessin faisait partie du vieux duché de Milan. L'Autriche, pour sa part, recevra la Serbie, le Monténégro et une portion de la Suisse allemande.

Le correspondant du Soleil déclare que le plan du prince de Bismark est d'enlever la Suisse et de forcer par ce moyen la France à faire la guerre pour protéger l'indépendance de la Suisse. On ne dit pas si la Russie prendrait part à la lutte dans l'Occident, mais elle rendrait fort difficile sinon impossible l'exécution de la partie du programme qui concerne l'Orient.

Belgrade, 22.—Le gouvernement serbe a publié une note circulaire dans laquelle il dément les bruits alarmants récemment mis en circulation au sujet de ce pays, et dit que la politique étrangère de la Serbie n'a pas changé.

La police a opéré un snisid dans les bureaux où a été imprimée une circulaire engageant les Salves et les Serbes résidant en Autriche à se révolter, et leur promettait l'appui de la Russie. On a découvert que les auteurs de cette circulaire sont des journalistes progressistes qui prétendent, désirent faire naître en Autriche de la défiance contre le gouvernement serbe.

On annonce qu'au premier de juillet Sa Majesté va conférer des titres honorifiques aux honorables messieurs L. R. Masson, J. A. Chapleau, O. Mowat et J. Robinson, en récompense de leurs services rendus au Canada.

CLOCHES

Nous lisons dans le Courrier de Fraserville:

Trois cloches sont arrivées ici la semaine dernière pour l'église du Portage. Sur la plus grosse, on lit sur un côté les noms de sa Sainteté Léon XIII, Son Eminence le cardinal Taschereau et ceux des marguilliers de la paroisse. Sur l'autre on voit les noms du gouverneur général, du Lieutenant Gouverneur Angers de M. le Dr. Grandbois, M. P., de M. Deschesne, M. P. P. et du maire du Portage M. Hubert St-Pierre.

Mort subite

M. Louis Leblanc, journalier demeurant rue Ste. Madeleine, est mort subitement vers 4 heures samedi matin. Sa femme est allée le réveiller à l'heure convenue, mais elle s'est trouvée en présence d'un cadavre. On comprend quelle scène a dû se passer dans ce moment. Le défunt a succombé à une maladie de cœur. L'enquête du coroner aura lieu lundi matin.

Dans la vallée de Conemaugh

La journée d'hier a été pluvieuse à Johnstown et il en est résulté que l'on n'a pas pu pousser les travaux avec la même activité que les jours précédents.

Cependant, avant une heure de l'après-midi, on avait encore retiré sept nouveaux corps des décombres. Toutes ces victimes étaient des femmes, et elles étaient dans un tel état de décomposition qu'il a fallu les enterrer sans même essayer de découvrir leur identité. Comme on voit le nombre des victimes dont les corps sont retrouvés s'accroît encore tous les jours, mais il en est bien peu maintenant que l'on puisse reconnaître. On a repêché encore mardi soir dans le Stony Creek le corps d'une jeune fille de vingt ans environ, et, d'après un bracelet d'une forme particulière trouvé sur elle, on suppose que la défunte est miss Jennie Paulson, de Pittsburg.

Le gouverneur de la Pennsylvanie, M. Beaver, et les membres de la commission nommée pour organiser la distribution des secours aux victimes sont arrivés vendredi à Johnstown. Ils ont profité d'un moment d'éclaircie pour parcourir à cheval les quartiers dévastés par l'inondation. Les membres de la commission ont reconnu alors que les récits du désastre publiés par la presse n'étaient aucunement exagérés et que l'Etat de la Pennsylvanie n'aurait pas pu se dispenser d'intervenir pour secourir les victimes.

En ce qui concerne les listes de souscription closes depuis longtemps, comme nous l'avons annoncé, on continue encore à recevoir de partout de nombreux dons. Ainsi le secrétaire d'Etat, à Washington, M. Blaine, vient de recevoir une dépêche de M. Straus, ministre des Etats-Unis à Constantinople, annonçant que le sultan a donné 200 livres turques pour les inondés de Johnstown. M. Blaine a télégraphié aussitôt à M. Straus de remercier le sultan au nom du président et du gouvernement des Etats-Unis.

Victime d'une odieuse superstition

Une jeune femme du nom de Hannah Heitland vient d'être victime dans l'Illinois d'une odieuse superstition allemande.

Employée chez un de ses frères établi à Quincy, Hannah, dans un accès de folie, dit-ou, a quitté soudainement son frère et elle est retournée à pied chez ses parents, Allemands ignares et superstitieux, demeurant à Tiogo, petite localité située à une trentaine de milles de Quincy. Les parents de la jeune femme et quelques autres Allemands ignorants du voyage ont alors entrepris de guérir Hannah par des pratiques superstitieuses et inhumaines.

Ils lui ont piqué des épingles dans tout le corps, sous prétexte de "chasser le mauvais esprit." La pauvre femme, ayant presque perdu connaissance, ses parents l'ont baillonnée, pour l'empêcher de crier; puis, lui ayant solidement attaché les pieds et les mains, ils l'ont mise sur un char et transportée à Carthage, où ils l'ont jetée dans une écurie abandonnée. Cette malheureuse, littéralement réduite à l'état de pelotte à épingles, allait infailliblement mourir, lorsqu'elle a été découverte douze heures plus tard dans cette terrible position.

On l'a transportée à la prison de Carthage et débarrassée des épingles dont tout son corps était encore hérissé. Mais, malgré cela, les médecins ne croient pas qu'elle puisse survivre au cruel traitement que lui ont infligé ses parents et leurs voisins.

Une enquête judiciaire a été ouverte, et il faut espérer que les auteurs de ces pratiques monstrueuses seront aussi sévèrement punis que le permet la loi.

Vente du moulin Bennett

M. Jos. Garant, de St-Romuald, marchand, a fait l'acquisition du moulin Bennett, à Milvere.

Ce moulin, mû par la vapeur, était le plus considérable sur la rive sud du district de Québec, et pendant longtemps des centaines d'hommes y trouveront de l'emploi.

La bâtisse et la cheminée de ce moulin avaient coûté des sommes énormes.

M. Garant a aussi acheté tous les quais qui se trouvent sur cette propriété.

Il se propose de démolir ces constructions pour en vendre les matériaux. Il ne manquera certainement pas d'en trouver la distribution facile vu leur qualité et leur bon état de conservation.

Ce serait une bonne occasion surtout pour les incendiés de St-Sauveur qui veulent reconstruire d'acheter des matériaux de construction à des conditions excessivement avantageuses.

Déjà paraît-il, plusieurs entrepreneurs lui ont fait des propositions pour l'achat de lots de briques qui se trouvent être de qualité supérieure.

Avis aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques; c'est le meilleur remède pour la diarrhée.

Vingt-cinq centims la bouteille.

LE MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER

Il y a déjà assez longtemps que le ministère des chemins de fer est veuf de titulaire pour que l'attention publique puisse et doive être appelée sur l'importance de remplir la place laissée vacante par le regretté M. Pope.

Le Canadien n'est pas un journal de préjugé, de faction ou de coterie. Il a pour habitude et tradition de dire sa pensée, de porter aux gouvernements les échos du sentiment des foules, les causes le mécontentement, les moyens d'y remédier. Or, aujourd'hui, il est manifeste que sir John A. Macdonald ne ferait que nous rendre justice en ne tardant pas davantage à donner un successeur à M. Pope, un successeur de notre province, à laquelle le ministre décedé appartenait.

Nous parlera-t-on de l'agitation à propos de l'Acte des Jésuites? Ce mouvement n'est pas le fait du parti conservateur du Bas-Canada, et nous en punir en nous refusant ce qui est juste, serait de mauvais goût et de mauvais parlementarisme. Personne n'y songe, nous en sommes assurés.

Les trois portefeuilles que nous avons en ce moment, les Travaux-Publics, la Milice et le Secrétariat d'Etat, ne valent pas un ministère comme celui des Pêcheries, ou celui des finances, ou celui des Louanes, ou celui de l'Intérieur.

Si, de Sir Hector Langevin, de M. Thapleau, de Sir A. P. Caron, pas un n'est jugé digne de remplir la position de M. Pope, rien n'est plus fâcheux. On nous ferait, en tous cas, difficilement croire à une telle impuissance!

Nous aimons assez peu à jeter, ici, des noms dans le domaine de la discussion, mais il nous est permis de dire que nous ne voyons pas dans le cabinet ou en dehors d'hommes plus en état d'être ministres des chemins de fer que ceux des autres départements de ce poste par leur position et leurs connaissances.

C'est sur ce terrain, et sur nul autre, que nous plaçons la question du choix à faire par le premier ministre.

Les besoins et les aspirations de notre parti ne sont pas inconnus de Sir John A. Macdonald, dont la perspicacité s'est avérée démentie.

Le Premier ministre, nous le savons, d'après les notions constitutionnelles, le choix de ses collègues et de leur rang dans son cabinet. Il doit, tout de même, écouter l'oreille, une oreille attentive, aux légitimes exigences des situations et des temps.

Québec est encore la province conservatrice par excellence. Il ne s'agit que de l'utiliser, de mettre en mouvement les forces rendues inactives.

Du train que l'on y va il est évident que la population du Nord-Ouest, de Manitoba surtout ne pourra se plaindre du manque de communications. On dit que la compagnie du Pacifique se propose de construire un embranchement de Brandon à Melita, dans le district de la Souris, et de continuer l'embranchement de Pembina de Deloraine à Melita, afin de éfer les deux voies. Mais la compagnie se s'arrêterait pas là. Elle étendrait sa ligne au-delà des limites de Manitoba, pour la pousser dans le sud de l'Assiniboia. Lorsque ces travaux seront terminés, il est possible que la compagnie raccorde son embranchement du sud-ouest, dont le terminus est Glenboro, avec celui de la Souris.

LES STEAMERS RAPIDES

Une dépêche d'Ottawa dit que M. W. Anderson partira dans un jour ou deux pour l'Angleterre.

Il est compris qu'il a fait des arrangements préliminaires avec le gouvernement fédéral au sujet d'une ligne de steamers rapides.

Ces arrangements devront le mettre en mesure d'obtenir sur les marchés de Londres l'argent nécessaire pour mettre son projet à exécution.

On connaîtra au long tous les détails du projet lorsque les arrangements seront terminés.

LES BRUTS DE GUERRE

Depuis quelques jours circulent de nouveau en Europe des bruits alarmistes, dont on cherche vainement la raison, à moins qu'on ne prenne au mot les manœuvres de Bourse ou de chancellerie qui prêtent obstinément des intentions belliqueuses à la Russie. Il y a, en effet, toutes sortes de rumeurs en l'air. Il y a quelques jours à peine, le Herald de New-York disait que l'Europe est de nouveau troublée par des bruits de guerre et que la Russie vient de faire un mouvement inattendu sur l'échiquier. Mais quel est ce prétendu mouvement? Nous avons bien lu dernièrement que la Russie voulait, en vue d'une conversion financière, faire un emprunt assez considérable en Europe, et que les journaux officieux d'Allemagne et d'Autriche faisaient campagne pour entraver cette entreprise. Il est possible, même probable, que les porte-voix de M. de Bismarck ont jugé le moment opportun pour lancer des bruits de guerre à l'appui de leur manœuvre de Bourse. Il n'en faut pas d'avantage pour expliquer le coup de cloche d'alarme qui est en train de faire le tour du monde.

Maintenant la question des Balkans est plus vivace que jamais. Il est certain que les influences y sont perpétuellement à l'œuvre, et qu'il se produit tous les jours des incidents sans grande importance spéciale, mais qui un peu exagérés ou un peu atténués, suivant le cas, peuvent prendre en apparence ou en réalité, les proportions d'une grosse affaire. Ainsi, l'autre jour, dans un banquet donné à Saint-Petersbourg, l'empereur ayant dit le prince de Monténégro était le seul prince ami de la Russie, on s'est empressé à Berlin d'interpréter ce propos comme une menace à l'Allemagne et à l'Autriche, et on a lancé cette hypothèse que le czar avait dès lors ses plans arrêtés, et qu'il voulait faire du prince de Monténégro le chef d'un empire composé des diverses principautés des Balkans. On signalait en même temps une prétendue augmentation continue des armements russes sur la frontière occidentale de l'empire. Mais depuis le temps qu'on signale cette augmentation, toutes les armées russes seraient aujourd'hui aux portes de l'Autriche. On en a dit bien d'autres, et avec bien plus de précision et d'autorité l'hiver dernier quand soi-disant la guerre devait inévitablement éclater au printemps. Il y a encore bien moins de raison de guerre aujourd'hui, mais il y a, pour chercher à y faire croire la raison financière que nous mentionnions tout à l'heure.

Une dépêche de Londres, en analysant un article alarmiste du Standard qui accuse la Russie de menacer l'Autriche, disait ces jours derniers qu'il n'y a pas un grain de vérité dans les bruits qui circulent, faisant remarquer en même temps que le ministre de la guerre de Russie vient de partir pour Vichy, où il va passer plusieurs semaines pour sa santé. Cela serait au moins singulier dans un moment où la guerre serait imminente.

En résumé, dans l'état actuel de l'Europe, la guerre sous un prétexte quelconque pourrait éclater sans qu'on en dût être surpris. Il y a, en effet, beaucoup de motifs qui pourraient la provoquer, mais il y en a de beaucoup plus nombreux et plus puissants pour l'empêcher. Il serait futile de les rappeler. Toute l'Europe a peur de la guerre et l'évitera tant que cela se pourra faire honorablement.

LE CANAL DE SUEZ

Activité de la navigation. — Améliorations projetées

Il est intéressant et instructif à divers points de vue, de constater les progrès et la prospérité actuelle du canal de Suez, en regard des récentes mésaventures du Panama. Il ne faut pas oublier que l'entreprise de Suez a traversé elle aussi, à l'origine, des moments difficiles. Pendant des années, M. de Lesseps a dû lutter avec une indomptable énergie pour triompher des obstacles de toute nature. C'est un des plus beaux exemples à citer de ce que peut la volonté intelligente

d'un homme mise au service d'une grande idée et d'une entreprise utile. Ceux qui se montrèrent, au début, les détracteurs les plus acharnés de cette entreprise seraient certainement aujourd'hui les plus ardents à défendre le canal, devenu pour toutes les marines européennes une si précieuse voie de navigation.

Une communication récente de M. de Lesseps à l'Académie des sciences fait connaître les résultats d'ensemble pour l'année 1888. Sous tous les rapports, comparativement aux années précédentes, le progrès est manifeste. Le nombre des navires à vapeur passant par le canal a augmenté et leur tonnage collectif est plus considérable. En 1888, le nombre des passagers transportés par cette voie a été de 184,000 nombre rond, chiffre supérieur à ceux des exercices antérieurs. Il est vrai de dire que parmi les passagers, ont compte les militaires à destination de l'extrême Orient ou en revenant et les pèlerins arabes de la Mecque.

En 1888, le canal de Suez a donné passage à 3,440 navires, jaugeant ensemble 6,640,831 tonneaux, et de ce chef, la compagnie a encaissé 65,102,273 francs, ce qui représente, en recettes, un assez joli denier. La moitié des navires venaient de la Méditerranée, l'autre moitié (à une dizaine près) de la mer Rouge. La comparaison des chiffres pour les deux années 1887 et 1888 montre que la différence en faveur de cette dernière s'élève à 383 navires et à 737,808 tonneaux.

Au point de vue des nationalités qui alimentent cette navigation maintenant si active, on constate que le pavillon anglais occupe le premier rang, avec 2,625 navires fournissant une jauge collective de 5,223,254 tonneaux. Les couleurs françaises viennent ensuite, avec 187 navires et 387,318 tonneaux. L'Allemagne est au troisième rang, avec 163 navires et 237,544 tonneaux; d'où il résulte que si les navires français ne sont pas en beaucoup plus grand nombre que ceux de nationalité allemande, du moins leur tonnage moyen est très notablement supérieur.

Au quatrième rang se place l'Italie, avec 146 navires dont la jauge collective est de 267,737 tonneaux. Mais ces chiffres ne représentent pas une situation normale et une activité réelle de navigation nationale. Par suite des opérations militaires dans la région de Massouah, l'Italie a fait circuler en 1888 par le canal de Suez 99 navires de guerre jaugeant 158,253 tonneaux; de sorte qu'avec les 47 autres navires (paquebots ou longs courriers), son pavillon ne devrait être placé, en réalité, qu'au sixième rang.

Viennent ensuite, par ordre de progression décroissante: la Hollande, avec 128 navires (217,912 tonneaux); l'Autriche-Hongrie, 58 navires (122,740 tonneaux); l'Espagne, 26 navires (63,488 tonneaux); la Norvège, 39 navires (49,257 tonneaux); la Russie, 16 navires (26,594 tonneaux); la Turquie, 29 navires (22,811 tonneaux). On voit que le tonnage moyen des navires portant pavillon ottoman est beaucoup moindre que celui des bateaux russes. Tels sont les chiffres principaux à citer.

En présence de ce progrès, pour ainsi dire continu, de la circulation, la compagnie du Canal de Suez a résolu d'améliorer les conditions de la navigation entre Suez et Port-Saïd. L'élargissement du canal dans tout son parcours est chose décidée. Entre Port Saïd et les lacs Amers, la largeur des sections rectilignes sera portée de 22 mètres à 65 mètres; dans cette même partie du canal, au sommet des courbes à grand rayon, la largeur sera de 75 mètres, et dans les sections courbes à petit rayon la largeur au sommet sera poussée jusqu'à 80 mètres.

Entre Suez et les lacs Amers, toutes les courbes sont à grand rayon; la largeur au sommet de ces courbes sera de 80 mètres, pour revenir à 75 mètres dans les sections rectilignes du parcours. Ces diverses largeurs doivent être mesurées à 8 mètres au-dessous du niveau de la basse mer, et la profondeur du chenal sera portée, d'une manière uniforme, à 8 mètres 50, pour atteindre plus tard 9 mètres.

Ces travaux sont déjà en voie d'exécution sur une longueur de 15 kilomètres, en partant de Port-Saïd; ailleurs, on dégage les berges des sables accumulés, afin de pouvoir entreprendre les opérations de dragage. L'élargissement est également amorcé près d'Ismailia.

D'ore et déjà, d'autres améliorations importantes ont été mises en pratique. Ainsi, tous les garages entre Suez et Port-Saïd ont été élargis jusqu'à la dimension de 100 mètres, de manière que six navires peuvent se garer simultanément. En outre, la navigation de nuit a été rendue plus facile et plus sûre par l'adoption de balises lumineuses, qui sont éclairées au moyen du gaz comprimé.

Du reste, les navires commencent à faire grand usage de la lumière électrique et plus de la moitié d'entre eux l'employaient à la fin de l'année dernière pour marcher pendant la nuit, au passage du canal. Le bénéfice de cet emploi est tout net. Les paquebots-postes, par exemple, lui doivent de traverser le canal en vingt heures, comme auparavant; ils peuvent marcher sans arrêts de nuit. Et comme bon nombre de navires occupent ainsi moins longtemps le chenal, la durée du trajet se trouve abrégée même pour ceux qui n'emploient pas l'éclairage électrique, parce que les points de croisement et les nécessités de se garer se présentent moins fréquemment pendant le jour.

Le canal de Suez a été inauguré en 1869. Les indications précédentes montrent suffisamment quels progrès ont été réalisés en vingt ans. Ceux qui, pour un motif quelconque, doutèrent du succès au début doivent être rassurés actuellement. Il est à souhaiter que les destinées du canal de Panama ne soient pas moins brillantes.

Le major D'Orsonnes est nommé lieutenant-colonel en remplacement du regretté colonel Lamontagne. Il continuera de remplir les fonctions de commandant de l'école militaire de Saint-Jean, qui, sous sa direction, fonctionne avec tant de succès. Ce cumul va permettre au département de la milice de réaliser une économie de plus de \$1,000 par an.

ECOLE NORMALE-LAVAL

Jeu de la distribution des prix et collation des diplômes aux élèves institutrices de l'école normale Laval, au monastère des Dames Ursulines.

Un auditoire nombreux et choisi assistait à cette séance scolaire présidée par l'honorable surintendant de l'instruction publique. On remarquait dans l'assistance plusieurs membres du clergé.

Le programme suivant a été rendu avec une grâce, un naturel parfait. Comme toujours, la prononciation et la déclamation ne laissent rien à désirer.

En poste (piano)..... Ls. Gregh. Le chat et le vieux..... La Fontaine.

Mlle Georgie Ferguson.

Jadis et aujourd'hui (chœur)... Wekerlin. Distribution de prix. Les dix francs d'Alfred.

Mlle Angéline DeBlois.

Il trovatore (piano)..... Verdi. Le rouet.

Mlle Philomène Gignac

Blanche de Provence (chœur)... Cherubini. Distribution de prix. A Victor Hugo..... Marie Jenna.

Mlle Elmina Proulx.

La somnambule..... Bellini. La laitière et le pot au lait... La Fontaine.

Mlle Marie-Lise Hudon.

Le renard et les raisins (chœur)... Wekerlin. Distribution de prix. lin. Quand je serai grand..... xxx

Mlle Georgiana Blais.

Le Carillon de Dunckerke (chœur)... Bords. La belette et le lapin..... La Fontaine.

Mlle Antoinette Chamberland.

Diplômes et médailles. Chant de reconnaissance (chœur)... Albert Renaud. Remerciements... Mlle Elmina Proulx.

God Save the Queen.

Trente-et-un diplômes pour école modèle et trente-sept pour école élémentaire ont été octroyés.

Le prix du prince de Galles, qui consiste en une bourse de seize piastres et une médaille, a été remporté par Mlle Apollinaire Couillard.

La médaille du gouverneur-général a été méritée par Mlle Elmina Proulx, et trois médailles données par M. le surintendant sont échues à Mlles Morin, pour la musique; Audélie Beaudet, pour ses progrès remarquables, et à Mlle Melvina Fraser.

UN HOMME D'ŒUR

M. Léon Ledieu raconte dans le Monde Illustré de Montréal une touchante anecdote dont le héros est un québécois.

Hier soir, dit-il, je faisais le tour du Belvédère, promenade chère à tous les Québécois, quand, arrivé près du monument des Braves, sur le chemin de Ste-Foye, j'entrai dans l'enceinte qui entoure la colonne, afin de faire lire les inscriptions à mon petit Pierre, que j'élevé dans le culte des héros qui sont morts pour la défense de notre pays.

Un homme d'une quarantaine d'années, aux traits énergiques, à la moustache d'un noir d'ébène, béchait, ratissait, travaillait, bref faisait la toilette du petit parterre.

—Vous préparez le monument des Braves aux visites qu'il recevra le 24 juin, lui dis-je?

—Non, monsieur, je fais mon ouvrage de chaque année. Qu'il vienne des visiteurs ou non, cela m'est indifférent, mais je fais mon devoir.

—Je comprends, vous êtes chargé de l'entretien du monument.

—Non, encore, monsieur, je m'en suis chargé tout seul. Tenez, vous m'avez l'air d'aimer les patriotes, je vais vous dire la chose:

Personne ne m'a jamais demandé de travailler ici, mais depuis six ans j'y viens chaque printemps, parce que j'aime ça. Je ne suis pas instruit, mais on m'a dit que ceux qui reposent ici étaient des soldats, des braves qui sont morts pour le pays, pour nous, il me semble qu'il serait mal de les abandonner. Souvent, le soir, après une journée faite—je suis cordonnier—je prends mes outils et je viens mettre un peu d'ordre ici.

Malheureusement, ajouta-t-il, il y a des gens qui n'aiment pas les braves, et qui viennent jeter de la boue sur le monument; je nettoie, je répare les dégâts... Ah! si j'en empochais un...

—N'est-ce pas vrai, monsieur, que c'est mal d'insulter les morts?

—Alors, personne ne vous paie pour ce que vous faites?

—Me payer, non monsieur, mais croyez-vous que j'accepterai de l'argent pour cela. Je suis soldat, voyez-vous, sergent dans la compagnie du 9ème, vous savez, la compagnie du capitaine Garneau, et je suis content de travailler en l'honneur des anciens, qui ont porté l'uniforme avant moi. C'est mon plaisir à moi...

Son plaisir! il est heureux de travailler pour les morts! Oh! brave homme que cet Olivier Matte (retenez son nom), qui comprend si bien le devoir, qui, sans instruction, sait si bien ce que c'est que le patriotisme! le bon soldat que ce cordonnier modeste qui s'en va vingt fois l'an, faire son pèlerinage au monument des braves.

Si j'étais riche, je donnerais un joli souvenir à ce bon Olivier Matte, et vous aussi sans doute, mais voilà! les grands cœurs ont petite bourse...

Il y aurait peut-être encore quelque chose de mieux à faire pour récompenser un dévouement si désintéressé. La société St-Jean-Baptiste pourrait profiter de la grande fête du 24 juin pour honorer d'une façon ou d'une autre, ce noble cœur, cette sentinelle vigilante qui depuis plus de dix années monte la garde autour du monument des braves et le défend contre les élaboussures des passants mal avisés.

En honorant une aussi noble action, la société St-Jean-Baptiste s'honorait elle-même.

M. L. A. Hamilton, agent des terres de la compagnie canadienne du Pacifique à Winnipeg, porte à 636,000 acres l'étendue de terres semées de blé, et à 357,000 acres l'étendue du domaine semé en d'autres grains, dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

De son côté, M. A. J. McMillan, agent du gouvernement du Manitoba à Toronto, disait, il y a quelque temps, après avoir visité cette dernière province, que le territoire mis en culture cette année était de 35 pour cent plus grand que l'an dernier. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur ce point, car les rapports du gouvernement seront publiés sous peu. M. Greenway a déclaré que les renseignements reçus jusqu'ici n'indiquent pas que les dernières gelées aient causé de dommages appréciables. On sait que la province d'Ontario en a beaucoup souffert.

L'Enfant pleure, il veut son Castor!

## LA BASTILLE

Au cours d'un article sur la célébration du centenaire 1889, le *Canada* parle en ces termes de la prise de la fameuse forteresse :

S'il y avait une Bastille à Québec gardée par des troupes étrangères, comme l'était celle de Paris, nous aimons à croire que le peuple canadien-français qui est fier de 1837-38, ne se donnerait pas un moment de repos que cette forteresse ne fût prise et rasée.

Une femme avait-elle plu à un homme bien en cour ? vite, son admirateur obtenait une lettre de cachet, faisait coffrer le mari à la Bastille, sans procès, sans papier timbré, sans bruit, et l'amant était libre d'aller courtoiser à loisir l'objet de ses desirs.

Un noble quelconque devait-il une somme considérable à un roturier ? Le premier n'avait qu'à demander une petite lettre de cachet, et le créancier incommode était jeté à la Bastille où il était exposé à mourir jusqu'à ce qu'il eût payé sa dette à la nature. Quant à sa créance, il n'en était plus question.

Mais à quoi bon entrer dans les détails ? Ne se trouvent-ils pas tout au long dans les récits historiques ? N'aurions-nous pas plus tôt fait d'écrire la liste des crimes dont les murs de la Bastille ne furent pas les témoins, que d'entreprendre celle de toutes les infamies qui se commirent à l'ombre de ces noirs donjons ?

S'il y a eu dans l'histoire de l'humanité, en dehors de la mort du Christ, un drame dont le dénouement ne doive évoquer que des sentiments de reconnaissance, c'est bien la prise de la Bastille, dont notre mère-patrie va célébrer le centenaire, le 14 juillet.

Les milliers de voyageurs qui s'en vont toutes les semaines sur les rives du Potomac, faire un pèlerinage à la maison de campagne où demeurait George Washington et où il est mort, demandent tous à voir la clef de la Bastille, que le général Lafayette envoya à son ami virginnien, après la prise de cette forteresse de la tyrannie. C'est une clef monstrueuse, toute couverte de rouille, que nul ne peut regarder sans répulsion, tant sont odieux les souvenirs que sa seule vue éveille dans l'âme des spectateurs à quelque nationalité qu'ils appartiennent. On dirait un serpent hideux qui dégoûte, même après sa mort.

## LA MANIE DES FAUX

(Du *Moniteur du Commerce*)

Presque coup sur coup depuis quelque temps, on a découvert des faux considérables perpétrés par des personnes engagées dans le commerce. Ces faits sont propres à ouvrir les yeux aux commerçants honnêtes sur les méthodes employées par des gens aculés dans le voisinage de la ruine, pour se tirer d'embarras. Nous soupçonnons fort que les faux récemment découverts ne sont pas isolés, et que le nombre des malheureux qui, pour une raison ou pour une autre, ont eu le triste courage de forger la signature d'un ami ou d'un parent bien connu sur un effet négociable est plus considérable qu'on ne le croirait.

A en croire un banquier particulier de notre connaissance, près de un huitième des billets promissaires qu'il a en portefeuille porte des signatures fausses. "Au reste, ajoutait-il, je ne m'en effarouche pas ; ceux qui ont signé ces billets sont justement ceux-là qui me paient les plus gros intérêts et qui rencontrent leurs échéances avec le plus de régularité, pour la bonne raison qu'il leur reste encore la crainte de la prison, du déshonneur public."

Il faut avouer que c'est là une triste appréciation de la valeur de l'honneur personnel, mais malheureusement elle a du vrai. Ce qui n'est pas le moins pénible à constater, c'est que nous ayons dans nos cercles, des gens exploitant cette tendance à présenter à l'escompte du papier portant de fausses signatures. On nous fera observer que c'est l'exception ; mais c'est que nous n'en voulons pas de ces exceptions. Nous irons même jusqu'à dire que celui qui escompte froidement un billet qu'il sait qu'il soupçonne porter une signature fautive, mérite le pénitentier tout autant que celui qui le lui vend. Car non seulement il prête la main à un crime, mais en outre il provoque à d'autres crimes pour en tirer bénéfice.

Il est temps de jeter l'alarme avant que la manie des faux en écriture soit poussée plus loin, et d'éviter nos marchands et nos législateurs à rechercher les moyens les plus propres à couper court à cette manie.

Notre législation sur ce point paraît suffisante, mais elle sera toujours impuissante dans une forte mesure, si elle n'est appuyée par la morale. Or, c'est à la jeunesse des écoles, aux jeunes commis qu'il faut inculquer cette morale, sans laquelle toute législation devient inutile. En même temps que les instituteurs enseigneront à notre jeunesse les connais-

sances utiles, ils ne devront point perdre de vue deux points essentiels ; le premier, l'enseignement des meilleures méthodes d'épargne et d'économie pour habituer les jeunes gens à se contenter du nécessaire et à ne point désirer des jouissances au-delà de leurs moyens ; le deuxième point, le respect de la propriété d'autrui et de l'honneur personnel, en même temps que l'horreur du mensonge dans les relations d'affaires. On nous dira que ces vertus sont enseignées dans les maisons d'éducation. Nous l'admettons, mais en même temps, nous ajouterons que cet enseignement moral a été plutôt laissé à la famille et qu'on devra y insister davantage dans les écoles commerciales.

La manie des faux en écritures se propage d'une manière alarmante, nous le répétons tout haut, et s'il nous fallait dévoiler ce qui parvient presque journellement à notre connaissance, Dieu sait quels drames nous causerions.

L'honneur de notre commerce canadien nous oblige à garder le silence, mais en même temps, nous faisons appel aux négociants honnêtes pour les prier de travailler à enrayer cette triste tendance plus ou moins favorisée par l'amour du luxe exagéré et malheureusement aussi par la cupidité des usuriers.

## LA CREMATION A PARIS

## Les fours du père Lachaise

On vient de décider la construction d'un troisième four au temple crématoire municipal, dans le cimetière du Père-Lachaise.

Le monument où se trouvent les fours à crémation est toute en pierres blanches, percé de baies de plein cintre et surmonté d'un dôme écrasé de mosaïque ; il a l'aspect sévère qui lui convient ; seules, les deux cheminées d'appel, indispensables d'ailleurs pour l'épuration des fumées nuisent à l'ensemble de l'édifice.

Il y avait à choisir entre plusieurs systèmes de fours. En effet, depuis 1848, date à laquelle on agita pour la première fois la question de l'incinération, les essais et les recherches des savants ont été considérables.

Au congrès tenu à Dresde, en 1876, on reconnut la supériorité des fours Siemens qui, grâce à leur disposition spéciale et à un système de combustion savamment combiné, consomment les corps avec une grande rapidité. Ce n'est pourtant pas ce procédé qu'a adopté l'administration de la ville de Paris pour les premiers fours du Père-Lachaise. Pourquoi ? La raison en est toute de cérémonial, et pour ainsi dire, de sentiment.

On a, en effet, pensé qu'une fois le principe de la crémation reconnu bon et utile on devait supprimer, dès l'abord, tout ce qui pourrait en éloigner le public et soulever ses répugnances ; or, pour fonctionner, le four Siemens doit être chauffé deux heures à l'avance, de sorte que, lorsque la porte s'ouvre pour le passage du cadavre, on aperçoit par l'orifice les flammes du bûcher et qu'une chaleur suffocante s'en dégage.

On a craint que les familles, jusqu'ici habituées aux inhumations calmes des cimetières, ne soient reprises et choquées, par contraste, de la brutalité de l'incinération ainsi pratiquée. Et l'on s'est arrêté, pour les premiers fours, au système Gorini, qui a fonctionné en Italie de 1874 à 1883.

Le four Gorini n'offre pas ces inconvénients. On ne l'allume que lorsque le corps a été déposé dans la cornue. Il ne donne qu'une température de six à sept cents degrés, et fait durer un peu moins de deux heures l'incinération d'un corps.

En Italie les cadavres sont apportés au temple crématoire dans un cercueil non fermé ; on les en retire et ils sont placés nus dans le four.

A Paris pour les mêmes raisons de sensibilité, on exige un cercueil très léger devant brûler rapidement, et qui ne laisse pas de cendres.

Jusqu'ici les fours Gorini ont très peu servi. Les partisans de la crémation semblent tenir beaucoup à ne pas donner l'exemple. Quatre incinérations seulement ont été pratiquées au Père-Lachaise depuis deux ans.

Le nouveau que l'on construit dans la nécropole profitera des améliorations indiquées par l'expérience. Le corps sera bien plus promptement consumé et bien plus économiquement. Actuellement, l'incinération d'un corps exige la dépense de 1,000 kilos de bois et dure deux heures ; avec le nouveau système, elle ne durera qu'une heure et ne coûtera, par l'emploi du coke, que 25 francs.

De plus, sur les indications de MM. le docteur Chassaing et Guichard, conseiller municipaux, qui ont été chargés d'étudier à Milan le fonctionnement des fours crématoires, on va tenter une expérience tout à fait nouvelle ; il s'agit de faire passer dans le four, pendant la durée de la combustion, d'énormes courants d'hydrogène qui en brûlant, activeraient l'incinération dans des proportions considérables.

## TRAGÉDIE DE SAINT-JACQUES L'ACHIGAN

## Enquête de coroner—Autopsie du cadavre—Détails complets—Arrestation

Nous avons déjà parlé de cette affaire et des circonstances mystérieuses qui l'ont accompagnée ; aujourd'hui, dit la *Presse*, nous sommes en position d'en donner les détails complets à nos lecteurs.

Dans la nuit du 14 mai dernier, trois personnes inconnues entrèrent dans le domicile de Normand, rentier, situé à quinze arpents de l'église de St-Jacques l'Achigan, après avoir fait jouer le verrou de la porte du sous-sol ; ils étaient au nombre de trois.

Ayant allumé une bougie, ils montèrent à l'étage supérieur, et connaissant ou couchait le nommé Normand, ils entrèrent dans sa chambre. Éveillé par le bruit de pas, il se leva sur son lit, alors l'un d'eux le saisit par la gorge pour l'empêcher de crier, tandis que son compagnon le frappait avec un sac de toile rempli de sable et de gravais ; le troisième les éclairait de sa bougie.

Croyant sans doute qu'il avait cessé de vivre, et entendant les cris de l'engagée, Julie Laurin, qui occupait l'appartement voisin, les vauriens s'y précipitèrent, et rouèrent de coups la pauvre fille, qu'ils laissèrent sans connaissance.

Au même instant, M. Damase Forêt, gendre de la victime, qui occupait avec son épouse la troisième chambre, entendit le bruit des cris et des pas dans la maison, s'élança en dehors de son appartement. Il se trouva face à face avec l'un des trois malfaiteurs qui, en l'apercevant, prit la fuite avec ses deux associés et la bande disparut par l'endroit où elle était entrée.

Damase Forêt se mit à leur poursuite, mais rendu sur la route, l'un d'eux lui tira deux coups de revolver et lui, n'ayant aucune arme, dut les abandonner et retourner auprès de son beau père, et ensuite courir chercher le docteur Beaudry. Affolé de terreur, Normand eut la force de se traîner jusqu'à la résidence de son voisin, M. Granger, où il est mort. L'alarme ayant été donnée, M. Joseph Bourgeois, huissier, et Siméon Marion, se mirent au jour à la poursuite des malfaiteurs. Mais par des mauvais chemins et allant à toute vitesse, le cheval ne put continuer et ils revinrent au village, afin de trouver de nouveaux coupables, qui avaient trop avancé sur eux. Dans l'intervalle, l'état de M. François Normand devenant critique, il reçut les derniers sacrements de l'Église des mains de M. l'abbé Maréchal, curé du lieu, et à neuf heures trente cinq minutes, jour de l'Ascension, il rendit le dernier soupir et fut enterré dans l'église. Quelques jours après, l'agent Cinq-Mars, qui se trouve veuve du défunt, eut vent de cette ténébreuse affaire et voyant qu'aucune enquête n'avait été tenue, pria M. l'avocat L. P. Brodeur d'écrire officiellement à M. Charles B. H. Leprohon, député coroner du district de Joliette, lui demandant d'ouvrir immédiatement cette enquête et de faire l'autopsie du cadavre.

Le lendemain, le coroner notifia M. le recorder de Montigny que Cinq-Mars devait se rendre à Joliette ; ce qu'il fit, accompagné du gendre, Damase Forêt, et M. le notaire Granger. Mardi dernier, le corps de jurés, composé d'hommes intelligents, fut assermenté à Saint-Jacques l'Achigan et treize témoins furent examinés en leur présence. Dans l'après-midi du lendemain, par ordre du coroner Leprohon, le cadavre fut exhumé et l'autopsie fut faite par MM. Beaudry et Lasserrière, médecins de l'endroit.

Le même soir, après avoir entendu le rapport et les dépositions sous serment des médecins, après quelques minutes de délibération, le jury rendit le verdict unanime de "meurtre." Pendant ce temps-là, le grand connétable Marsolais, de Joliette, et l'agent Cinq-Mars, n'étaient pas restés inactifs, et les recherches et les courses qu'ils ont faites tous deux jour et nuit, par mauvais temps, entre Joliette, le Petit Saint-Esprit, l'Épiphanie, l'Assomption et même en cette ville, sont incroyables ; pendant neuf jours, ces derniers ont recueilli de telles informations et ont amené deux témoins tellement forts que, jeudi matin, le coroner lança un mandat d'arrestation contre deux personnes qu'ils ont, le même soir, arrêtées, conduites à la prison de Joliette et écrouées en attendant l'arrestation d'une troisième. Ils ont aussi remis entre les mains du coroner un vilbrequin, la bougie, le sac de toile rempli de sable et de gravais, un chapeau en feutre et un soulier en cuir, laissés par les assassins dans leur fuite. Voici maintenant ce que nos deux agents ont trouvé à force de perquisitions : La veille du meurtre, deux braves et honnêtes ouvriers, MM. Riopel et Lynch, de l'Épiphanie, avaient pris le convoi de nuit à Terrebonne. A quelques pas d'eux, dans le char fumoir, se trouvaient trois individus, dont l'un surtout était fort bien connu d'eux. Rendus au terme de leur voyage, c'est-à-dire à l'Épiphanie, ils débarquèrent en même temps que nos trois hommes qui refusèrent une voiture qu'un charretier leur offrait. Au

contraire, ils prirent la route publique et disparurent dans l'obscurité, se dirigeant vers le Petit Saint-Esprit. Nous taisons pour le moment les noms de ces personnes, de peur de nuire aux fins de la justice. Vers deux heures du matin, le cheval et la voiture de M. Rodolphe Grégoire furent volés ; ce dernier demeure au moulin du Petit Saint-Esprit, ce qui explique comment, après l'assaut chez le défunt Normand, le gendre, M. Damase Forêt, a vu sur le chemin un cheval et une voiture et la fuite précipitée des brigands. M. Auguste Careau, cultivateur, les a vu passer à toute vitesse. Enfin, le nommé Grégoire a pu retrouver son équipage à Glasgow, où il avait été abandonné.

De plus, les hommes de la section du chemin de fer à Glasgow ont vu, dans la matinée du meurtre, dans le champ voisin, trois individus ; l'un avait perdu son chapeau et avait un mouchoir sur la tête, l'autre n'avait qu'un soulier. Ils seront amenés à Joliette afin d'identifier les accusés si c'est possible.

Marsolais et Cinq-Mars ont retrouvé un habit noir qui correspond parfaitement à la description donnée par l'un des témoins oculaires, et sont en possession d'autres précieux renseignements ; enfin aidés, pour ainsi dire, des meilleurs citoyens de St-Jacques, l'Épiphanie et Joliette, ils continuent leurs recherches jour et nuit. Hier le grand connétable était ici avec Cinq-Mars ; il est reparti pour chercher d'autres témoins.

M. Damase Forêt est décidé à pousser les choses à bout et à bonne fin.

Maintenant, voici le mobile du crime : Le défunt, François Normand était prêteur d'argent et était supposé garder continuellement d'énormes sommes d'argent dans un coffre-fort ; ceci n'était un mystère pour personne, et les personnes arrêtées par Marsolais et Cinq-Mars connaissaient parfaitement la résidence, ayant longtemps résidé dans une paroisse voisine et visité plusieurs fois St-Jacques, quoique depuis quelque temps habitant notre ville. L'un d'eux a déjà eu des démêlés avec la justice. Heureusement qu'ils n'ont pu rien voler et que l'argent du coffre-fort est intact.

## LE DESASTRE DE JOHNSTOWN

Johnstown, 19.—Les travaux du déblaiement ont été repris lundi matin avec un redoublement d'activité, et l'on annonce que cette ville et les autres localités des rives de Conemaugh, qui ont été également détruites, ne tarderont pas maintenant à se relever peu à peu de leurs ruines.

A Johnstown une activité fiévreuse a succédé à l'abattement et au découragement qui ont suivi les premiers jours de la catastrophe. Les entrepreneurs, chargés d'approprier la ville, ont actuellement cinq mille hommes à l'ouvrage. Pendant la journée le bruit des explosions de dynamite dont on se sert pour désagréger les débris est assourdissant, et pendant la nuit, les feux que l'on allume pour détruire les débris illuminent tout l'horizon. Quatre pompes à incendie que l'on a fait venir de Philadelphie fonctionnent nuit et jour pour enlever l'eau restée dans les caves des maisons détruites.

On a encore retrouvé pendant la journée dix-sept nouveaux corps humains. Dans ce nombre était celui de Mme Annie Bates, de Racine (Wisconsin), qui se trouvait parmi les voyageurs du fameux train express qui a péri dans l'inondation. La défunte avait sur elle sa chaîne et sa montre en or, divers bijoux, une somme de \$65 en espèces, et une traite de \$64.

Il y avait aussi dans le nombre des victimes retrouvées trois enfants qui ont été reconnus pour les fils d'un nommé James Clark, mais tous les autres corps étaient tellement décomposés qu'on a dû se décider à les enterrer sans même prendre le temps de chercher à établir leur identité.

Le comité de secours a résolu de faire venir de Chicago cent maisons portatives en bois afin d'abriter les survivants. Chacune de ces maisons aura 12 pieds de large sur 26 de long et pourra donner asile à six personnes.

On s'occupe aussi très activement de construire une prison, et les autorités locales prétendent quelle ne tardera pas à être remplie dès qu'elle sera achevée. Il est question, en effet, d'arrêter, en masse, toutes les personnes qui sont allées ramasser des objets de quelque valeur dans les débris et qui se les sont appropriés.

Ajoutons, en terminant, que l'on voit déjà exposés dans les vitrines de plusieurs magasins de New-York de nombreux souvenirs, épaves de la catastrophe de Johnstown, dont la plupart sont en vente. De nombreux groupes, notamment, stationnent toute la journée devant la vitrine d'un joaillier de Maiden Lane, où sont exposés des médaillons, des montres, des pierreries et toute sorte de bijoux souillés et encore couverts de boue. Une grande affiche annonce que tous ces articles proviennent d'un magasin de bijouterie détruit par l'inondation à Johnstown et qu'ils sont à vendre au bénéfice du propriétaire, qui n'a pu rien sauver de plus.

## PARLEMENT FRANÇAIS

## On propose une enquête sur l'état de la marine—La campagne électorale

Paris, 19.—A la chambre des députés le vice-amiral de Dompièrre d'Hornoy a déclaré hier que les navires de guerre que possède la France sont d'un type ancien et qu'ils devraient être remplacés par de nouveaux navires égalant en nombre et en force les flottes réunies de l'Allemagne et de l'Italie. C'est à cette seule condition, a ajouté l'orateur, que la France pourra conserver son rang de seconde puissance navale du monde. Et terminant l'amiral a proposé la nomination d'une commission qui serait chargée de faire une enquête sur l'état de la marine.

L'amiral Krantz, ministre de la marine a répondu au vice-amiral de Dompièrre d'Hornoy qu'avec les crédits actuels il lui était impossible d'augmenter le nombre des ouvriers employés dans les arsenaux de l'Etat. Les contrats du gouvernement avec l'industrie privée pourraient, certes, être augmentés. Il faudrait, pour cela un surcroît de dépenses de 50,000,000 de francs. Cette somme pourrait être répartie sur les cinq budgets suivants : L'amirauté, a-t-il ajouté, s'occupe actuellement de perfectionner les anciens navires de guerre et les torpilleurs.

M. Chevillotte a insisté sur la nécessité de réformes dans la marine et la suite de la discussion a été renvoyée à demain.

Paris, 19.—Les adversaires du boulangisme nient que l'ex-président Grévy a signé, comme l'affirme Boulanger, un décret autorisant le général à acheter secrètement des habillements pour l'armée territoriale. Le *Matin* déclare que M. Grévy ayant refusé de signer ce décret le général Boulanger le renvoya plus tard au président au milieu d'autres documents, qui furent signés par ce dernier sans qu'il en prit connaissance, et qu'il obtint la signature de M. Grévy par stratagème. Comme M. Grévy ne se souvient pas d'avoir signé le décret, l'explication ci-dessus paraît être plausible.

Le général Boulanger a publié un avis informant les fonctionnaires qui lui ont envoyé des lettres compromettantes qu'il aurait tort d'avoir des inquiétudes à sujet de la saisie de papiers boulangistes par le gouvernement. Il ajoute que toutes les lettres pouvant nuire aux intérêts de ses amis étaient immédiatement détruites et que les assertions contraires du gouvernement sont fausses.

## BRULES A MORT

## Une mère et deux de ses enfants périrent dans les flammes

Manotick, Ont., 19.—Lundi soir vers minuit, alors que tout le monde dormait le feu prit à la résidence de M. Richard Wilson, Gloucester. Il n'y avait qu'un porte. M. Wilson s'éveilla et constata que les flammes bouchaient déjà l'unique issue. Sa famille se composait de sa femme et de cinq enfants.

Après une lutte désespérée, M. Wilson réussit à sauver trois enfants, mais sa femme et ses deux plus jeunes enfants furent brûlés à mort. Il n'y a pas de doute que la mère a perdu la vie en voulant sauver ses enfants.

Lorsque les voisins arrivèrent, ils trouvèrent Wilson à quelque distance de la ville, presque nu, horriblement brûlé et entièrement fou.

La maison a été consumée avec son contenu, et ces pertes de vie ont causé un deuil général dans la localité.

## Départ d'un navire de guerre pour Haïti

WASHINGTON, 19.—La corvette *Keary*, de la marine des Etats-Unis, es partie de l'arsenal maritime de Brooklyn pour Haïti, portant le pavillon de l'amiral Gherardi, et ayant à bord un équipage de trois cents hommes. Ce n'est pas sans appréhension que matelots et officiers s'embarquent pour Haïti dans cette saison, qui est la saison des pluies, et par conséquent de la fièvre jaune. Les mesures les plus rigoureuses sont prises pour garantir autant que possible la salubrité du navire contre une contagion semblable à celle dont ont été infectés l'hiver dernier le *Boston* et le *Yanti* dans les mêmes parages. L'impression produite sur les équipages par ces malheureuses expériences est telle que dernièrement, quand il a été question que le *Boston* retournerait à Haïti, les désertions ont commencé à se multiplier au point qu'il a fallu ancrer le navire dans la rivière de l'Est pour retenir les matelots à bord. Le *Boston* ayant reçu une autre destination, il a été appelé à l'arsenal.

La marine du commerce a aussi beaucoup de peine à retenir des équipages pour les voyages des Antilles dans cette saison. On paye ordinairement les matelots pour la navigation des côtes à raison de \$16 ou \$17 par mois. Il faut payer aujourd'hui \$22 pour aller à Haïti.

## Un nouveau journal boulangiste

PARIS, 19.—Un nouvel organe boulangiste est sur le point de voir le jour. C'est le *Journal des Grands Paris*. A nombre des écrivains qui y contribueront seront MM. Naquet, De Cassagnac, Rochefort, Cornely, Laguerre, Megar, D'Ornanos, Laisant et Cherissee.



Monument Cartier-Brebeuf

Inauguration solennelle

Les Fêtes religieuses et civiles

Spectacle imposant

Le salut.—La messe.—La procession.—Le banquet.

Les deux principales journées de notre grand triduum national sont déjà passées, mais laissent derrière elles un souvenir ineffaçable.

Nous avons une fois de plus démontré l'intensité de notre patriotisme, l'ardeur de notre foi, le culte que nous avons pour les gloires de la patrie. Puissent ces jours consacrés au souvenir du passé, notre affirmation comme peuple, donner à notre race un nouvel élan vers les horizons destinés que la Providence lui réserve!

Nous donnons ci-après un compte-rendu de la fête aussi complet que l'espace dont nous pouvons disposer nous le permet.

Arrivée du 65ème

Le convoi spécial portant le 65ème Bataillon ne devait arriver que sur le coup de minuit.

Mais bien avant cette heure, une foule nombreuse avait déjà envahi le quai de la gare et s'amusa de grand cœur. Il y avait là des étudiants—ne les trouve-t-on pas partout, ces gais lurons?—qui donnaient l'entrain par leur turbulente humeur et leurs joyeuses chansons. Hissés sur les épaules des plus robustes, quelques-uns d'entre eux haranguaient cette foule enthousiaste qui battait des mains et poussait des vivats à fendre l'air. J'ai vu échoquée échevelée n'a eu pareil triomphe!

Il était minuit et dix environ lorsqu'un coup de sifflet strident annonça l'arrivée rochaine du convoi. Les cris, les acclamations éclatèrent avec une force nouvelle. Quel brouhaha assourdissant! Et lorsque la locomotive s'arrêta, haletante, le train fut littéralement assiégé, cerné, par les milliers de joyeux spectateurs qui encombraient la gare. Il fallait voir ces chaudes poignées de mains échangées à travers les vitraux ouverts des wagons!

Les officiers du 9ème présents, entre autres, les Lt.-Col. Roy et Evanturel, le cpt. Levasseur et Jolicœur, les lieutenants Jos. W. Lebel, Jules Paradis, Ed. LeBel, etc., souhaitèrent la bienvenue à leurs confrères montréalais, puis au son clairon les 65èmes descendirent de voiture pour se reformer en bataillon en dehors de la station.

Quelques minutes après, ces braves, musique et corps de clairons en tête, se mettaient en marche pour aller prendre possession de leur camp déjà tout dressé sur les plaines, à l'ouest du manège.

Toute une escouade de vieux soldats du 65ème, armés de torches, éclairaient la route. On passa par la côte du Palais, les rues St-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, St-Louis et la Grande Allée. L'excellente fanfare du 65ème joua plusieurs morceaux dont les joyeuses notes, mêlées à toute volée dans le calme de la nuit, firent apparaître aux fenêtres toute

la ville endormie. La foule, que l'on vient de voir à la gare si joyeuse, s'est rangée aux côtés du régiment en deux haies formidables et continue de pousser des bravos, de crier: "Vive le 65ème!" Nos amis de Montréal, l'arme au bras, le sac au dos, paraissent fiers d'une aussi chaleureuse réception.

Arrivé au camp, le bataillon se retira sous les tentes. La bande joua l'air joyeux de "Vive la Canadienne" et le "God Save the Queen", puis la foule, avant de se retirer, poussa un dernier bravo. Le camp s'endormit bientôt, et les plaines reprirent leur tranquillité habituelle, interrompue seulement d'une heure en heure par les appels des sentinelles vigilantes montant la garde autour du camp.

Parade militaire

Le premier jour de notre grand triduum national s'est levé, dimanche matin, plein de promesse et d'espérance. Non pas que le soleil se soit montré sans effort dans toute sa brillante splendeur. Mais l'atmosphère était fraîche, un bon vent de Nord-Ouest finit par chasser les nuages quelque peu inquiétants qui semblaient vouloir se coller au firmament, et bientôt apparut un ciel serein et azuré.

La grande parade militaire annoncée comme premier article de notre fête nationale a eu lieu à huit heures et demie, dimanche matin, à la Basilique.

Ça été l'une des plus belles parades dont Québec ait été témoin depuis longtemps. Elle se composait de trois régiments: du 65ème, sous le commandement du Lt.-col. Dugas, nombrant 314 hommes; du 9ème commandé par le Lt.-col. Roy, nombrant 150 hommes; la Batterie B, sous le commandement du capt. Farley, et d'un détachement de la cavalerie, forts tous deux de 140 hommes.

Par droit de séniorité, le Lt.-colonel Amyot avait le commandement général.

Le 65ème et le 9ème quittèrent le camp à huit heures et demie au son de leurs fanfares. A la porte St-Louis, ils furent rejoints par la Batterie B, précédée de sa faufare, et un peu plus loin par le détachement de la cavalerie. Tout le long de la route, les diverses bandes jouèrent des morceaux enlevants. Les trottoirs étaient bordés d'une double haie de curieux, et partout des drapeaux flottaient au vent. Tout respirait la gaieté, un grand jour de fête.

En face de la Basilique et sur la place du vieux marché où s'élève aujourd'hui la fontaine des Jésuites, s'était massée une foule considérable.

Voici dans quel ordre les divers corps sont entrés à l'église: le détachement de cavalerie, la Batterie B, le 65ème, puis le 9ème. Dans la marche, le 65ème venait à la suite de notre bataillon, mais à la porte de la Basilique, le 9ème céda le pas au régiment de Montréal qui le précéda dans notre antique temple, cette journée-là si pimpant, si joyeux, sous la volupté de ses décorations. C'était tout un spectacle que cette colonne de 700 têtes blanches qui défilait par la Grande-Allée et la St-Louis. Le détachement de cavalerie avec ses brandebourgs, les ceinturons blancs et les galons d'or de la Batterie B tranchaient gaiement sur l'uniforme sombre commun au 9ème et au 65ème, qui semblaient ne faire qu'un seul régiment.

Le 65ème était accompagné de son aumônier, le R. P. Garceau, Jésuite, qui avait endossé la bandoulière militaire par-dessus la soutane et marchait en arrière du bataillon entre deux des principaux officiers.

La messe fut dite par M. l'abbé Faguy, curé de Notre-Dame de Québec et aumônier du 9ème. Le lieutenant Ed. LeBel, du 9ème, et le capt. Mackay, du 65ème agissaient comme servants. Contrairement à ce qui a été annoncé, il n'y a pas eu présentation d'armes au moment solennel du sanctus.

Le temple était rempli d'une affluence considérable; vue du haut des galeries, la nef encombrée de tant de militaires, de sabres, de baïonnettes, de *helmets* blancs, présentait un curieux coup d'œil.

La messe finie, la foule s'écoula, les soldats reformèrent leurs rangs, remontèrent au camp en passant par les rues Buade, Du Fort et St-Louis. Les musiques éclataient en airs joyeux.

Les régiments une fois débandés, le commandant du 65ème invita les officiers du 9ème à boire un verre de champagne au Lion d'Or. Et, comme bien l'on pense, durant toute la journée les officiers des deux bataillons se sont fait un échange de mutuelles politesses.

Voilà, en peu de mots, la parade, telle qu'elle nous a paru. Les soldats du 65ème, qui viennent de passer par leurs exercices annuels, sont parfaitement dressés et présentent bien. Le 9ème a paradé avec avantage.

Nos deux bataillons canadiens-français étaient jolis à voir; nous les avons applaudis de grand cœur. Tout le monde tait fier d'eux.

Visites officielles

Dans l'après-midi, les officiers des différentes sociétés en visite à Québec sont allés présenter leurs hommages au président de la société St-Jean-Baptiste, et à M. Jules Tessier, maire suppléant. On est allé au Palais législatif pour rencontrer les membres du gouvernement provincial.

Des discours furent prononcés par le premier ministre, l'hon. Dr Martel, de Lewiston, M. A. Robitaille et autres. Le soir, après le salut, les diverses sociétés St-Jean-Baptiste se sont rendues au palais cardinalice où elles ont présenté une adresse à Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le salut à la Basilique

La vaste nef, les jubés, les arcades et les allées de la Basilique pouvaient à peine contenir la foule qui s'y était réunie dès avant 7 heures.

Lorsque le clergé est entré au chœur, les musiques réunies du 8ème et du 9ème, placées dans une chapelle latérale, jouèrent la Marche Pontificale de M. Gustave Gagnou.

L'abbé Paquet monta ensuite en chaire et prononça l'allocution patriotique suivante:

"Magnificavit Dominus facere nobiscum, factis super nos tantis."  
—Le Seigneur a opéré en nous de grandes choses: voilà pourquoi nous sommes dans la joie. (Ps. 125, v. 4.)

EMINENCE, (1)

Mes Frères et bien chers compatriotes,

Toute société humaine est faite pour le bonheur. Dans l'essor général qui emporte les peuples au terme de leurs destinées, un même besoin les presse, un même souci les domine, une soif commune et insatiable les tourmente: c'est le besoin, le souci, la soif de la prospérité et du bonheur. Il n'en est pas qui n'essaient de conquérir ce bien précieux, soit en poursuivant dans les hasards de la guerre des projets de gloire et d'agrandissement, soit en s'adonnant aux arts de la paix et au développement régulier de la richesse publique.

Or parmi ces peuples, tous épris de grandeur, tous avides de progrès, de prospérité et de triomphe, en connaît-on beaucoup qui soient vraiment heureux, qui jouissent en repos des douceurs d'une félicité solide et effective?—J'ouvre la carte du monde, et mes yeux étonnés cherchent vainement dans la multitude des nations celles à qui le bonheur, le vrai bonheur, sourit. Les unes, privées encore de toute civilisation, crouissent ignorées dans l'ornière du vice et les ombres de la barbarie. D'autres, mises en contact avec les peuples d'Occident, émergent à grand peine de l'océan ténébreux où elles étaient plongées. Ici c'est la terreur, le despotisme brutal, là les révolutions, le trouble et l'anarchie. De toutes parts, on gémit sous le pesant fardeau d'armements redoutables, et les brillantes richesses dont l'étalage fait en ce moment l'admiration du monde ne peuvent voiler aux regards des signes trop manifestes de décadence et de ruine. On s'inquiète, on s'agite: l'Europe est sur un volcan.

Quoi donc! ne se trouve-t-il pas sur toute la face du globe un seul pays, un seul peuple, quelque petit soit-il, qui se puisse dire heureux, dont la conscience droite et sereine porte sans trembler ses espérances et sa fortune?

Oui, M. F., il en est un, Dieu merci, il est un peuple, jeune et modeste sans doute, mais que le Ciel bénit, que le Tout-puissant protège, qui est fier du passé, satisfait du présent, confiant dans l'avenir, qui goûte avec ivresse les bienfaits de la vie sociale, et ce peuple, tout le dit, tout le proclame en ce jour, c'est vous, c'est nous, c'est le peuple Canadien-français.

Nous sommes un peuple heureux: tel est le cri qui s'échappe spontanément de nos lèvres. Ce bonheur, il jaillit, il éclate, il rayonne dans l'imposante ma-

jesté de cette démonstration. Vous le portez sur vos fronts, dans le reflet de vos âmes, dans les plis de vos bannières, dans l'union générale et sympathique de vos cœurs. Il s'accroît singulièrement de l'extrême plaisir que vous fait éprouver la présence au milieu de nous de tous ces délégués, de ces hôtes chéris, de ces amis et de ces frères (1) accourus de si loin et qui gardent si fièrement leurs titres de Canadiens, de Français et de catholiques.

Réunis ce soir en cette pieuse enceinte pour répondre à la belle pensée qu'ont eue les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste d'ouvrir par un Salut centriduum national, vous prouvez en même temps votre foi religieuse et l'esprit éclairé de votre patriotisme. Vous venez une fois de plus, dans le temple de Celui dont la main souveraine dispose à son gré des nations, sceller à jamais par un pacte fécond l'indissoluble alliance de la religion et de la patrie.

L'idée est grande, M. F., l'inspiration est divine.

Demain vous assisterez à l'inauguration solennelle d'un de ces monuments qui ont pour mission de redire à tous les âges futurs la gloire touchante des héros. Vous verrez, à l'endroit même qui fut comme le berceau de notre race, en présence de nos chefs, de nos plus hautes autorités civiles et religieuses, vous verrez, dis-je, s'écrire sur le granit, sur des tables de bronze le protocole immortel du traité conclu, il y a trois siècles, entre Dieu et nous.

Ce que je veux aujourd'hui, c'est que nos cœurs émus évoquent ces souvenirs pour en saisir le sens et en bien pénétrer les larges enseignements.

Notre pays est heureux, plus heureux que les grandes puissances qui se disputent l'empire du monde. Quel est donc le secret de son bonheur et de sa force? Quelle a été la source, le fondement et la cause de sa félicité?—Je dis, et votre foi confirmera cette réponse, que l'Eglise catholique, dont nous sommes les fils, a été la cause première, principale, le facteur essentiel de notre grandeur nationale. *Magnificavit Dominus facere nobiscum, factis super nos tantis.*—Le Seigneur, par son Eglise, a opéré en nous de grandes choses; voilà pourquoi nous tressaillons d'allégresse.

I

Trois éléments, M. F., entrent dans le bonheur d'un peuple: le progrès matériel, la force intellectuelle, la puissance morale et religieuse; en d'autres termes, l'outil, la plume et l'artel, le sol, la pensée et Dieu. Un peuple sans Dieu n'est qu'un monstre; sans culture d'esprit, c'est une horde sauvage; sans ressources territoriales, c'est un esclave. Or je ne crains pas d'affirmer qu'au triple point de vue des intérêts matériels, intellectuels et moraux l'Eglise catholique a exercé la marche du peuple canadien une influence décisive, et que nul pouvoir n'a pesé comme elle dans la balance de nos destinées nationales.

Il faudrait certes n'avoir jamais lu les plus belles pages de notre histoire pour ignorer ce que doit le Canada français, même en ce qui concerne des intérêts matériels, à la religion et au catholicisme. L'Eglise catholique, M. F., bien qu'elle ait pour objet direct de sa mission le salut des âmes par la grâce, sait néanmoins faire à la nature la part qui lui revient; elle n'exclut pas de son action l'ordre des choses humaines, sur lequel comme sur une base nécessaire viennent prendre place les œuvres divines. Loin de là, j'oserais dire que l'esprit qui l'anime et le zèle ardent qu'elle déploie pour la gloire de Jésus-Christ lui font en quelque sorte un devoir de travailler au progrès et au soulagement matériel des peuples qu'elle veut sauver.

C'est ce que démontrent jusqu'à l'évidence nos annales canadiennes.

Et d'abord pourquoi les fondateurs de notre nationalité, les Corbière, les Champlain, les Maisonneuve, hommes si distingués, ont-ils avec tant de courage sacrifié leur patrie, affronté les fatigues, les dangers et la mort, et, après tant de travaux et de luttes, réussi à créer sur ce continent une société pleine d'avenir? Est-ce dans un motif humain, dans un intérêt pécuniaire et grossier que nous devrions chercher la source de tant de force et le but premier d'une œuvre si consistante et si divine? Ah! non: si ces héros, secrètement poussés vers de lointains horizons ont jeté les bases d'une France nouvelle, s'ils ont fondé et solidement établi notre nationalité, c'est qu'ils étaient catholiques: c'est que, fils dévoués de l'Eglise, ils voulaient, sur ces rives, planter la croix de leur sauveur, et confier aux mains d'un empire glorieux le sceptre des peuples rachetés!

Tel a été leur dessein, et pour les seconds dans cette œuvre admirable, quels hommes, quels apôtres voyons-nous accourir! des disciples généreux de François d'Ignace, plus tard des fils de l'illustre Olier, c'est-à-dire trois groupes choisis d'ouvriers évangéliques.—Champlain disait (2) de ces saints religieux qu'avec de telles volontés on eût vite créé une colo-

nie prospère. L'histoire en effet nous le montre, ces pionniers du Christ, faisant eux-mêmes les premiers défrichements, traçant dans le sol les premiers sillons, et fécondant ainsi de leurs mains consacrées cette terre d'où devait sortir la richesse nationale. Sages agronomes, intrépides colons, découvreurs hardis et infatigables, ils ont été tout cela avec un égal courage; ils ont donné l'élan aux industries naissantes parce qu'ils étaient apôtres, et que pour enfanter un peuple à Dieu il faut d'abord songer à lui assurer une patrie.

C'est dans ces sentiments et avec cette hauteur de vues que l'immortel Laval fonda de Québec une école des arts et métiers, destinée à former l'élite des travailleurs, le noyau d'un peuple industriel et puissant.

Non, tout ce que firent pour l'avancement matériel de ce pays nos apôtres, nos prêtres et nos pasteurs, nous ne saurions le dire. Ils ont mêlé leur vie à la vie de leurs frères, partagé leurs soucis, leurs travaux, leurs souffrances, ils ont béni, cimenté de leurs sueurs chacune des pierres sur lesquelles repose dans son étonnante fermeté notre édifice social.

Comment peindre leur charité, leur zèle et leur dévouement dans ces guerres sanglantes, qui tant de fois mirent en péril l'existence même de la colonie! S'agissait-il de négocier la paix avec les sauvages, la croix du missionnaire, déposé auprès le symbole. Fallait-il, au contraire, porter les armes contre cet ennemi féroce et cruel, c'est aux genoux des ministres de Dieu que le pauvre colon demandait, en partant, la vie des combats et la trophy de la victoire.

Suivons, M. F., le peuple canadien pendant cette période si troublée, si mouvementée de la domination française; voyons-le aux prises tantôt avec les fils d'Albion, tantôt avec les fiers enfants des bois; toujours la religion, toujours la foi et l'Eglise apparaissent près de lui comme son meilleur appui et le soutien de son courage. On ne peut lire sans une poignante émotion ces pages dramatiques où l'histoire, mettant sous nos yeux, parallèlement aux luttes des derniers temps du régime français, les actes épiscopaux émanant alors du siège de Québec, nous fait voir quels liens sacrés unissaient dans un même sentiment le pasteur et le troupeau. On dirait un seul cœur battant sous deux poitrines amies. Chaque victoire retenait dans l'âme de nos Evêques comme un écho triomphant; chaque défaite leur arrachait des larmes amères et des cris de douleur.

Grâce à Dieu, cette action du clergé sur le peuple, cette salutaire influence de l'élément religieux sur la vie matérielle des Canadiens-français n'a point cessé avec les guerres et les besoins primitifs. Aujourd'hui comme alors, l'Eglise est l'espoir du pauvre, l'amie de l'ouvrier et l'inséparable compagne du colon. Personne n'a oublié avec quel empressement elle protestait jadis contre les empiétements d'un pouvoir tyrannique, dénonçant ses tendances et ses persécutions, joignant sa voix à celle de tout le peuple pour détourner de notre nationalité ce qu'elle considérait (1) comme un grave et suprême danger. Ces lettres ont porté leurs fruits; le fanatisme n'est plus, ou s'il a conservé quelques restes de vie, le voilà expirant dans une sombre et douloureuse agonie. Aneal avec quel bonheur l'Eglise du Canada contemple maintenant les rapides progrès qui vont s'accomplissant par la main de ses enfants. Elle se réjouit, M. F., de vos nobles succès, applaudit à vos entreprises, à vos légitimes efforts; elle favorise vos grandes œuvres, le mouvement agricole, la colonisation, elle ouvre des paroisses, des comtés, des diocèses, elle ne cesse d'appeler sur vous et sur tous vos travaux les bénédictions du Seigneur.

Car, vous le savez, celui dont la Providence fait germer le grain de blé et aussi le seul qui fasse prospérer les nations.

II

Cependant, hâtons-nous de le dire, le progrès matériel, quelque enviable qu'il soit, n'est lui-même qu'un élément bien médiocre dans le bonheur des peuples. C'est moins par la force des bras et des machines que par l'intelligence qu'une nation s'élève loin du niveau vulgaire où rampent les races inférieures.

Rien n'égale, en ce monde, la souveraineté de l'idée. Image du Verbe Créateur, verbe elle-même de l'esprit humain, elle fait et défait les trônes, organise les empires, les soumet, les gouverne. C'est un soleil qui rayonne, un pouvoir qui agit, une influence qui commande. Quand ce soleil luit sur une nation, quand les sciences et les lettres, dignes de la vérité qu'elles sont chargées de répandre, en font pénétrer la lumière dans toutes les couches sociales, on peut affirmer sans crainte que cette nation grandit et qu'elle est près d'atteindre aux plus hauts sommets de la civilisation véritable.

Eh bien! je le demande, n'est-ce pas l'Eglise catholique qui, par la voix de ses prêtres, de ses missionnaires et de ses apôtres, a, la première, fait briller sur ce sol d'Amérique, en même temps que la foi, le glorieux flambeau des lettres hu-

(1) Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

(2) Canadiens-Français venus en grand nombre des Etats-Unis.

maines ? n'est-ce pas à elle que nous devons cet amour de la science, ce culte de la vérité, cette religion de la pensée dont nos pères nous ont légué l'héritage, et qui n'est pas, disons-le, un des moindres joyaux de notre couronne nationale.

En jetant un coup d'œil sur les premiers temps de la colonie, alors que de rares familles en formaient tout l'espoir, on est heureux de constater que, grâce à l'initiative de zélés religieux et de femmes sublimes, non seulement l'instruction primaire était donnée aux enfants, mais que les sciences elles-mêmes fleurissaient déjà sur ces plages nouvelles.

Dès cette époque, en effet, dans le collège fondé par les RR. PP. Jésuites et qui fut d'un si grand secours à la cause de l'éducation, on rapporte que des thèses sur la philosophie et la physique furent soutenues avec succès en présence des autorités civiles et militaires. Ainsi l'Eglise, en abordant ces rivages, s'empressait d'allumer au cœur de notre race ce feu pur et sacré, cette flamme divine dont l'éclat grandissant nous a révélé le chemin des hautes destinées et des pacifiques conquêtes.

Ah ! de quels bienfaits les générations actuelles ne sont-elles pas redevables à ces antiques maisons, à ces vénérables instituts qui pendant si longtemps, soit par eux-mêmes, soit par des écoles qu'ils soutenaient de leurs deniers, disons mieux, de leurs sacrifices, ont répandu l'instruction dans toutes les classes populaires, tissé, maintenu le fil de ces traditions d'honneur qui aujourd'hui encore sont notre joie et notre orgueil.

Sans doute, en ce dernier siècle, les gouvernements civils, justement soucieux des progrès de l'éducation et de la gloire intellectuelle de notre chère patrie, ont beaucoup fait pour venir en aide à l'insuffisance des parents. Mais qui pourrait nier que dans ce vaste mouvement la part la plus large et la plus importante appartienne à l'Eglise ? Qui pourrait méconnaître les immenses services que le catholicisme, protecteur né des arts, des sciences et des lettres, rend chaque jour au pays et à la jeunesse canadienne.

La religion, M. F., aime le bien des âmes ; puissance spirituelle, elle veut tout ce qui élève, tout ce qui épure, tout ce qui ennoblit. La lumière a pour elle d'irrésistibles attrait, parce que religion et lumière sont filles du ciel. Ouvrez et parcourrez les mandements de nos Evêques, les actes de nos Conciles, voyez ce que décrètent ces voix autorisées sur l'instruction primaire, l'importance des études, des notions philosophiques sur l'enseignement supérieur, sa nécessité, ses bienfaits, comptez en cette province les maisons d'éducation où la religion préside, où elle parle et agit, où elle enseigne et dirige, nombre, considérez tous les hommes éminents que sa main a façonnés, hommes d'Etat, hommes de science, citoyens éclairés, dont les uns dorment en paix dans la poussière du tombeau, les autres brillent au sommet de toutes les classes sociales, et dites si ce n'est pas des lèvres de l'Eglise que descend sur l'âme du peuple Canadien-français ce qui est sa noblesse, sa grandeur et sa vie, le *fiat lux* des nations policées.

Notre littérature elle-même doit à l'Eglise ses conceptions les plus hautes et ses plus nobles accents. Par elle ont été formés, soutenus à leur début la plupart de nos hommes de lettres et c'est d'elle, de son esprit que sont nées ces pages éminemment canadiennes qui chantent l'héroïsme de nos pères, les vertus et la foi de nos aïeux.

Un grand orateur (1) a dit : " Les lettres sont le palladium des peuples véritables... Il n'y a que les peuples en voie de finir qui n'en connaissent plus le prix, parce que plaçant la matière au dessus des idées, il ne voient plus ce qui élève et ne sentent plus ce qui émeut. " Sachons toujours, M. F., mettre les idées au-dessus de la matière, le progrès intellectuel au-dessus des richesses, du mouvement des écus et de l'épaisse fumée des usines. C'est par le spiritualisme qu'une nation monte à la gloire. Laissons aussi à la religion l'influence qu'elle exerce sur les intelligences. Elle a été jusqu'ici la plus sûre sauvegarde de notre esprit national, de nos idées et de notre langue : elle en sera dans l'avenir l'imprenable rempart.

### III

Voir jaunir des moissons, prospérer ses entreprises, ouvrir gaiement son âme aux tranquilles jouissances des lettres et de l'esprit, c'est beaucoup pour un peuple. Mais est-ce tout ? est-ce tout ce qu'il faut pour rendre un peuple heureux ? Non, M. F. Un troisième élément, le plus essentiel de tous, le premier et le plus puissant entre nécessairement dans le bonheur des nations ; c'est l'élément moral et religieux. Otez cet élément, supprimez cette force, et du coup vous sapez le fondement même de l'édifice social. " *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.* " (2) La justice, dit l'Ecriture, élève les nations, mais le péché les abaisse et les rend misérables. La patrie est un temple, un vaste sanc-

tuire où tout un peuple à genoux prie, espère et aime. Qu'on bannisse la prière, qu'on renverse l'autel, et le temple est détruit ; ce n'est plus qu'une demeure vide de choses saintes, une construction fragile qui n'a rien de sacré, rien qui la protège contre les foudres du Ciel et les justes anathèmes du maître souverain des nations.

Si donc la vertu, la religion, la morale sont des forces nécessaires au bien des sociétés, si elles sont le moyen de tenir en équilibre les différents pouvoirs et d'assurer le règne de la justice, de la paix et de l'ordre, quel en sera le principe ? La raison naturelle ? Ah ! consultons l'histoire. L'histoire est la pour nous dire l'évidente impuissance des dogmes philosophiques à maîtriser les passions humaines et à retenir les peuples sur la pente fatale de leur décadence. Les Grecs avaient de l'esprit, les Romains du savoir, et cependant ces deux nations fameuses, déchues, dégénérées, n'ont-elles pas roulé dans l'abîme, entraînées par le poids de leur corruption et de leur faute ? Non ! M. F., une seule force, une seule puissance au monde est capable de prévenir de semblables catastrophes : c'est l'Eglise catholique, interprète de la foi, gardienne incorruptible du décalogue et de la loi divine.

Or, ai-je besoin de le rappeler à vos cœurs, cette Eglise est la nôtre : cette force surnaturelle est celle qui nous gouverne, celle d'où nous tenons l'inestimable trésor de notre vie religieuse. Voilà ce qui a fait que cette vie saine et féconde, du jour où elle jaillit des flancs de la France chrétienne, s'est maintenue si pure et coule si abondante dans le fleuve sacré de nos traditions nationales.

Ici, M. F., viennent se placer sur mes lèvres des noms que votre reconnaissance appelle, que votre amour exalte et que les anges acclament. Brébeuf, Jogues, Lallemand ! Ah ! quels ancêtres dans la foi, quels héros, quels apôtres du catholicisme canadien ! Vous fûtes, ô glorieux saints, pour le peuple qui vous vit mourir ce que Jésus-Christ a été pour l'humanité toute entière. C'est dans le sang d'un Dieu que l'Eglise universelle puise sa force et sa fécondité. C'est dans le vôtre, dans ce sang généreux d'incomparables martyrs que l'arbre jeune encore de l'Eglise du Canada plonge avidement ses racines et boit la sève de l'immortalité !

Ce principe religieux, cette vie sainte et divine infusée dans l'âme de nos pères, l'Eglise, M. F., instrument béni de la Providence, la merveilleusement conservée. — Je ne rappellerai pas avec quel zèle et quelle sollicitude l'Episcopat canadien suivant l'exemple du premier évêque de Québec, Mgr de Laval, ne cessa de veiller au maintien des croyances et à la pureté des mœurs publiques. Ces réflexions m'entraînaient trop loin. Deux grands faits, cependant, dont l'importance domine la marche historique du peuple canadien-français, s'imposent ici à notre patriotique attention. C'est que les chefs religieux de notre race l'ont su préserver d'une double défection, des tristesses et des hontes d'une double trahison.

L'hérésie, d'une part, politiquement victorieuse, eût bien voulu compléter son triomphe sur le Canada français en déracinant du cœur de ses enfants cette foi catholique dont ils faisaient la base de leur nationalité. D'autre part, quelles pressions, quelles fortes séductions exercées sur le peuple ! Quels motifs apparents offerts à son esprit pour le soulever contre l'autorité légitime et l'entraîner hors des voies d'une franche obéissance ! — Dieu merci, ces tentatives n'ont pu faire fléchir la vertu de nos pères : ils sont restés fidèles et à Dieu et au roi. Dociles aux enseignements de l'Eglise et de leurs pasteurs, ils ont marché d'un pas ferme entre les profonds abîmes de l'hérésie religieuse et le piège menteur de l'hérésie politique, et cette sage direction les a sauvés.

Déjà fort de lui-même et de l'assistance divine le catholicisme canadien franchit les bornes de ce pays. — Qui de vous, en effet, n'a présente à l'esprit cette belle et mémorable expédition entreprise, il y a vingt ans, par une poignée de braves dont le drapeau mêlé aujourd'hui sa gloire à celle de Carillon (Les zouaves pontificaux présents à la cérémonie, portaient avec eux le drapeau de Carillon) ? C'est une loi naturelle que dans les temps de crise la vie refuse vers sa source. Rome alors était menacée, Rome, la tête du monde, le centre des pensées et des espérances catholiques. Que vit-on tout à coup ? des fils du Canada se lever dans leur foi, abandonner sans regrets, patrie amis et famille, et aller, nouveaux " Croisés " (mot de Louis Veillot — Rome pendant le concile, tome I) sur le chemin St-Pierre, porter au-delà des mers fin courage et un dévouement dont l'Europe gardera un impérissable souvenir.

Et nos frères qui émigrent, semant partout leurs croyances, et nos prêtres qui les suivent, et cet appui efficace que le sacerdoce canadien donne depuis des années avec une force croissante au catholicisme de nos voisins ne prouvent-ils

pas une vigueur, une plénitude morale merveilleuse ? Pareille exubérance n'est-elle pas un des signes dont Dieu se plaît à marquer les peuples prédestinés ?

Mais je vois d'autres signes plus éclatants encore, et qui sont comme le fait suprême de la faveur divine.

Dans un coin renommé de cette terre canadienne, s'élève un sanctuaire où chaque année affluent de toutes les parties du pays, jusque des Etats-Unis, des milliers de pèlerins. Là les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux se redressent : toutes les plaies sont guéries, toutes les misères soulagées. C'est un foyer permanent de vertu et de grâce, un monument de foi, une forteresse religieuse. Or à qui devons-nous ce sanctuaire précieux et cette gloire nationale ? à l'Eglise catholique, à Jésus-Christ lui-même qui a placé Ste Anne au cœur de ce pays pour en être la gardienne, l'invincible patronne.

Et pour que rien ne manquât au peuple canadien, pour que sa foi fût mieux connue de tous et que l'Eglise qui lui est chère reçut sa dernière gloire, sa couronne et sa consécration, l'œil d'un grand Pontife s'est abaissé sur nous. Sa main vénérable et sainte a choisi l'un des nôtres ; elle l'a béni, élevé à cette sublime dignité dont ces hauteurs reflètent l'éclat de la tiare, qui commande le respect, l'admiration et l'amour, qui rayonne sur le front des peuples, les grandit, les illustre et appelle sur eux les regards de l'univers entier.

Voilà, mes Frères, ce qu'a été pour nous la religion catholique. Elle nous a fait heureux : au triple point de vue du progrès matériel, intellectuel et moral, son étoile a guidé la marche de nos destinées.

C'est notre commun devoir de saluer dans l'Eglise une amie dévouée, une institutrice et une mère.

Ah ! dignes compatriotes, n'allons jamais, par un schisme sacrilège, soustraire à la tutelle du pouvoir religieux notre corps social. Le jour où éclaterait ce schisme, c'en serait fait de notre grandeur. L'histoire ne nous dit pas qu'aucun peuple ait péri pour avoir donné à l'Eglise trop de place dans la majesté de ses conseils. Mais ce que nous savons, ce que l'histoire rappelle en de lugubres récits, c'est que de fortes et vigoureuses nations ont sombré pour avoir rejeté la boussole de la foi chrétienne.

Soyons plus sages, et ne perdons point de vue l'alliance contractée dès nos premières origines entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse. Depuis l'illustre Laval siégeant au Conseil Souverain jusqu'à l'Episcopat actuel, si sagement dévoué aux intérêts publics, c'est cette alliance qui a fait notre force : c'est elle qui nous rassemble aujourd'hui, qui nous réunira demain, heureux et reconnaissants, près de l'autel de la patrie.

En face de cet autel, en présence du glorieux monument Cartier-Brébeuf si bien fait pour symboliser l'union de l'Etat et de l'Eglise, jurons, mes Frères, de ne jamais séparer ces deux forces amies, d'affirmer, au contraire, en toute conjecture les droits de Jésus-Christ dans le gouvernement des nations.

Ce soir, tournons nos regards vers S. Jean-Baptiste, dont les reliques insignes, déposées dans le trésor de cette Basilique, seront désormais pour nous et la société qu'il patronne un nouveau gage d'avenir, prions-le d'intercéder pour nous, d'appuyer notre cause, d'unir en un faisceau, en une fédération de plus en plus étroite d'efforts et de volontés toute la race franco-canadienne. Demandons-lui d'exposer à Dieu nos besoins, et de lui offrir cette prière qui jaillit en ce moment du plus profond de nos cœurs :

" O Dieu de l'univers vous à qui obéissent les empires et les mondes, qui avez tiré de l'Egypte les fils d'Israël, baptisé les Francs aux plaines de Tolbiac, couronné Charlemagne, canonisé S. Louis, vous qui dès ici bas chatiez, comme il convient, les sociétés coupables et comblez de faveurs les nations qui vous aiment voyez ce peuple prosterné à vos pieds. C'est un peuple fidèle, il descend, grâce à vous, de la Fille aînée de l'Eglise ; la croix est son drapeau, l'Evangile sa charte, un Prince du sang chrétien son Pasteur et son guide. Bénissez-le, Seigneur. Donnez lui de s'accroître, de prospérer toujours dans l'unité de sa foi, l'ardeur de son courage, l'inaltérable pureté de sa langue et de ses traditions. Qu'il soit grand, qu'il soit fort ! Qu'il étende et dilate au loin l'orgueilleuse phalange de ses générations, que son pied fier et puissant marche sur ce continent une empreinte de gloire, et que sa tête porte au sommet des cieux le diadème des nations données à Jésus-Christ en héritage ! "

Ainsi soit-il ! avec la bénédiction de Son Eminence

Le maître-autel s'illumina du haut en bas, tirant du demi-jour la parure profuse de drapeaux, de banderoles dans laquelle disparaissaient presque en entier les vieux murs de la cathédrale. Colonnnes, entablements, balustrades étaient enrubannés de tricolore, un grand drapeau anglais enveloppait la chaire.

Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté au sermon revêtu de la *cappa*,

ayant pour premier diacre-assistant, Mgr H. Têtu et pour second diacre-assistant, Mgr C. A. Marois.

Après le sermon, Son Eminence a donné la bénédiction du Saint Sacrement, ayant à sa droite comme diacre M. l'abbé A. A. Blais, chapelain de la société St-Jean-Baptiste, et à sa gauche comme sous-diacre, M. F. C. Gagnon, procureur du séminaire de Québec.

Pendant la cérémonie, M. Garrigue a chanté un Parce Domine, de Ernest Gagnon ; Mme Chouinard a très bien dit l'Inflammatus de Rosini, et le chœur de l'Union Musicale a donné avec effet un Tantum Ergo de Seelan.

La quête a été faite par Mlle Berthe Duchesnay, accompagnée de M. A. Costello, étudiant en médecine ; par Mlle E. Sinard, accompagnée de M. Leger Brousseau, étudiant en médecine ; par Mlle L. Burroughs, accompagnée de M. L. Belleau, étudiant en droit, et par Mlle Proulx, accompagnée de M. Talbot, commissaire-ordonnateur de la St-Jean-Baptiste.

Au bas-chœur et en dedans de la balustrade, on remarquait les consuls de France, d'Espagne, des Etats-Unis, etc., le lieutenant-gouverneur et ses aides-de-camp, M. le sénateur Pelletier, l'hon. M. Mercier, l'hon. M. Shebyn, l'hon. M. Garneau, l'hon. Rhodes, l'hon. P. J. O. Chauveau, M. le pro-maire Tessier, l'hon. J. Blanchet, P. Garceau, S. J., aumônier du 65e ; M. Chs Langelier, M. l'échevin J. P. Rhéaume, etc., etc.

### Sur la terrasse

**Illumination-Concert-Feu de la St-Jean**  
Il serait impossible de décrire l'aspect qu'offrait la terrasse sur les neuf heures lorsque la foule a été écoulee hors de l'église.

Pas un pouce des 1400 pieds que mesure notre grande promenade favorite qui ne fut inoccupé. On circulait en groupes joyeux ; le café Potvin brillamment illuminé, ne désespérait pas ; au tour du kiosque de la musique, ce n'était que képis et brandebourgs divers ; il y avait à des gens, des musiques de partout, du corps de musique de Ste-Anne d'Ottawa, de l'Harmonie de Sherbrooke, de la musique du 65e. On porte à 40,000 le nombre de personnes qui étaient rassemblées sur la terrasse, dans la rue des Carrières, sur les glaciés, au jardin du Fort, etc.

Le feu de la St-Jean a été allumé sur les hauteurs du cap par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, qui tenait à donner le signal de cette fantastique flambée. Sur les côtes de Beauport, de Lévis, de l'île d'Orléans, à Charlesbourg et à Lorette des brasiers ardents surgirent tout à coup dans la nuit noire. C'était la répétition en grand de ces feux de la St-Jean encore à la mode en France, et qu'on allumait à pareille date aux débuts de la colonie, ainsi que nous le rappellent ces " Relations des Jésuites. "

C'est au moyen d'une canne à pommeau d'or offerte en cadeau à Son Honneur le lieutenant-gouverneur que celui-ci a mis le feu au premier brasier.

Le feu d'artifice proprement dit a peut-être un peu manqué. Il y a eu cependant quelques superbes pièces de lancées. Quel joli coup d'œil alors ! Ces fusées montaient avec la rapidité de la flèche à des hauteurs infinies pour retomber ensuite en gerbes de feu étincellantes. Et pendant que la terrasse s'illuminait des reflets variés des pièces pyrotechniques, les fanfares réunies au kiosque central exécutaient avec un brio qui a été vivement applaudi nos vieux airs canadiens.

L'Harmonie de Sherbrooke a surtout été remarquée. Elle se compose de 26 instrumentistes sous la direction de M. Foster Linden, un ex-saxophone de la bande de Gilmore.

Grâce à un malentendu, les nombreux corps de musique qui devaient jouer sur la terrasse, n'ont pu se rassembler.

L'excursion sur le fleuve à bord du *Canada* a eu un grand succès. On s'imagine le spectacle admirable que présentait par une aussi belle nuit et vue du fleuve, la vieille cité de Champlain du haut de son promontoire ; toute étincellante de

lumières vives et chatoyantes, on aurait dit d'un immense diamant scintillant dans l'obscurité.

### Adresse au lieutenant-gouverneur

Avant d'allumer le feu de la St-Jean la société St-Jean Baptiste a présenté sur les Glaciés, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, une adresse que se termine comme suit :

" Dans toute cette foule immense heureuse de vous voir prendre part à ses réjouissances nationales, qui donc ne reconnaît en vous l'image fidèle de ces illustres gouverneurs de la Nouvelle France dont la glorieuse lignée commence à Champlain pour finir à de Vaudreuil ? Comme eux au sortir de l'église, entouré de l'élite de la nation, vous venez allumer les feux de la St-Jean pour montrer au pays tout entier que, voués désormais aux seules luttes de l'intelligence et du travail, nous entendons néanmoins garder, dans les arts de la paix, la religion, la langue et les traditions de la Nouvelle France.

" Que Votre Honneur nous permette de lui dire au nom de tous : Merci. Nous garderons de cette fête un long et doux souvenir, et que sais-je ? peut-être un enseignement salutaire pour l'avenir, si seulement nous voulons toujours avoir devant les yeux les nobles devises inscrites sur le blason des deux hommes éminents qui représentent au milieu de nous l'illustre Reine d'Angleterre, notre très gracieuse souveraine, si, dis-je, nous voulons marcher d'un pas ferme vers les destinées que la providence nous réserve " *Sans changer* " mais toujours " *Pa droits chemins.* "

Son Honneur a fait une réponse d'homme qui pense bien et qui dit bien. La voici :

" Je vous suis reconnaissant de l'adresse que vous venez de me présenter. Je vous remercie de m'avoir associé en ma qualité officielle à notre fête nationale. Vous m'apportez le témoignage de votre attachement à notre reine et aux institutions politiques dont elle nous a dotés.

" J'admire le programme que vous avez tracé pour célébrer la Saint-Jean. Vous y donnez le spectacle d'une légion de croyants. Il ne s'élève aucune protestation, et nulle récrimination ne trouble l'harmonie du jour. Vous offrez la table d'un peuple heureux et content de son sort et plein de confiance dans l'avenir.

" Saint André, saint Georges et saint Patrice devront demain rapprocher leurs trônes de celui de leur aîné. Nous, d'origine française, nous avons pour patron spécial le précurseur, mais comme sujet anglais, les trois patrons de l'empire britannique nous appartiennent également.

" Vous avez consacré cette solennité entièrement au passé, à un passé glorieux et sans tache. Avec fierté, nous pouvons nous replier sur les pages de notre histoire ; jamais une rougeur ne nous montera au front. Nous y trouverons la hardiesse, mais aussi la prudence du découvreur, la tenacité du fondateur ; nous y puiserons la foi et le dévouement du missionnaire ; nous nous y inspirerons de la sagesse qui prévient les revers. Toutes ces choses nous grandiront, nous feront hommes dans le présent et dans l'avenir.

" A cette heure, sur les côtes de l'Arvor, à Saint-Malo, à Sainte-Anne d'Auray, dans la baie des Trépassés, les feux de la Saint-Jean s'éteignent lentement. Leurs dernières étincelles emportées par un vent miraculeux, par un vent de Pentecôte, traversent l'océan et religieusement recueillies par nous, se raniment ici d'un nouvel éclat. Puis cette flamme s'envole dans cent villes de la République voisine, à Ontario, à Manitoba ; elle brille à Regina en face du palais d'un lieutenant-gouverneur canadien-français ; elle scintille à Vancouver, embrasant dans son cours la moitié du globe.

" Ce feu vient de bien loin et de bien haut. Il est emblème du culte que l'on doit à Dieu et à la Patrie ?

" Nourrissons-le toujours sous ce double symbole. "

### Le monument Jacques Cartier

#### Site et description du monument

Le monument est situé, comme on le sait, au centre du plateau historique où débarquèrent pour la première fois Jacques Cartier et ses compagnons. Quoique et *réalisé* peu élevé, ce plateau domine cependant les endroits immédiatement environnants ; à vingt-cinq pieds au sud coule la rivière St-Charles, à l'ouest se trouve le lit presque desséché du ruisseau Lairer, sur la rive opposée duquel est construit le petit village de Stadacona ; vers l'est, à une distance de quelques arpents, passe le chemin de Charlebourg.

De ce plateau, la vue est grandiose. Au sud, toute la ville de Québec, avec ses

(1) L'union projetée des Provinces du Haut et du Bas-Canada en 1840.

(1) Lacordaire, 6ème Conf. de Toulouse.

(2) Prov. 14. 34.

monuments historiques, ses temples, ses collèges, ses maisons de style antique, l'étale en panorama devant nos yeux. A l'Ouest, sur les hauteurs de Ste-Roye, se dressent le monument des braves et les rielles tours Martello, plus à l'Est on aperçoit l'église St-Roch, l'église St-Jean, à basilique, le séminaire, l'Université-Laval. Le tout est dominé par la citadelle dont les bastions les plus élevés se dessinent nets et menaçants sur le fond bleu du ciel.

Au nord, s'étendent au loin des coqueaux ondulés, formant les paroisses de Charlesbourg et de Lorette; les blanches maisonnettes, les clochers étincelants prêtent de l'animation et du charme au tableau, dont la ligne sombre et basse des Laurentides se perdent dans le lointain, forme l'arrière-plan.

Le monument haut de vingt-quatre pieds, est de forme carrée, et mesure 8 1/2 pieds à la base et trois pieds, au sommet. Les fondations mesurent 9 pieds en tout sens et s'enfoncent huit pieds en terre. Le tout est orné de sculptures, riches, appropriées et exécutées avec un goût et un fini dignes d'éloges. Au sommet reposant sur une large corniche richement décorée en fleurs de lys et en osaces, se trouve un groupe représentant les trois vaisseaux de Jacques Cartier, la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emerillon; au-dessus de trois navires plane la couronne royale de France.

Au-dessous de cette corniche, se trouve un bloc massif de granit poli sur lequel on a gravé quatre inscriptions, au haut et en bas de chacune se trouve un écusson.

Sur la face se trouve l'écusson de Cartier avec la devise *Stemper fidelis*. Immédiatement au-dessous on lit l'inscription suivante :

Jacques Cartier  
et ses hardis compagnons  
les marins  
De la Grande Hermine  
La Petite Hermine  
et de l'Emerillon  
passèrent ici l'hiver  
de 1535-36

Au-dessous, l'écusson de lord Stanley le Preston, gouverneur du Canada, avec cimier : casqué surmonté d'un aigle aux ailes déployées, avec devise : *Sans changer*.

Voici l'inscription gravée du côté est :

Le 23 septembre 1655  
les Pères

Jean de Brebeuf, Ennemond,  
Masse et Charles Lallemant  
Prisèrent solennellement possession  
du terrain appelé fort Jacques-  
Cartier, situé au confluent  
des rivières St-Charles et  
Lairé pour y ériger  
la première  
résidence  
des missionnaires jésuites  
à Québec.

Au-dessus, l'écusson de l'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; cimier, une tête d'ange étendant ses ailes au-dessus d'un bouclier, avec la devise : *Par droits chemins*.

Le côté sud est surmonté des armes du Cercle Catholique de Québec, représentant le Sacré-Cœur avec la devise *In manifestatione veritatis*.

Inscription :

Le 3 mai, 1836

JACQUES CARTIER

Fût planter à l'endroit où il venait de passer l'hiver une croix de 35 pieds de hauteur portant l'écusson fleur-délys et l'inscription  
*Franciscus primus dei gratia rex regnat.*

Au-dessous, l'écusson de Mgr Taschereau, cardinal-archevêque de Québec, ainsi que sa devise : *In fide, spe et charitate certandum.*

Du côté ouest, on a gravé une palme de martyr avec, à droite les noms : *Jogues, Garnier, Masse et de Noue*, et à gauche : *Brebeuf, Lallemant, Buteau et Daniel*, les martyrs héroïques qui ont fécondé de leur sang le sol de la Nouvelle-France.

Au-dessous de leurs noms on a sculpté

l'écusson de la compagnie de Jésus et sa devise : *Ad majorem Dei gloriam.*

Le monument est construit d'énormes blocs de granit, partie polie et partie mat, tirés des riches carrières de Migwick sur le chemin du lac St-Jean. Les écussons et les corniches sont sculptées dans la pierre provenant des carrières de Deschambault, plus molle et plus facile à travailler.

A part l'élégance, la fini de l'ouvrage, le choix heureux des inscriptions, des ornements et des emblèmes, ce monument présente un autre caractère important. Il est durable et pourra résister pendant des siècles aux ravages du temps.

Une palissade en fer entoure un espace de 140 pieds sur cinquante, dans lequel se trouve, outre le monument, la croix de chêne érigée là par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1887.

LE SECOND JOUR

Inauguration du monument Jacques-Cartier, messe, procession et banquet

Québec n'a pas été long à se réveiller, hier matin pour célébrer le second jour de notre grand triduum national. Le soleil a semblé d'abord vouloir se refuser à l'allégresse générale, mais il finit par percer les nuages gris qui masquaient le firmament et un vent favorable de l'ouest mit tout en ordre dans l'atmosphère.

Dès le point du jour, la patriote population des faubourgs St-Jean et St-Roch commença à décorer les rues, à baliser les trottoirs, à hisser des drapeaux et des banderoles multicolores. Partout régnait une encourageante activité, une noble émulation. C'est un beau spectacle que de voir un peuple qui se prépare à célébrer les fêtes de la Patrie!

Le grand événement du jour—cérémonie solennelle s'il en fut jamais!—a été la messe en plein air.

Les rues et les routes qui conduisent au terrain du monument ont commencé à être littéralement encombrées de piétons et de voitures avant huit heures, hier matin. Dans la rue du Pont et sur la route de Charlesbourg la foule était si nombreuse qu'on pouvait à peine circuler. Tout le monde était pris comme dans un étou. On s'imagine tout le trouble que les commissaires ordonnateurs ont dû se donner pour diriger ces flots humains qui débordaient sur les côtes de la rivière St-Charles. On porte à 25,000 le nombre de personnes qui se pressaient au pied du monument.

A l'arrivée de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de sa suite, les musiques jouèrent le *God Save the Queen* et à celle de Son Eminence le cardinal Taschereau et de son cortège, la *Marche Pontificale* de Gustave Gagnon.

Le lieutenant-gouverneur Angers déposa une couronne de fleurs blanches sur le socle du monument en disant : "A la ville de St-Malo."—Eloquent hommage à la ville natale du grand découvreur du Canada.

Le commencement de la messe a été annoncé par une salve d'artillerie. Un chœur nombreux accompagné de trois fanfares a chanté le *Credo* du 2nd ton et à l'élévation, il y a eu salut royal par les corps de tambours et de clairons du 65e et du 9e. Quel spectacle imposant!

L'*Agnus Domini* *Salvum fac regem*—le dernier morceau alternant avec le *God Save the Queen*,—ont aussi été exécutés par le même chœur. Toute la partie musicale était sous la direction de M. Jos. Vézina.

Après la messe, les musiques réunies de la Batterie B, du 8e Carabiniers Royaux et du 9e Voltigeurs ont joué la mosaïque d'airs canadiens arrangés par M. Vézina.

Avant la messe une adresse a été lue à Son Eminence, mais ce n'est qu'à l'issue de l'office divin que Son Honneur le lieutenant-gouverneur a distribué les médailles qu'il a accordées pour la meilleure étude sur Jacques Cartier.

L'honorable P. J. O. Chauveau monta alors sur l'estrade aux acclamations de la foule pour prononcer le discours d'inauguration du monument. Notre éminent patriote a fait là un chef-d'œuvre de style et de pensée; nous le publierons demain.

Lorsque les formidables braves qui saluèrent l'orateur en descendant de la tribune eurent cessé, la foule commença à évacuer le terrain et à s'écouler lentement vers le pont Dorchester. Les diverses sociétés St-Jean-Baptiste, le 65e et le 9e bataillons, les autres corps de métier, etc., se mirent en rang pour parader à travers les rues de la ville.

LE BANQUET

La grande fête a été couronnée par un immense banquet à la salle Jacques-Cartier, banquet qui a réuni plus de vingt cents convives.

Ce banquet a été un succès comme enthousiasme et comme entrain.

On aurait pu peut-être se montrer un peu plus sobre de harangues et surtout de longs discours, mais le patriotisme est un aliment, un feu qui ne se commande ni ne se maîtrise. C'est l'excuse des orateurs qui ont laissé leur verve prendre des bordées... capables de soulever l'impatience en tout temps.

Le président de la société St-Jean-Baptiste a été fort applaudi lorsqu'en réponse à un télégramme de la société il a lu la réponse du cardinal Rampolla chargé de transmettre la bénédiction du Saint-Père. Tous les convives se sont levés pour entendre la lecture de ce télégramme.

Donnons ici—avant de parler des discours—une nomenclature des principaux convives de la table d'honneur :

Le président de la société, M. A. Robitaille, ayant à ses côtés le comte de Louvières, M. l'abbé Blais, chapelain de la société, les honorables MM. Laurier, Pantaléon Pelletier, Mercier, Garneau, P. J. O. Chauveau, Routhier, MM. L. O. David, Ph. Landry, Eug. Taché, Faucher de Saint-Maurice, le Dr Martel, représentant les canadiens des Etats-Unis, Carbray, S. Lesage, M. G. Amyot, commandant du 9e bataillon, a soulevé de frénetiques applaudissements dans sa réponse à la santé portée à la milice.

Son éloge du 65e et du 9e a été des plus délicats et des plus heureux.

M. Amédée Robitaille a mérité cent fois la démonstration sympathique dont il a été l'objet dans la soirée d'hier. On sait quelles peines il s'est donné et quelle énergie dont il a fait preuve dans l'organisation de notre fête nationale.

L'auditoire lui a prouvé sa reconnaissance en le saluant de longues et chaleureuses acclamations.

M. le comte de Louvière a répondu avec une vive émotion à la santé portée à la France. La fanfare a joué la *Marseillaise*.

Le président a donné ensuite communication d'une lettre d'excuses de Sir Hector Langevin, puis est venue la santé du Canada, portée par M. Charles Langellier.

Nous avons eu ici l'une des pièces de résistance de la soirée.

L'hon. M. Laurier a été à la hauteur de sa grande réputation en répondant comme il l'a fait, à cette santé. Sa monographie du vieux Québec, où s'accumulent tant de souvenirs historiques, a été un modèle de grâce et d'exquise délicatesse. Il a exprimé dans une langue admirable, de magnifiques pensées. Son allusion à la mort tragique du major Short, expirant victime de son dévouement, a été des plus heureuses et fort applaudies.

La province de Québec a eu un interprète des plus éloquents dans la personne du premier ministre. L'hon. M. Mercier a développé, avec son bonheur ordinaire, ce thème qu'il aime et affecte de toucher dans toutes les assemblées où il prend la parole, thème qui se résume dans cette pensée : "Cessons nos luttes fratricides et unissons-nous." Le développement de cette pensée l'a amené à parler assez longuement de l'agitation religieuse d'Ontario, aussi peu dangereuse que peu justifiable. On ne devrait pas oublier, dit-il, que nous, de la province de Québec, nous sommes allés plus loin qu'eux sans led chemin de la générosité, que les protestants d'Ontario. Que l'on songe qu'il n'y a dans la province de Québec que deux cent mille habitants, c'est-à-dire un septième de la population, et cependant dans l'octroi des deniers publics, la province de Québec leur donne un tiers des subventions totales! Ceux qui nous accusent aujourd'hui ne sauraient montrer dans les pages de leur histoire rien qui rappelle qu'ils aient été traités aussi généreusement et avec autant de justice que par nos nationaux. Pourquoi donc se montreraient-ils moins généreux à notre égard que nous l'avons été pour eux? Ce n'est pas une provocation que je fais ici, a ajouté l'orateur, en terminant, c'est une réponse et une réponse qui devra être entendue.

M. Jean Blanchet, remplaçant le chef de l'opposition, l'hon. M. Taillon, a pris la parole après le premier ministre de la province. M. Blanchet a fait un joli exposé historique des commencements de la colonie. Après ces deux harangues chaleureusement applaudies, M. J. P. Rhéaume souhaite la bienvenue aux sociétés-seurs et MM. L. O. David et le Dr Martel y répondent.

M. David dit que l'on ne saurait jamais trop faire l'éloge des canadiens des Etats-Unis. S'il y avait une palme à décerner aux vrais patriotes, ce serait à eux, ce serait aux canadiens des Etats-Unis qu'elle reviendrait. N'ont-ils pas pensé, en quittant le pays, à s'enfermer de toutes les images rappelant le souvenir de la patrie, n'ont-ils point reconstitué un autre Canada chez eux?

Après M. David, M. le Dr Martel, des Etats-Unis, se présente sur la scène. Son apparition est saluée par d'enthousiastes applaudissements et des braves protestations.

M. Martel a prononcé une harangue des plus chaleureuses et qui n'est pas l'une des moins réussies de cette grande soirée. Tous les occupants des sièges d'honneur ont quitté spontanément leurs fauteuils pour lui présenter leurs félicitations.

Le banquet "Aux promoteurs du monument Jacques-Cartier" a donné lieu à deux autres bons discours : le premier, par M. S. Lesage et le second par M. P. Landry.

Le banquet s'est terminé par la santé à la presse avec réponse par MM. Charpaix et Lemieux et par la santé aux dames à laquelle ont répondu MM. Olivier et Hamel.

Incidents, notes, etc.

Une compagnie qui a bénéficié largement des dernières fêtes, c'est celle des tramways de St-Roch et de St-Sauveur.

Ses voitures ont regorgé de voyageurs dans les deux derniers jours.

On a dû mettre huit à dix voitures additionnelles sur la voie et encore celles-ci étaient-elles insuffisantes.

La ville de Sherbrooke et ses environs nous a envoyé un contingent considérable.

Deux convois de cette ville nous ont amené dimanche matin et dimanche soir par le Québec-Central, plus de mille personnes.

Des milliers d'étrangers à la ville ont visité dans les journées de dimanche et de lundi la région incendiée de St-Sauveur.

L'Union Saint-Joseph des Trois-Rivières—quoique n'apparaissant point dans le programme—a tenu à honneur d'envoyer ici des délégués.

La société St-Jean-Baptiste leur a assuré une place honorable dans les rangs de la procession.

La fanfare de la Société de Bienfaisance de Bedford a paradé dimanche soir dans les rues.

Les membres de cette fanfare portaient un brillant costume galonné d'or.

Leurs délégués marchaient dans les rangs de la procession Saint-Jean-Baptiste.

Dans l'après-midi de dimanche, le feu a éclaté dans deux petites maisons en bois de la rue de la Couronne.

Cinq à six membres du 65e bataillon qui se trouvaient sur les lieux ont puissamment aidé nos pompiers à maîtriser l'incendie.

Dans l'après-midi de lundi, après que le cortège de la société St-Jean-Baptiste se fut dispersé, les membres de la section de St-Roch, précédés de la fanfare de Québec-Est, sont allés reconduire à sa résidence, l'actif président de cette association, M. Philéas Gagnon.

Les musiciens lui ont donné une sérénade sous ses fenêtres.

Ceux qui ont assisté au banquet sont unanimes à dire que c'est l'une des plus belles manifestations dont ils aient été les témoins.

Nous avons remarqué avec infiniment de plaisir à ce banquet la présence d'une foule de nos compatriotes des Etats-Unis : MM. E. H. Tardivel, rédacteur-en-chef du *Travailleur*, Z. Demeules, agent d'immeubles et l'un des plus riches canadiens de Minneapolis, dans le Minnesota, le Dr Chs. Dumont, de Lewiston, le Dr Lallibert de Minneapolis, l'hon. Dr Martel, député à la législature du Maine et représentant à la fête d'hier les canadiens-français des Etats-Unis, le Dr T. Bernier, de Biddeford, Maine, commissaire-ordonnateur de la société St-Jean-Baptiste de Bedford, Chassé, président de la Ligue du Sacré-Cœur, Maine, P. Bourke, président de la société St-Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, Chs. Labranche, premier vice-président de l'Institut Jacques Cartier, Lewiston, Maine, P. D. Michaud et Durocher, de Lewiston, l'abbé de l'Etat du Maine, Arthur Tessier, délégué de la société St-Jean-Baptiste de Boston, E. Chabot, délégué de l'Union St-Joseph de Minneapolis, C. Guimont, de Minneapolis, Minn, Alain, de Saccarapa, E. Huot, ancien québécois et délégué de la société St-Jean-Baptiste de Chicago, l'abbé E. Martin, curé de l'église de Ste-Clotilde de Minneapolis, le Dr A. Pinault, délégué de St-Michel de Minneapolis, le Dr N. J. Pinault, délégué de la société nationale d'Ossée, Minn., Daniel Côté, député à la législature du Maine.

Le clergé était aussi largement représenté au banquet national.

M. l'abbé A. Blais, chapelain de la société St-Jean-Baptiste de Québec, occupait un fauteuil d'honneur à la droite du président de la société. Notons de plus la présence de R. P. Désy, supérieur des Jésuites à Québec, du R. P. Lacasse, O. M. I., des R. P. P. Valiquette, Bureau, M. l'abbé Prud'homme, d'Ottawa, M. l'abbé Paquet, curé de St-Apollinaire, etc.

Une vingtaine de nos députés assistaient au banquet : MM. Charles Langevin, P. B. Casgrain, Faucher de St-Maurice, F. X. Lemieux, T. E. Casgrain, Dechêne, de l'Islet, P. Pelletier, Choquette, de Montmagny, etc.

Quoiqu'il n'en ait été fait mention au programme, plusieurs sociétés étrangères s'étaient fait représenter dans la grande procession. Notons, en particulier le club Lafayette, de Cambridge, Mass, représenté ici par MM. M. Maurice Larose, J. O. Authier, F. X. Massé, Napoléon Hardy.

De l'avis de tous ceux qui ont été témoins de cette autre grande fête nationale de 1880, celle de lundi la dépassait de plus d'un tiers par le nombre de visiteurs qu'elle a attirés dans notre ville.

Nous ne songeons pas naturellement à faire d'estimations. Ce serait courir le risque d'outrepasser ou encore de rester considérablement en deça de la note juste. Nous pouvons dire toutefois que jamais Québec n'a réuni dans ses murs, en aucune autre occasion, une foule plus nombreuse et plus compacte. A certains moments, lorsque cette fourmillière humaine se répandait dans nos rues, la circulation se trouvait entravée, et nos plus larges rues soudainement bloquées.

On porte à sept ou huit mille le nombre de canadiens-français venus de toutes les parties des Etats-Unis pour prendre part aux fêtes du jour.

Montréal, Trois-Rivières, Ottawa, Sherbrooke, St-Hyacinthe, nous avaient envoyé, de leur côté, des milliers de leurs habitants.

Il est à peine besoin de faire mention du district de Québec. Toutes les paroisses, situées à soixante lieues d'ici comme celles qui nous avoisinent, avait émigré ici pour être témoins du grand spectacle si longtemps attendu.

Trois voleurs arrêtés

Ils sortaient de la prison de Brockville et y a quelques semaines, MM. Brown et Fils, marchands-tailleurs de Montréal, ont été victimes d'un vol avec effraction, commis dans leur magasin, au No. 21 de la rue Bleury. Des marchandises pour la valeur de \$300 ont été volées.

Il y a quelques jours, trois individus ont été arrêtés à Brockville, sous l'accusation de vagabondage et la justice les a condamnés à huit jours de prison. En les fouillant, on a trouvé sur eux plusieurs mouchoirs portant la marque du commerce de MM. Brown et Fils.

Un mandat d'arrestation a été déposé dans les mains du détective Robinson, qui s'est saisi des accusés comme ils sortaient de la prison de Brockville, samedi matin. Ils ont été enfermés au même au poste central de cette ville et ont donné leurs noms :

Charles Watson, 20 ans; David Brown, 22 ans; et George Stephens, 19 ans. Les deux premiers viennent de l'Etat de New-York et le dernier de Toronto.

Decouverte de squelettes d'indiens à Montréal

Des ouvriers employés à enfoncer des pilots au coin des rues Sherbrooke et Metcalfe pour recevoir les fondations de la nouvelle résidence du docteur Hingston, ont découvert dans une couche de glaise bleue le squelette d'un indien et de plusieurs enfants de même race. Aucune relique en pierre ou en poterie n'a été trouvée près de ces squelettes. La formation du crâne attestait d'une manière infaillible que c'était les restes de Peaux-rouges.

Ces ossements avaient tellement subi l'action du temps qu'il a été impossible de les emporter en conservant leur forme, ils s'écrasèrent sous la main de ceux qui les enlevaient.

L'endroit où les squelettes ont été trouvés dit un antiquaire, était évidemment le site des habitations des sauvages d'Hochelaga, que Jacques Cartier a visité après avoir abordé l'île de Montréal. L'historien dit qu'après avoir laissé ses vaisseaux au pied du courant, il a suivi un étroit sentier dans le bois qui l'a conduit aux wigwams au pied de la montagne.

Une trouvaille au Petit Rocher

M. Joseph Lagnac, de la Pointe Verte, a trouvé, il y a quelque temps, en creusant dans le sable, une pièce de monnaie portant l'inscription de "Roi Philippe." La pièce étant usée, on ne peut plus voir la date.

M. Joseph Frenet, de cette paroisse, a trouvé, samedi dans le varech, une bouteille parfaitement bouchée contenant un papier portant les mots suivants :

"May 1st 1880. Schooner sinking in ballast, time midnight. Schooner's name 'Annie.' Please report this to papers."

Signed : JOHN GOULD, Mate.

La feuille de papier semble être celle d'un livre de comptes et l'écriture, bien qu'elle soit encore très lisible, dénote cependant la crainte que devait avoir l'infortuné marin à ce moment terrible. M. Frenet garde soigneusement ce papier et il est prêt à le remettre aux parents du pauvre naufragé s'ils le demandent.—Courrier.

LES FÊTES NATIONALES

Discours de l'hon. Juge Routhier

Au concert de la Société St-Jean-Baptiste à l'Académie de Musique.

MESDAMES, MESSIEURS,

A chaque retour de ces grandes solennités de notre fête nationale qui démontrent si bien toute la vitalité de notre race, il me semble toujours intéressant et utile de remonter le cours des années et de mettre en regard, d'un côté, la faiblesse de notre origine et les rudes épreuves du passé, et de l'autre, les forces de notre condition présente et nos espérances d'avenir.

Pour notre vieux Québec surtout, qui est la terre classique des souvenirs du Canada et qui garde si pieusement le culte des ancêtres, il y a dans cette évocation du passé de saisissants contrastes et de précieux enseignements.

Reportons-nous donc, Messieurs, vers les temps déjà lointains que ce Triduum National rappelle, et représentons-nous comme dans un tableau, à côté des magnificences et des allégresses d'aujourd'hui, les faiblesses et les tristesses d'autrefois.

I

Voyez-vous ce navire sillonnant les solitudes inexploitées de l'Atlantique et cinglant vers la France? Il porte à son bord un marin intrépide, qui a du génie, du cœur, de grands desseins. Ce marin vient de découvrir un vaste pays habité par des peuples infidèles, et il a fait le rêve de convertir ces peuples à la foi chrétienne et de fonder en Amérique une France nouvelle.

Mais pour réaliser ce grand et noble rêve il lui faudrait le concours du roi de France, et ce concours va lui manquer. Ses beaux projets seront forcément ajournés, puis abandonnés; il mourra sans avoir pu revoir ces rives du St-Laurent qui attireraient son grand cœur, et près d'un siècle d'oubli passera sur sa découverte.

A-t-il au moins laissé derrière lui quelque monument qui perpétuera son souvenir? A-t-il jeté dans le sol quelque fondation, quelque établissement qui puisse être le germe d'une colonie naissante? Non, il n'a laissé derrière lui dans cette immense contrée sauvage qu'il ne reverra plus, ni une habitation, ni un fils de la France, ni même une pierre qui rappelle sa venue, rien.

Je me trompe, il a laissé une croix, une humble croix de bois, solitaire, sur un rivage désert!

Arbre étrange, qui fus maudit et funeste pendant quarante siècles, et qui es béni des hommes depuis que le sang d'un Dieu t'a fécondé, de quelle vertu cachée n'es-tu donc pas doué puisqu'après les trois siècles qui t'ont renversé sur le sol et réduit en poussière, je te retrouve debout, au même endroit, transformé en une croix de fer que les intempéries des saisons et les années ne pourront plus entamer! De quels prodiges n'es-tu donc pas capable puis que sur le rivage même où le fier marin agenouillé te planta s'élève aujourd'hui un monument destiné à glorifier son nom, et son action pieuse et patriotique!

Quelle qu'ait pu être alors son ambition, a-t-il jamais vu passer dans ses rêves de gloire une ombre seulement de l'apothéose que la postérité lui préparait?

Non, certes; car un tel rêve eût été un acte de folie! Et cependant, nous l'avons vu hier la réalisation de cette vision impossible. Nous avons entendu des voix innombrables qui chantaient la gloire de l'illustre découvreur! Nous avons vu tout un peuple réuni pour célébrer son triomphe et transmettre son souvenir à l'admiration de la postérité!

Qu'y avait-il donc dans les actes de ce premier ancêtre de notre race qui dût lui assurer l'immortalité?

Planter une croix dans une terre païenne en s'imaginant que ce sera une espèce de baptême ou d'exorcisme qui en chassera les faux dieux et la restituera au Dieu véritable; lire la Passion de N.S. et l'Evangile selon St Jean à des sauvages qui ne le comprennent pas dans l'espoir que cette Parole divine touchera peut-être leurs cœurs sans passer par leurs oreilles, et leur révélera la seconde personne de la Sainte-Trinité; ne sont-ce pas des actes étranges, que les savants futurs trouveront ridicules et dont la postérité se moquera?

Eh! bien, non, Messieurs, la postérité ne s'en moquera pas. Sans doute, elle reconnaîtra dans le héros breton un de ces génies hardis qui s'élançent résolument dans l'inconnu, qui reculent les bornes du monde civilisé, et qui vont porter la lumière jusqu'au sein des ombres de la mort.

Sans doute, elle le proclamera un grand patriote, puisqu'il a risqué sa vie dans mille dangers pour agrandir et glorifier sa patrie.

Mais elle admirera surtout sa foi d'apôtre. Elle racontera aux générations futures

ces deux actes de foi publics et solennels de leur premier ancêtre, et elle leur dira que cette première page de notre histoire en est peut-être la plus belle.

Elle lui décernera les honneurs de l'apothéose que nous avons vue hier; et si quel'un ose dire que pour agir comme l'immortel Cartier il faut être atteint de folie, elle répondra qu'il faut avoir en effet la folie de la croix et que les œuvres inspirées par cette folie ont toujours une vertu surnaturelle et une merveilleuse fécondité.

Oui, Messieurs, retenez bien ce premier enseignement du monument Cartier-Brebeuf: les semences jetées en terre même par les plus grands hommes ne produisent que des fleurs éphémères; mais les grandes actions que nous semons dans le ciel produisent, même sur la terre, des fruits immortels!

II

La grande et solennelle démonstration d'hier évoquait encore bien d'autres souvenirs et d'autres contrastes.

En contemplant nos rues toutes pavisées de drapeaux qui s'agitaient et qui jetaient dans l'air les notes joyeuses de je ne sais quel chant national, en regardant défiler à leur ombre ce flot populaire où l'on voyait se mouvoir toutes les forces vives de la nation et s'épanouir toutes ses espérances et ses promesses de grandeur future, je me reportais invinciblement au douloureux lendemain de la conquête, et le contraste entre les deux dates me jetait dans la stupeur.

Ah! Messieurs, nous n'avons pas connu comme nos pères les inénarrables douleurs de la défaite; mais nous aimons assez notre patrie pour nous les représenter, et pour comprendre quel fut leur désespoir quand ils virent ce sol chéri de la patrie, ces chemins de la cité de Champlain profanés par le pied de l'étranger vainqueur!

L'étranger, maître du toit natal! L'étranger, montant la garde sur les remparts de la ville bien aimée, et y déployant ses drapeaux!

L'étranger vous coudoyant dans chaque rue de votre ville, devenue sa ville, parlant une langue que vous ne comprenez pas, vous écrasant de ses airs de triomphe, portant à son front l'auréole de la victoire, vous regardant comme un vaincu, comme un bien conquis, comme sa chose à lui! Est-il un deuil comparable à celui-là?

Vainement nos pères avaient tendu les bras vers la France, et fait retentir jusqu'au pied du trône leurs cris de détresse; nul secours n'était venu.

Les trompettes avaient sonné le rappel, les canons avaient fait mugir l'alarme, les clochers avaient crié aux clochers, les vents avaient emporté les plaintes des vaincus aux quatre coins des cieux; les flots du grand fleuve avaient répété à l'océan leurs supplications et leurs sanglots... et la France n'avait rien entendu!

"Sentinelles, avaient crié nos pères, abattez le drapeau de l'étranger du fronton des édifices, et arborer-y plutôt le drapeau noir! Car nous voulons mourir: mieux vaut la mort que la conquête!"

Mais la mort elle-même ne vint pas. Le sépulcre creusé pour recevoir le corps de la jeune France Américaine était immense et profond, mais il se trouva trop étroit pour les restes de cette immortelle, et l'Angleterre ne put sceller la pierre sur son tombeau!

La noble vaincue se releva. Elle arracha les bandelettes qui gênaient la circulation de son sang! Elle déchira le suaire qui paralysait ses mouvements; et bientôt reparurent dans tous ses membres la vie, la force et la beauté.

Et maintenant, l'orpheline déshéritée qui semblait vouée à la mort il n'y a guère plus d'un siècle, est devenue la noble et riche héritière pleine de vigueur et de santé, que vous avez vue hier passant en triomphe aux acclamations de la foule dans les rues en fête de sa ville natale!

Qu'elle est belle aujourd'hui la jeune France dans l'épanouissement encore incomplet de sa grâce et de sa force, avec son sourire de vierge et ses airs de victoire! Quelle auréole d'espérances et de promesses brille à son front! Que de bijoux étincellent dans les plis ondoyants de sa robe immaculée! Quel immense et riche héritage elle foule à ses pieds! Que d'hommes d'élite et que de femmes remarquables par leurs vertus forment sa cour!

Je ne suis pas étonné d'apprendre que ses riches voisins la recherchent en mariage, que sa mère d'adoption y met des empêchements, et qu'elle-même rêve de liberté et d'indépendance!

Et pourtant, la jeune France américaine n'est encore qu'au début de sa carrière, et les rêves glorieux qu'elle caresse sont encore loin de leur réalisation.

Mais elle grandit, elle se développe, elle progresse, et nulle force humaine ne peut plus arrêter sa marche, parce qu'elle est animée du souffle puissant du patriotisme. Ceux qui la jalouent feront bien d'y réfléchir, et de ne provoquer jamais une ébullition de ce sentiment.

Car les mouvements du patriotisme, dans notre race, quand ils arrivent à l'état d'effervescence, ont la même force

que les gaz réduits à ce degré de densité qu'ils rend incompressibles.

Si vous les comprimez davantage, ils font explosion et brisent tout.

Lors donc qu'une race comme la nôtre, possédant en elle cette force d'expansion qu'elle tient de la nature et des bénédictions célestes, s'avance régulièrement dans l'ordre et dans la paix, vers un avenir également régulier, ordonné et pacifique, il serait insensé de vouloir l'arrêter.

C'est un fleuve dont les flots surabondants et rapides sont d'autant plus doux et bienfaisants qu'on jette moins d'obstacles dans leur lit. Si l'on oppose une digue à leur course ils grossiront, ils bondiront en tourbillonnant, ils sortiront de leur lit naturel et ils dévasteront leurs rivages.

Quant on se trouve en face d'un mouvement irrésistible, la vraie sagesse consiste à le seconder pour éviter les commotions violentes et à le diriger pour en tirer le meilleur parti possible. C'est une force qu'il faut utiliser pour le plus grand bien de tous.

A ceux qui prétendent entraver notre marche ascensionnelle et notre expansion du côté de l'ouest, je dirai: empêchez plutôt le flux de la mer de remonter le fleuve St-Laurent! A bon entendre, salut!

III

Il y a dans le monde certaines existences qui semblent miraculeuses. Il y a des hommes qui ne sont pas nés viables et qui vivent; qui ont essayé une maladie mortelle et que vous rencontrez tout fleurissants de santé.

Le même phénomène se rencontre dans la vie des nations, et la race canadienne-française est de celles dont l'existence semble miraculeuse.

Je vous l'ai montrée dans son berceau: elle n'était pas viable, et cependant elle vit. Avant même d'entrer dans l'adolescence elle a été victime d'une catastrophe effroyable qui devait nécessairement causer sa mort, et cependant vous la voyez pleine de santé et de puissance: c'est l'enfant du miracle.

Mais quels ont été les agents de ce miracle? Quels ont été les principes de cette vie nationale que rien n'a pu éteindre? Deux sentiments, deux amours, profonds, vivaces, irrécupérables, — notre patriotisme et notre attachement à la foi.

Prenez garde, messieurs, de ne jamais laisser s'affaiblir en nous ces deux grands principes de vie nationale. Défions-nous de cette brillante incrédulité moderne qui veut supprimer les frontières et les patries et qui menace d'entamer l'intégrité de notre foi. Combattons l'égoïsme et l'ambition, non-seulement des individus mais des partis politiques; car ces deux passions ruinent le patriotisme.

Méfions-nous surtout de cet esprit de querelle et de ces bas sentiments de jalousie et d'envie qui sèment la discorde dans les rangs de la nation. Car un peuple divisé est un peuple impuissant et condamné à la mort.

La plupart d'entre vous, messieurs, sont allés à New-York, et ils ont admiré sans doute cette merveille de mécanique qu'on nomme le pont de Brooklyn.

Il y a là une masse énorme de pierre et de fer, dont le poids est presque incalculable, et qui est suspendue à plus de 100 pieds de hauteur au-dessus d'un bras de mer, par de simples fils de fer.

Comment se fait-il donc que ces fils ténus et faibles puissent supporter ce gigantesque ouvrage? C'est qu'ils se tiennent étroitement unis ensemble, et toutes ces faiblesses réunies constituent une force immense.

On ne saurait trouver une image plus frappante, et qui démontre mieux quelle force l'union peut communiquer aux êtres les plus faibles.

Soyons donc unis, messieurs, puisque c'est le secret de la force des nations. Ayons des rivaux, des émules, qui excitent au travail et qui stimulent l'activité, mais n'ayons pas d'ennemis, non-seulement parmi nos compatriotes de même race, mais aussi parmi nos concitoyens des autres origines qui partagent avec nous l'amour de la patrie commune.

Encourageons toutes les nobles ambitions, entretenons les aspirations généreuses; mais étouffons en nous toutes les jalousies de Cain, et pratiquons la vraie fraternité.

Pourquoi ne ferions-nous pas une seule nation de plusieurs races distinctes et parlant des langues différentes comme on fait un drapeau de plusieurs étoffes et de différentes couleurs? Nous sommes plus légers que les Anglais! Eh! bien, nous serons la soie du drapeau et ils en seront le satin ou le velours. Ils seront la couleur sombre qui est moins changeante, et nous serons la couleur claire qui change au soleil, je veux dire qui progresse sous l'effet de la lumière!

Ils prétendent appartenir à une race supérieure: eh! bien, tant mieux pour eux, et tant mieux pour la patrie! Car pour être mieux doués que nous il faut qu'ils le soient étonnamment, et leur lustre rejaillira sur notre pays.

D'ailleurs nous sommes plus proches parents que nous n'en avons l'air, car ils descendent des anciens Normands et

nous sommes des Normands modernes. Nos discussions le prouvent assez.

Nous ne nions ni leurs talents, ni leurs solides qualités, et nous reconnaissons même qu'ils sont plus sérieux que nous — si sérieux, que nous sommes tentés parfois de les trouver ennuyeux; je dis tentés, mais nous résistons à la tentation. Enfin, nous les considérons comme des compatriotes, comme des frères, comme une force et une richesse pour la nation.

Mais nous prétendons aussi avoir nos qualités et nos vertus, et contribuer pour une large part à la prospérité et à la grandeur nationales. S'il y a par-ci par-là quelques Canadiens-français qui n'aiment pas les Anglais — ce que ces derniers leur rendent au centuple — il ne faut pas oublier qu'ils aiment souvent les Anglais, ce qui facilite les rapprochements.

Rien donc ne devrait nous empêcher de vivre dans la paix et dans l'union. Il y a dans l'ancien Jardin du Fort un monument qui rappelle notre dualisme national et qui nous prêche éloquemment cette union des races. Sur le même obélisque de pierre sont gravés les noms de deux grands rivaux, qui furent deux grands hommes de guerre, et que la mort a réunis le même jour dans la même paix éternelle. Ces noms illustres — Montcalm et Wolfe — brillent aujourd'hui dans la même auréole de gloire comme ceux de deux frères d'armes et nous invitent à fraterniser.

Un autre dualisme, propre à notre race, le dualisme politico-religieux aura aussi à l'avenir son monument symbolique, que nous venons d'inaugurer. Cartier prenant possession de ce pays et y plantant une croix, et Brebeuf, illustre fils de Loyola, arrosant cette croix de son sang, c'est la patrie et la religion scellant un pacte sacré! Ces deux noms glorieux, gravés sur le même bloc de granit, accolés dans le même mémorial d'honneur, c'est l'Eglise et l'Etat se tenant embrassés et marchant dans l'harmonie!

Cet idéal, nous l'avons en grande partie réalisé, messieurs, et j'en admire un touchant symbole à la Basilique dans l'imposante cérémonie de dimanche soir. Le drapeau pontifical flottait au-dessus de la chaire, et touchait presque la tête du prédicateur, comme pour l'inspirer; mais toute la chaire était enveloppée dans un drapeau anglais. Eh! bien, messieurs, l'étendard d'Albion n'y paraissait pas du tout dépaycé, et semblait protéger comme un rempart la liberté de la prédication catholique.

IV

Encore un mot, et je finis. Outre l'esprit de querelle qu'il faudrait bannir à jamais, il y a chez notre race un autre esprit qu'il faudrait au moins corriger; c'est l'esprit d'aventure.

Notre race est active, industrielle, et nous pouvons la comparer à la fourmi, sans faire un mauvais compliment à cette voisine économe de la cigale: Mais il y a des fourmis qui s'égarèrent, et si vous désirez savoir comment, écoutez ce proverbe arabe:

Les fourmis quand se perdent-elles? Lorsque Dieu leur donne des ailes!

Eh bien, messieurs, nous avons parmi nous un trop grand nombre de ces fourmis ailées, toujours prêtes à prendre leur vol, et à porter chez nos voisins le fruit de leur travail et de leur industrie.

Un des devoirs de la vertu, a dit saint Augustin, est de vivre dans la patrie et pour la patrie.

Ce n'est pas un reproche que je veux faire à nos frères émigrés; car je sais qu'en allant se fixer aux Etats-Unis le plus grand nombre n'ont obéi qu'à des nécessités impérieuses. Je sais de plus qu'ils ont conservé l'amour du pays natal et le culte de tout ce qui constitue notre nationalité. Aussi sont-ils les bienvenus quand ils se joignent à nous dans la célébration de notre fête.

C'est un regret que j'exprime, et ce regret leur fait honneur, de les voir ajouter de nouvelles étoiles au drapeau étoilé!

C'est un conseil que je donne à ceux qui sont encore dans le pays, mais qui sont tentés d'en sortir. C'est une prière que leur adresse de ne pas abandonner la patrie des ancêtres.

Car cette patrie a, comme les Etats-Unis, ses beautés et ses grandeurs. Si le présent appartient à nos riches voisins, l'avenir est à nous, messieurs.

Sans doute, notre pays progresse plus lentement. Mais étudiez donc les phénomènes de la nature et de l'histoire. Voyez donc ces grands arbres que nous appelons le chêne, l'ébène et l'orme: comme ils croissent lentement! mais aussi comme ils deviennent forts! Comptez les siècles qu'il a fallu à Rome et à la France pour arriver à la grandeur; mais aussi quelle puissance elles avaient acquise!

D'ailleurs, il en est des peuples d'élite, comme des grands génies; ils ont l'amour de l'idéal plutôt que des biens matériels. Les sommets les attirent. Ils se sentent un cœur des forces d'ascension, et c'est pour eux que le Psalmiste a dit cette énergique parole: *Deposuit ascensiones Deus in corde hominis!*

Oui, notre race a l'amour de l'idéal,

C'est pour des idées, plutôt que pour des intérêts qu'elle se passionne; et c'est pourquoi je crois fermement à sa grandeur future.

Elle aime les sciences, les lettres, les arts, la poésie, l'éloquence. Elle a des aspirations élevées, rêvant de gloire et d'honneur plutôt que de fortune.

Elle aime la liberté, la vérité et la justice. Elle respecte les lois de la morale, et même en même temps la vie dure des races fortes. Elle a le cœur chaud, loyal, généreux, héroïque; et sur son front brillent des rayons d'aurore qui présentent un beau jour.

Enfin, elle aime tout ce qui constitue son foyer, sa patrie, ses autels. On peut lui extorquer son argent, à peu près impunément; mais elle ne se laissera jamais arracher ni ses croyances, ni ses affections, ni ses traditions, ni ses lois, ni ses institutions, ni sa belle langue française.

Elle a toujours su les défendre et elle les défendra toujours avec toute la tenacité qu'elle tient des vieux Normands.

On raconte qu'à la bataille de Salamin un frère du grand poète Eschyle se cramponna à l'abordage d'une galère persane, et les bras coupés par la hache, s'y rattacha avec les dents.

Notre peuple a la même opiniâtreté énergique, et il l'a montrée lors de la conquête. Lorsqu'on lui eut coupé les deux bras par lesquels il se cramponnait au navire de la patrie, il le ressaisit avec ses dents, et il est aujourd'hui remonté à bord, non pas pour jeter à l'eau les autres races, mais pour prendre sa part dans le gouvernement du navire qui porte sa fortune, et pour le diriger vers les rives échantées de l'avenir qu'il rêve.

Allocution de S. E. le Cardinal

Son Eminence le cardinal Taschereau a répondu en ces termes à l'adresse qui lui a été présentée sur les marches de l'autel temporaire du fort Jacques Cartier, et dont nous avons publié le texte hier:

"Bienheureux le peuple qui sait se réjouir et qui marche dans la lumière de Dieu. Il se réjouira dans les louanges qu'il donnera au nom de Dieu et il sera élevé par sa justice (Ps. 88, v. 16). Ces paroles du psalmiste semblent avoir été inspirées comme réponse à l'adresse que vous venez de me présenter. Autour de nous, en effet, que voyons-nous? La croix, signe de salut, qui doit éterniser la prise de possession de ce pays au nom du Sauveur. Cet autel où sera offert le même sacrifice que trois siècles ont vu offrir dans notre cher Canada. Ce *Credo* que nos pères ont chanté avec une vive foi et qui ne cessera de se faire entendre sur les rives de notre majestueux St-Laurent. Cette touchante et solennelle consécration de toutes les familles canadiennes au cœur divin de Jésus en présence de ce divin Sauveur dans la Basilique, mère féconde de toutes les églises du Canada; cette consécration, dis-je, attirera sur nous des bénédictions toutes spéciales. Chaque individu, chaque famille, notre nation entière en ressentira les effets admirables promis par le Sauveur quand il a fait connaître combien lui est agréable cette dévotion à son cœur divin qui tant aimé les hommes.

Vous avez bien voulu, messieurs, me témoigner votre reconnaissance pour la part que je prends à cette fête nationale. C'est moi plutôt qui dois vous remercier, car en m'appelant à partager sa sollicitude pastorale le Souverain Pontife a déclaré solennellement qu'il voulait témoigner au peuple canadien son amour et son estime à cause de sa foi vive et de dévouement qu'il a toujours manifesté envers le St-Siège.

Suivant le désir que vous venez de me faire connaître, je me ferai un devoir d'écrire au Souverain Pontife, à l'immortel Léon XIII, ce qui se passe aujourd'hui, et je suis certain qu'il lèvera ses mains vers le ciel pour témoigner de sa reconnaissance et de sa joie.

La divine Providence a laissé bien des peuples de l'ancien continent sortir du droit chemin qui conduit au bonheur dans ce monde et dans l'autre, pour montrer qu'un peuple qui perd sa foi ne peut être heureux. En même temps les liens qui unissent les enfants fidèles à l'Eglise sont plus resserrés que jamais, et jamais aussi depuis son origine, la sainte Eglise catholique n'a vu de démonstration semblable à cette grande fête qui porte le nom de "cinquantième de Léon XIII."

La fête qui nous réunit aujourd'hui au pied de cette croix fera époque dans notre histoire et servira à rendre plus étroits que jamais les liens qui unissent la nation canadienne à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ceux qui nous succéderont loueront les habiles organisateurs de cette belle fête et tâcheront d'en éterniser le souvenir en conservant intact le dépôt de cette foi qui, en nous faisant marcher dans la lumière de Dieu, a été pour nous la source d'une joie pure et sainte."

ASSISES DE LA BEUCE

Condamnations au pénitencier

St-Joseph, 22 juin.—Les grands jurés ont trouvé fondées les accusations de bris de prison, de blessure avec intention de meurtre sur la personne du sergent Harpe, et d'incendiarisme contre les frères Poulin. Leur procès aura lieu ces jours-ci.

Les deux Giroux ont retiré leur plaidoyer de non coupables dans l'acte d'accusation d'évasion violente de prison (gaol breaking) et ont plaidé tous deux coupables.

Le juge a libéré les grands jurés après les avoir remerciés et complimentés sur l'intelligence et la promptitude qu'ils ont déployées dans leurs délibérations.

Le chef des grands jurés était M. Léon Lacroix, un riche cultivateur de Ste-Marie.

Avant de partir les grands jurés ont présenté au juge le rapport suivant : "Les grands jurés du district de Beauce ont l'honneur de faire le rapport suivant :

Ils remercient l'honorable président de cette cour des informations claires et précises qu'il leur a données quant à la manière de procéder, ainsi que des paroles éloquentes qu'il a adressées pour ce qui regarde la moralité publique de ce district.

Ils dénoncent comme lui le système de terreur qui s'est établi dans une partie de ce district ; ils regrettent qu'un grand nombre aient aidé et secouru des fugitifs de la justice et recommandent que des mesures soient prises pour assurer l'autorité de la loi et prévenir un pareil scandale dans l'avenir.

Les grands jurés recommandent aussi que des travaux soient faits pour rendre la prison plus sûre contre l'évasion des prisonniers et pour rendre habitable le logement du gardien de la prison et du Palais de Justice. Ils regrettent beaucoup que les recommandations de leurs prédécesseurs n'aient pas été écoutées et que l'on continue dans la négligence vraiment coupable de ne pas faire sans délai des réparations requises par l'hygiène de la santé.

Les grands jurés ont constaté avec grande surprise que les tuyaux de poêles dans la prison du palais de Justice sont dans un état de délabrement tel qu'ils offrent un grand danger permanent non seulement pour la bâtisse mais aussi pour la vie des personnes obligées de l'habiter, et ils ne sauraient recommander avec trop d'instances aux autorités d'y remédier sous le plus court délai possible.

Ils remercient la cour et ses officiers du secours qu'ils leur ont donné dans leurs délibérations et des soins attentifs qu'ils ont eus pour eux quant à leur confort."

St-Joseph, 24 juin.—Pendant que vous vous réjouissez à Québec, la cour criminelle a siégé ici toute la journée.

On a commencé le procès d'Albert Giroux, accusé de burglary dans le presbytère du curé Martin, de Saint-Frédéric.

Le curé Martin a raconté que dans la nuit du 19 au 20 février 1889 deux individus se sont introduits dans sa chambre à coucher après avoir brisé la serrure de la porte d'entrée et lui ont volé environ \$25 une clef et deux montres en argent. L'un de ces individus l'a menacé de le tuer avec un pistolet s'il criait et il croit que ce voleur est Albert Giroux, d'après ses yeux et ses manières.

Jean Sylvain et sa fille Georgina ont vu ces deux individus : l'un était Jean Giroux et l'autre était, du moins ils le pensent, Albert Giroux. C'était vers 7 h. 30 a. m. ; ils ont déjeuné là, le lendemain du vol, Henri Bolduc a acheté de Jean Giroux une des deux montres volées ; il y avait avec Jean Giroux un jeune homme brun qu'il croit reconnaître pour être le prisonnier à la barre.

Jean Paquet et Joseph Paquet, de St-Lambert, le lendemain du vol, ont rencontré Jean et Albert Giroux. Ils sont positifs que Albert Giroux était là.

Le curé Martin et le sergent Harpe identifient la montre volée que Jean Giroux a vendue à Henri Bolduc.

La cour s'est ajournée pour attendre des témoins de Montréal qui doivent identifier la seconde montre volée, que Jean Giroux a vendue à Montréal en compagnie d'Albert Giroux.

St-François, 25.—Le procès d'Albert Giroux s'est terminé aujourd'hui par un verdict de coupable de vol avec effraction. Les frères Poulin ont plaidé coupables à l'accusation d'évasion félonieuse de la prison, et la Couronne a suspendu ses autres actes d'accusations contre eux dans l'espérance que leur conduire à l'avenir sera bonne. Le juge prenant en considération que les Poulin se sont rendus l'eux-mêmes, qu'ils ont plaidé coupables et la grande misère de leurs nombreuses familles exposées à périr de faim sans l'appui de leurs chefs, a condamné Théodore Poulin à quatorze mois et Joseph Poulin à vingt et un mois de prison aux travaux forcés. Les deux Giroux ont aussi eu leurs sentences : Jean Giroux, vol avec effraction ; dix ans, et bris de prison, deux ans de pénitencier.

cier, et Albert Giroux sept ans pour vol avec effraction et deux ans de pénitencier pour bris de prison. Les femmes et les enfants des frères Poulin étaient présents et donnaient des signes de la plus grande désolation.

Albert Giroux a toujours protesté de son innocence et prétend que c'est un nommé Bériault qui était avec Jean Giroux lors du vol chez le curé de St-Frédéric. La cour sera probablement ajournée demain.

UNE CAUSE A SENSATION

La fille Morissette

MONTREAL, 27.—On se rappelle la cause à sensation de la jeune fille Morissette, qui, pendant son séjour à Montréal, avait été entraînée de la foi catholique à l'apostasie, puis cachée aux États-Unis puis enfin à la mission de la Grande Ligue, près de St-Jean, P. Q. L'honorable juge Charland avait accordé le bref d'habeas corpus, ordonnant à l'institution de la Grande Ligue de remettre l'enfant à ses parents.

Quoiqu'on prétendit ne pas vouloir garder la jeune fille, on ne s'en empressa pas moins d'interjeter appel du jugement du savant juge Charland.

Hier matin, la Cour d'Appel a décidé à l'unanimité que le jugement de la cour inférieure devait être maintenu, parce que, entre autres raisons, la cour inférieure a juridiction concurrente avec la cour d'Appel en matière d'habeas corpus. Le droit d'entendre l'appel ne peut être conféré à la cour du Banc de la Reine (en appel) que par un statut spécial du parlement, ce qui n'a pas été fait dans le cas actuel.

Cette décision laissera heureusement la paix au foyer de la famille Morissette. On sait, d'ailleurs, que la jeune fille est revenue à de meilleurs sentiments depuis qu'elle demeure avec ses parents et que, sur ses vives instances, elle est rentrée dans la foi catholique.

PARLEMENT FRANÇAIS

Un député boulangiste demandé à interpellier le gouvernement—Une séance orageuse—On se bat à coups de poing et l'on s'arrache les cheveux—M. Andrieux sort un revolver

Paris, 27.—Hier soir, à la chambre des députés, M. Laguerre a demandé l'autorisation d'interpellier le gouvernement au sujet de la violation de l'immunité parlementaire que les autorités d'Angoulême ont commise en faisant arrêter et incarcérer M. Laisant et l'interpellateur.

M. Tirard, président du conseil, a répondu que le gouvernement laisserait à la chambre le soin de se prononcer sur cette question, mais qu'il lui semblait préférable d'ajourner à vendredi la discussion de cette interpellation afin de ne pas retarder l'examen du budget.

M. Laguerre a insisté pour la discussion immédiate.

M. de Mahy a pris la parole pour demander que l'affaire fût ajournée jusqu'à ce que la chambre en ait fini avec le projet de loi militaire.

M. Andrieux a attaqué les républicains modérés en leur disant qu'ils étaient plus ministériels que les ministres eux-mêmes.

M. Madier de Montjau a déclaré que l'interpellation de M. Laguerre n'était qu'une tentative pour retarder l'adoption du budget. Il a prévenu les républicains de prendre garde de ne pas tomber dans le piège qui leur est tendu par leurs ennemis.

Les paroles de M. Madier de Montjau, que la gauche avait accueillies par des applaudissements, ont tellement irrité M. Lejeune qu'il s'est écrié sur un ton ironique : "Canaille !" Cette injure a provoqué un grand tumulte. Lorsque le calme a été rétabli M. Lejeune s'est excusé de son exclamation malencontreuse, mais le président lui a appliqué la censure avec exclusion temporaire de la chambre.

Le désordre provoqué par M. Lejeune a duré au moins dix minutes. Il y a eu une mêlée générale pendant laquelle les combattants se sont battus à coups de poing en s'arrachant les cheveux et cela jusqu'au moment où ils ont été séparés par les huissiers. On a vu M. Andrieux sortir un revolver et la chambre entière a poussé un cri de réprobation.

Finalement, la motion d'ajournement de l'interpellation Laguerre a été adoptée par 302 voix contre 231.

—M. John Sangster, cultivateur du lac Beauport, a abattu ces jours derniers un ours énorme, pesant environ quatre cents livres et qui avait immolé depuis quelque temps plusieurs moutons.

Pénible accident

Six personnes noyées

Un terrible accident a eu lieu aux Piles, samedi dernier.

Vers midi, un chaland chargé de passagers et de fret partit des Piles pour traverser au côté opposé du St-Maurice. Rendue à mi-chemin, le vent ayant augmenté de violence et le courant étant très fort à cet endroit, l'embarcation fut entraînée dans la chute où elle s'engloutit, corps et biens.

Sur huit passagers que contenait le chaland, six se sont noyés : Joseph Rivard, Ephrem et Clara Rivard, Hermine Bellerive, Mlle Bellerive et un nommé Hemelin, de St-Etienne des Grés.

Israël Bourassa réussit à prendre pied sur un rocher où il fut recueilli peu après. R. Deschesne se sauva en canot.

Les cadavres de Joseph Rivard et de Mlle Bellerive ont été retrouvés le même jour.

Distribution de prix

L'examen des élèves du couvent de la congrégation Notre-Dame, à Beauport, a eu lieu vendredi dernier et la distribution des prix s'est faite hier par Mgr C. E. Legaré.

Étaient présents : le révérend messire A. Legaré, curé de la paroisse, MM. les vicaires, l'inspecteur et les commissaires des écoles de la paroisse, etc. Voici une liste bien incomplète des prix accordés aux élèves :

1ère médaille d'or et 1er prix d'excellence mérités par Mlle Lumina Terrien, élève en 6e année du cours.

2e médaille d'or offerte par Mgr Legaré, méritée par Mlle Hélène Cloutier, pour instruction religieuse.

3e médaille d'or offerte par J. E. Bardard, écrivain, méritée par Mlle Clara Barbeau, pour excellence de conduite.

Médaille d'argent offerte par M. A. Legaré, curé de la paroisse, accordée à Mlle Aurélie Fleury, pour économie domestique.

Mlle Marie Louise Marcou a obtenu le 1er prix pour la musique instrumentale, et Mlle Fabiola Villeneuve, pour musique vocale.

Beaucoup d'autres prix en livres ont été accordés aux élèves.

La sortie a eu lieu dans l'après-midi du même jour.

TRISTE NOYADE

Deux jeunes gens et quatre jeunes filles engloutis dans la rivière Hudson

ALBANY, N. Y., 26.—La plus triste noyade qui ait jamais eu lieu dans le voisinage de cette a eu lieu hier soir. Six de sept jeunes personnes faisant une promenade en chaloupe sur la rivière Hudson : Joseph A. Côté, son frère, Edouard F. Côté, âgés de 25 ans, John J. Mattimore, tous trois de cette ville, et Maude Horner et Maggie Horner, deux sœurs âgées respectivement de 17 et 15 ans, vivant à Bath, sur l'Hudson, et Kate Ryan et Mary Hennessy, de Hudson, partirent un peu avant huit heures du soir pour faire une promenade en chaloupe sur la rivière. Tout à coup, dans la demie obscure, un remorqueur arriva à toute vitesse droit sur le nez de la chaloupe.

Joseph Côté, voyant le danger, jeta un cri d'alarme aux rameurs, et c'est la seule chose dont il se rappelle parfaitement. La chaloupe fut coulée et quand Joseph Côté reprit ses sens il était à bord du remorqueur. C'est le seul survivant des sept personnes qui montaient la chaloupe. Aucun des six cadavres n'a encore été retrouvé.

A JOHNSTOWN

Un nouveau malheur s'abat sur la ville.—Un incendie consume 25 maisons

NEW-YORK, 26.—Une nouvelle calamité s'est abattue sur la malheureuse ville de Johnstown. Vers une heure de l'après-midi, des flammèches, jaillissant d'un amas de décombres que l'on faisait brûler et emportées au loin par un vent violent, sont allées mettre le feu au petit quartier situé dans la partie la plus élevée de la ville et qui avait résisté, à peu près seul, aux inondations. Le feu, activé par le vent, s'est propagé avec une rapidité vraiment effrayante, et l'on a craint, un instant que ce qui restait de Johnstown ne fut anéanti. Les quatre pompes, arrivées récemment de Philadelphie et employées à retirer l'eau des caves des maisons détruites par l'inondation, ont été envoyées en toute hâte au quartier incendié.

La milice et des centaines de personnes de bonne volonté se sont mises à aider les pompiers ; mais avant qu'on ait pu se rendre maître du feu, vingt-cinq maisons ont été totalement détruites, y compris la plus belle et la plus importante école publique de la ville qui était construite en briques. La plupart de ces maisons étaient remplies de meubles et autres objets sauvés de l'inondation et le tout a été consumé. Ce nouveau malheur a eu pour effet d'intrompre les travaux de déblaiement et de jeter encore une fois la confusion dans la ville.

Sir John Macdonald doit se rendre la semaine prochaine à Dalhousie, N. B.

Pèlerinage

Le Révérend J. E. Rouleau, curé de St-Ubalde, Portneuf, doit organiser cette année encore, un grand pèlerinage à Ste-Anne de Beauport. Le départ aura lieu de Ste-Anne Lapérade ou Grondines, le 15 juillet prochain, vers 7 heures du matin.

Les recettes, de ce pèlerinage, si toutefois profit il y a, serviront à aider les paroissiens de St-Ubalde dans la construction d'une voûte pour leur église.

Nous félicitons M. le curé de St-Ubalde du zèle incessant qu'il déploie pour l'avancement de sa paroisse et nous lui souhaitons un succès complet dans sa dernière entreprise.

Une nouvelle église à Mattawan

Le P. J. U. Poitras, O. M. I., missionnaire à Mattawa, Ont., fait appel à tous ceux qui ont à cœur la propagation de la foi dans les pays de missions, et à tous les amis de la colonisation, œuvre religieuse et patriotique, pour lui aider à bâtir une nouvelle église à Mattawan, la première chapelle dédiée à la Bonne Ste Anne, patronne des voyageurs, étant devenu trop petite pour la population qui augmente constamment.

Le contrat en est déjà donné, pour la somme de \$23,500.

On compte sur la libéralité des gens parvenus comme sur la générosité bien connue des hommes de chantiers que les missionnaires visitent depuis plus de quarante ans.

En retour d'une légère contribution, une messe sera dite tous les mois pendant deux ans pour les bienfaiteurs de la nouvelle église.

Toute correspondance, contribution, etc., doit être envoyée à l'adresse du P. Poitras, O. M. I., missionnaire, Mattawan, Ont.

Mort subite

Un Français du nom de André Tavera, résidant au village Bienville, et âgé d'environ 60 ans, est mort subitement mardi. Dans la journée il était traversé à Québec en compagnie d'un de ses fils, et en arrivant chez lui il fut frappé d'une indisposition subite et expira quelques instants après.

Le défunt laisse une nombreuse famille.

Chute de 40 pieds

On écrit que le 15 du courant, M. J. Fradet, architecte et entrepreneur des travaux de l'église de St-Narcisse de Lotbinière, est tombé d'une hauteur de 40 pieds sur le perron de l'église. Il examinait les échafaudages quand ceux-ci se rompirent et il tomba le dos sur le perron.

On courut en toute hâte chez le Dr Genest, de St-Bernard, qui s'empressa de donner ses soins au malade. Celui-ci est maintenant hors de danger, bien qu'il ait été pendant quelques jours dans une condition très précaire.

Couvent de Fraserville

Mardi le 25 juin, à l'Académie du Bon Pasteur de Fraserville, se trouvaient réunies grand nombre d'élèves dans la salle où devait se faire la cérémonie de la clôture de l'année scolaire.

Quoique l'examen était privé, étaient présents les Révérends MM. F. X. Blais, J. Valin, H. Richard, J. Lortie, et messieurs les commissaires, MM. John Watson et Lortie. On a souvent applaudi Mlle Cécile Lortie, dont le nom était revenu si souvent dans la nomenclature des prix. Mademoiselle Lortie vient de terminer avec éclat son cours d'étude. Elle a remporté une médaille d'or, une couronne et diplôme d'honneur, et le prix Pouliot, fondé par M. C. B. Pouliot, et donné pour la première fois cette année.

Plusieurs autres demoiselles ont aussi obtenu des couronnes, récompenses méritées de leurs travaux. Ce sont Mlles Clara Lortie, Alida Langlais, Juliana Lel, Blanche St-Aubin, Anna Deslauriers et Léa Drumond.

Les Dames religieuses du Bon Pasteur de Fraserville méritent des louanges pour la bonne méthode qu'elles emploient dans l'instruction qu'elles donnent si bien, pour les efforts qu'elles ont employés pour donner à leurs élèves tout le confort désirable. Le couvent de Fraserville, nouvellement bâti, offre tous les avantages possibles, tant au point de vue de l'hygiène, qu'au point de vue de la bonne éducation. Nous remercions ces bonnes religieuses au nom de tous les amis de la bonne éducation.

La diphtérie

Il y a beaucoup de diphtérie à St-Lambert, près de Montréal. Une douzaine d'enfants y sont atteints de cette maladie dangereuse. Les gens de l'endroit disent que la maladie leur vient de la Pointe-St-Charles.

Assurance

M. Alphonse Leblond, l'un des deux hommes qui se sont noyés dans la rivière de St-Henri, avait une assurance de \$2,000 sur sa vie.

Agents demandés partout... PRIX DE VENTE \$5.87... LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL... ENFIN TROUVÉ... ENCORE UNE DÉCOUVERTE... Le remède du PÈRE MATHIEU... S. LACHANCE, seul propriétaire.

La Consommation guérie... Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affectations des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses... W. A. NOYES, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

AVIS... Est par le présent donné que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette ou achat sans un ordre de ma part. LAURENT BLOUIN. Ste-Agathe de Lotbinière, 11 mai 1889.

DRUNKENNESS... Or the Liqueur Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific... It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For details and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 155 Race St., Cincinnati, O.

ATELIERS FROG ROBERT... 38, rue Bonaparte, PARIS... Statues religieuses, Chemins de Croix, Calvaires, Aneks, Chaires à prêcher, Crèches, Édiicules, etc. En toutes matières. Catalogue illustré franco.

LES FÊTES NATIONALES  
DERNIER JOUR

(Du Canadien)

Le grand triduum national de 1889 est terminé.

Durant les trois jours consacrés au souvenir du passé, aux joies du présent et aux espérances de l'avenir, notre race n'est une fois de plus révélée ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle est et ce qu'elle sera : généreuse, magnanime, forte, respectant les lois, aimant Dieu et la Patrie. Ces grandes manifestations nationales, qui réunissent comme en un faisceau les forces vives de la nation, permettent à un peuple de se compter, de se mesurer pour les luttes de l'avenir ; elles retrempe le courage et donnent une nouvelle émulation pour le progrès.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. La température s'est merveilleusement prêtée à l'exécution du programme des fêtes. Quel inoubliable spectacle que celui de la messe en plein air ! Il ne peut y avoir rien de plus grand, de plus touchant. A cet endroit où autrefois un pauvre missionnaire offrait le saint sacrifice en présence du misérable équipage d'un vaisseau français, lundi un prince de l'Eglise y a élevé l'hostie sainte au-dessus de la tête de tout un peuple. Quelle prodigieuse transformation ! La semence déposée dans le sol vierge du Canada par le célèbre navigateur malouin a germé ; fécondée par le sang du martyr, elle est devenue le grand arbre qui étend ses rameaux pleins de sève et de vie dans toute l'Amérique du Nord.

Nous avons raconté aussi brièvement que possible les détails des imposantes démonstrations par lesquelles nous venons de passer. Nous avons dit quelle foule énorme était accourue de partout, de la province et des Etats-Unis. Québec n'a probablement jamais reçu dans ses murs une affluence aussi considérable. Espérons que nos frères de la Grande République voisine retourneront dans leurs foyers en apportant la conviction que notre vieille cité, le cœur de la province de Québec, est toujours le berceau et le boulevard de la nationalité canadienne-française en Amérique.

Nous consacrons encore aujourd'hui la plus large partie de notre journal à ce grand triduum national dont les derniers accents patriotiques ont résonné à l'Académie de Musique hier soir.

Le remarquable discours de l'honorable P. J. O. Chauveau sera lu, dévoré. C'est l'une des plus jolies pièces d'éloquence canadienne qui aient jamais été faites.

M. le juge Routhier a fait hier soir aussi un discours de maître : un petit chef d'œuvre de délicatesse, de style et de pensée. Notre éminent compatriote a été vivement acclamé ; enthousiasmé, debout, l'auditoire poussait des bravos à tout rompre. C'était là un véritable triomphe oratoire.

Voici un résumé bien imparfait de cette éloquente harangue :

A chaque retour de la célébration de ces fêtes nationales qui démontrent la vitalité de notre race, il me vient à l'idée de rappeler la faiblesse de notre origine, la rivacité de notre présent et les espérances de l'avenir. Rappelons-nous donc les gaietés d'aujourd'hui et les tristesses du passé. Voyez ce vaisseau qui s'en retourne vers la France. Il porte un navigateur hardi qui a découvert un pays, et qui, voulant l'évangéliser et le développer, s'en va demander le concours du roi.

Le monarque ne juge pas à propos de seconder son fidèle serviteur qui vient d'étendre les limites de son royaume. En face de cette indifférence, de cet abandon, que va devenir le Nouveau-Monde ? Qu'a laissé Jacques Cartier sur ce sol pour le faire féconder ? Quelque grand monument ? Non, messieurs, une simple croix de bois. Et aujourd'hui, à côté de cette croix s'élève un monument de granit qui perpétuera la mémoire du grand voyageur malouin.

L'histoire dira que ce fut un marin intrépide, un grand découvreur, mais elle proclamera surtout que ce fut un apôtre, le propagateur de la foi. Voilà la leçon que le monument que nous venons d'élever portera à l'avenir.

Par la grande et imposante démonstration de lundi nous avons démontré les forces vives de la nation. Mais on se reportait invinciblement par la pensée au lendemain de la conquête. Nous n'avons pas, comme nos pères, connu les douleurs et les angoisses de la défaite, mais nous aimons assez notre patrie pour nous les représenter. A cette époque sombre de l'histoire, dans nos villes, dans les rues, on ne rencontrait qu'étranger, que vainqueur regardant le vaincu de haut. On avait creusé pour la Nouvelle France un tombeau immense et profond dans lequel on voulait la faire descendre. Mais l'Angleterre ne put sceller sur elle le couvercle du cercueil.

(L'orateur reçoit ici une véritable ovation ; les applaudissements et les bravos durent plusieurs minutes.) On n'a pu avoir raison de nous ; nous sommes fixés au sol et nous y resterons. La Nouvelle-France, on l'a vue hier encore, portant sur son front sa couronne de fraîcheur et de vitalité. Il n'est pas étrange que nos voisins la cherchent en mariage, que sa mère d'adoption y mette des empêchements et qu'elle aspire à sa liberté et à son indépendance. Sans doute ces vœux glorieux qu'elle caresse sont loin de leur réalisation, mais elle marche sûrement vers ses destinées. Dans quelque mouvement qu'elle vienne à se jeter, elle n'aura toujours que de légitimes et pures ambitions, car le patriotisme l'agite et l'anime. A ceux qui veulent entraver notre développement, notre marche ascensionnelle vers l'ouest, je leur dirai : empêchez plutôt le fleuve de couler.

Dans le monde il y a des existences miraculeuses. Les êtres naissent viables ou non-viables. Ces derniers, condamnés à mourir parce qu'il leur manque les principes vitaux, sont quelquefois conservés à la vie par une main étrange et cachée : ce sont les enfants du miracle. Notre peuple est enfant du miracle. Arraché dès sa naissance du sein de sa mère, torturé, privé de tout, il a cependant grandi ; aujourd'hui il est fort et robuste. Quels ont été les agents de cette conservation ? Deux grands sentiments, deux amours irrésistibles l'ont fait : notre patriotisme et notre attachement à la foi.

N'oublions pas ces grands principes de notre existence nationale, mais gardons-nous des ambitions illégitimes ; détruisons tout esprit de querelle ; faisons taire tout bas sentiment de jalousie et d'envie. Cessons toutes ces divisions qui nous affaiblissent.

Le vieux proverbe populaire : "l'union fait la force," est toujours vrai. En allant à New-York, qui n'a pas remarqué le pont suspendu de Brooklyn ? Comment des fils de fer aussi légers peuvent-ils supporter une masse aussi lourde ? C'est qu'ils sont solidement unis. Soyons donc unis. Fin à toutes ces jalousies de Caïn, et vivons dans la fraternité. Notre pays est peuplé de races diverses, mais est-ce bien un obstacle à la bonne entente et à l'harmonie ? Pourquoi ne ferions-nous pas un même peuple avec des éléments divers comme on forme un drapeau avec des étoffes diverses. On passe pour légers ; et bien, nous serons l'étoffe du drapeau ; les Anglais qui veulent être plus sérieux que nous seront le satin et le velours, la couleur sombre qui ne change pas.

Nous avons tout près d'ici, dans le jardin du Fort, un monument élevé à la mémoire de deux héros couchés dans la même immortalité, qui nous rappelle ce dualisme de race et qui nous invite à fraterniser.

Le monument que nous venons d'élever rappelle aussi deux grands sentiments. Jacques Cartier, représentant l'Etat, plantait une croix et Loyola, représentant l'Eglise, vient arroser de son sang et sceller une alliance entre la religion et la Patrie.

Nous avons remarqué au salut dimanche soir un drapeau pontifical accroché au-dessus de la chaire et qui tombait presque sur la tête du prédicateur comme pour l'inspirer, tandis que la chaire était enveloppée d'un drapeau anglais. Il ne paraissait pas déplacé, ce drapeau anglais. Au contraire, il protégeait comme un rempart la liberté de prédication catho-

lique. (L'orateur est ici acclamé de nouveau.)

Il nous faut aussi tuer notre esprit d'aventure qui nous fait donner à une terre étrangère le fruit de notre travail. Le présent appartient à nos voisins, c'est vrai ; mais l'avenir est à nous. Nous pouvons compter sur de glorieuses destinées.

Dans l'histoire ancienne, on lit qu'à la bataille de Salamine le frère du poète Euripide s'était accroché à une galère ennemie, eut les deux bras coupés, mais qu'il est néanmoins parvenu à monter à bord avec ses dents. Lorsque le drapeau flourelé, descendu de la citadelle pour n'y plus remonter, partit pour traverser les mers, le Canadien tout mutilé, meurtri, a réussi à se hisser à bord non pas pour chasser l'équipage, mais pour participer au gouvernement du vaisseau. Tel est le résumé très succinct du discours de M. le juge Routhier.

La partie musicale de la soirée d'hier à la Salle de Musique a été excessivement bien réussie. Les airs canadiens ont été très goûtés.

Mme T. Paquet a remporté un grand succès, et M. Jos. Lamontagne a chanté à ravir ; M. Paul Garrigue, le Septuor Haydn, la bande de la Batterie B, le chœur de l'Union Musicale ont soulevé de nombreux applaudissements. Il y avait salle comble.

La réception du 9e

La réception donnée par les officiers du 9e Voltigeurs de Québec, avant-hier à la Salle de Musique, a eu un succès des plus complets. Les officiers du 65e bataillon de Montréal, en l'honneur desquels cette fête a eu lieu, en ont été enchantés.

Plus de 700 personnes sont venues prendre part à ce magnifique lever. Les dames étaient charmantes, ravissantes, quoi ! c'est le mot.

Le lieutenant-colonel Amyot, accompagné de plusieurs de ses officiers, a reçu avec grande affabilité ses invités, qui se sont fort amusés.

Les fanfares du 65e bataillon et du 9e Voltigeurs ont fait d'excellente musique. La table des rafraîchissements ne laissait rien à désirer.

Bref les officiers du 9e ont bien fait les choses et leur galanterie a été appréciée par tous.

LA DOUBLE NOYADÉ A SAINT-HENRI

Nouveaux détails

Nous avons parlé déjà de la double noyade qui eut lieu à St. Henri de Lévis la semaine dernière.

Voici d'autres détails inédits : A 1.30 heures vendredi après-midi, 4 citoyens de Lévis, MM. A. G. Routhier, agent d'assurance, J. Morin, commissaire-voyageur pour la maison Thibaut et Cie, F. X. Bertrand, maître de poste et épicerie et M. Alphonse LeBlond, commissaire-voyageur de la manufacture de chaussures de cette ville, partaient d'ici dans la voiture de M. F. X. Bertrand pour une excursion de pêche sur la rivière St. Henri. Le parti excursionniste atteignit son point de destination qui était la souille située à environ deux arpents en avant du pont de fer de l'Intercolonial, en face de la propriété de M. Jean Lévesque, vers 3 heures.

Un esquif, pas bien grand se trouvait près du rivage. Après les préparatifs nécessaires on s'embarqua tous quatre dans l'esquif et on vint vers la souille, endroit où il y a environ une vingtaine de pieds d'eau. Rendu là, on jeta à l'eau une pierre attachée à une corde retenue au fond de l'esquif en guise d'ancre, puis on jeta les lignes.

Ça ne mordait pas beaucoup, mais on persista à rester au même endroit jusqu'à quatre heures alors que las de prendre du poisson on décida de se rendre un peu plus loin.

Se trouvant le plus près de la corde retenue la pierre jetée au fond pour servir d'ancre, M. Bertrand se mit à la tirer, une minute après, M. Routhier s'approcha de lui pour lui prêter aide ou le remplacer, mais au même instant, soit qu'il s'avancât un peu trop sur le bord de l'embarcation ou qu'un des autres pêcheurs se jeta sur le même côté, elle chavira et les quatre occupants furent jetés à l'eau et disparurent.

Une minute après, ils reparaissent et M. Routhier gagnait terre lentement, M. Morin qui savait nager, essaya de gagner terre, lui aussi, mais ses deux compagnons Leblond et Bertrand le saisirent par une jambe ce qui ralentit beaucoup sa marche et épuisa ses forces. Ce n'est

qu'après un effort suprême qu'il parvint à se dégager d'eux et toucher le rivage. Il était temps, car au même moment il devenait étourdi et si ce n'eût été une branche qu'il saisit en atteignant terre, il se serait retombé à l'eau et, privé de forces qu'il avait épuisées à nager, il se serait infailliblement noyé. Quant à ses deux compagnons, Leblond et Bertrand, ne sachant pas nager, et éternés par la vue d'une mort certaine, ils s'enlacèrent l'un à l'autre et disparurent sous l'eau pour reparaître un instant après, mais pour s'enfoncer de nouveau et pour toujours.

En reparaisant à la surface pour la dernière fois, Leblond cria, en levant une main vers le ciel. "Mon Dieu ! Mon Dieu ! ma femme !..." M. Jean Lévesque qui travaillait dans son champ en face duquel le drame a eu lieu et qui avait entendu des cris des noyés, arriva justement à ce moment là et il dit qu'il n'a jamais rien entendu de plus triste et de plus navrant que ce cri d'adieu. Lorsque ce brave homme put porter secours aux naufragés et les retirer de l'eau, ce n'étaient plus que des cadavres.

Voyant cela, il reporta ses soins sur les deux survivants, Morin et Routhier qui se remirent assez vite. Puis, aidé de quelques voisins et des deux camarades ils transportèrent les deux cadavres encore enlacés à sa maison.

Quelques minutes après les deux survivants et lui prenaient le chemin de la ville pour venir apporter la nouvelle aux parents et aux amis. Ce n'était pas la moindre tâche. A huit heures et demi enfin on frappait aux résidences des plus riches parents des victimes et avec tous les ménagements et précautions possibles on leur raconta les détails de ce drame navrant.

A cette nouvelle : Mme Bertrand mère perdit aussitôt connaissance et ne commença à la recouvrer que vers six heures du matin ; la femme du noyé étouffait ; M. Leblond, père de la victime, tomba plusieurs fois frappé d'apoplexie, Mme Leblond sa mère était dans des trances horribles et sa douleur faisait peine à voir ; enfin sa jeune femme étouffée elle aussi par les sanglots, ne pouvant donner assez de cours à ses larmes cachait sa tête entre ses mains et n'écoutait aucune parole de consolation.

M. Leblond était âgé de 25 ans et M. Bertrand avait environ 33 ans.

Ils étaient mariés tous deux. M. Leblond seul avait un enfant, une petite fille. Ni l'un ni l'autre n'avaient d'assurance sur la vie.

Nous offrons aux familles si douloureusement éprouvées ainsi qu'aux deux épouses, l'expression de nos plus sincères condoléances et de nos plus vives sympathies.

L'enquête du coroner a eu lieu à Lévis samedi dernier, à la résidence de M. F. X. Bertrand.

Le jury a rendu le verdict de "noyé accidentellement."

Mardi matin, à l'église Notre-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles des deux regrettés défunts, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Tous deux ont été inhumés au cimetière Mont-Marie.

Chasse à lours

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous demander un tout petit espace dans les colonnes de votre estimable journal pour faire connaître au public, et surtout aux cultivateurs, que nous sommes honorés de ce temps-ci, de la visite de certains personnages à quatre pattes, dont nous pourrions nous passer avantageusement. Je veux parler des ours nombreux qui ravagent nos cantons, et qui font beaucoup de dommages aux cultivateurs. Je connais un colon de Price qui a eu huit de ses moutons dévorés par ces animaux féroces. Ce n'est pas cependant qu'il manque de chasseurs pour leur faire la chasse et en diminuer le nombre, je dois mentionner tout particulièrement un brave colon de Price, et y résidant depuis quelques années, qui, en vrai chasseur normand et chasseur intrépide, leur fait une guerre impitoyable. Cet homme de mérite se nomme Germain Blanchet. Depuis huit mois il a capturé huit de ces animaux et depuis les printemps seulement, cinq.

Comme vous le voyez, M. Blanchet mérite certainement la reconnaissance des cultivateurs de nos cantons, car tout en faisant bien son devoir comme colon et en défrichant son lot avec beaucoup d'ordre, il ne regarde pas à ses peines pour tendre un piège à cinq et six milles de distance de sa demeure. Il est aussi généreusement aidé par M. Napoléon Andry, de Lambert, qui s'est empressé de l'aider en lui fournissant cinq bons pièges. Ne serait-il pas à propos que la corporation du comté de Beauce, comme celle du comté de Compton, le comté voisin, accordât une récompense pour la prise de chacun de ces animaux féroces. Il est à espérer que notre conseil du comté de Beauce, ne restera pas en arrière de celui du comté voisin et verra à accorder prochainement des récompenses pour des actes méritoires comme ceux de M. Blanchet.

UN COLON DE LAMBERT.

R. R. R.  
RADWAY'S  
READY RELIEF

La médecine la moins chère et la meilleure  
Pour l'usage des Familles du Monde

GUERIT ET PREVIENT  
Rhumme, Toux, Mal de Gorge, Influenza, Enflamations, Rhumatismes, Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dent.

RESPIRATION DIFFICILE  
GUERIT LES PLUS FORTES DOULEURS en une ou vingt minutes. Une heure après avoir lu cette annonce il n'est permis à personne de souffrir.

Le Radway's Ready Relief guérit toute douleur, Entorses, Blessures, Mal de reins, d'estomac ou des membres. Ça été le premier et il est le seul remède contre les douleurs.

Qui arrête instantanément les douleurs excessives, fait disparaître l'enflammerie et guérit les congestions, soit des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres glandes organiques par une seule application. Si vous êtes menacés de

PNEUMONIE

Où aucune inflammation des organes intérieurs ou des membranes muqueuses après avoir été exposé au froid, à l'intempérie etc., etc., ne perdrez pas de temps mais avertissez-vous de Radway's Ready Relief avec une pièce de flanelle sur la partie atteinte de congestion ou inflammation ; ce traitement bien simple mais effectif arrête presque chaque coup d'enflammerie et guérit le patient en préviennent ce qui pourrait être autrement une sérieuse maladie. Pour plus amples instructions, voir nos "directions" enroulées autour de la bouteille.

Une demi-cuillerée à une cuillerée à thé dans la moitié d'un verre d'eau guérira en quelques moments les Crampes, Spasmes, Mal de Cœur, Nausées, Vomissements, Névralgie, Insomnie, Mal de Tête, Diarrhée, Choléra Morbus, Coliques et tout mal interne.

DR. RADWAY'S  
Sarsaparillian resolvent

Le plus grand purificateur du sang  
Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilitique, etc., (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc., prix vingt-cinq cents). Enflures des glandes, Toux sèche, affections cancéreuses, saignement des pommons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches, Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consumption, Diabète, Maladies de la Vessie, des Reins, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté est à la portée curative de la Sarsaparillian-Resolvent.

En vente chez les pharmaciens, une piastre la bouteille.

PILULES REGULATRICES

- DU -

DR. RADWAY'S  
Le Grand Remède pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppés d'une gomme douce, purgent régulièrement, purifient, nettoient et renforcent.

Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies de Reins, Vessie, Maladies nerveuses, Porte d'appétit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroît de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorroides et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

Prix : 25 cts par boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

DYSPEPSIE

LES PILULES de DR. RADWAY sont un remède pour ce mal. Elles redonnent la force à l'estomac et lui permettent de remplir ses fonctions les symptômes de dyspepsie disparaissent et avec eux la tendance du système à contracter des maladies. Prenez la médecine selon la direction et observez ce que nous disons dans "Le faux et le vrai" relativement à la diète. PRIX : 25 cts. la boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

Envoyez un timbre poste à "RADWAY & COE", 419, rue St. Jacques, Montréal, Can. Des milliers de certificats vous seront envoyés.



FERME ST-DENIS

Vis-à-vis Spencer-Wood.

J. ISRAEL TARTE

PROPRIÉTAIRE

A VENDRE

Deux Taureaux Jersey Canadiens, de deux ans.  
Deux de même race, très beaux, d'un an, pouvant faire le service d'un troupeau cette année.  
Veaux du printemps, pur sang, canadiens, avec généalogie.

L'Enfant pleure, il veut son Castorin

Discours de l'hon. P. J. O. Chauveau

Lors de l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf

Eminence,
Votre Honneur,
Messieurs,

Dans le récit de son premier voyage aux "Terres-neuves du Canada et autres lieux," le capitaine Jacques Cartier, de Saint-Malo, nous apprend qu'après que ses vaisseaux eussent passé six jours battus par la tempête et dans une obscurité telle qu'on ne pouvait voir aucune terre, il se trouva le vingt-quatre juin mil cinq cent trente quatre, en présence d'un cap qu'il nomma cap Saint-Jean parce que, dit-il, c'était "fête à Mgr Saint-Jehan."

Le temps était si mauvais, le brouillard était si épais que l'on ne put approcher de terre. La fête que Cartier avait célébrée dans les brumes du golfe Saint-Laurent, fête antique et populaire dans son cher pays de Bretagne, cette fête devait être celle de tout un peuple sur les rives du grand fleuve qu'il découvrit l'année suivante.

Comme les vaisseaux de nos hardis explorateurs, la jeune nationalité francocanadienne a été ballottée bien des fois par la tempête; souvent il a fait bien sombre autour d'elle, et c'est à peine si elle pouvait entrevoir quelque chose des grandes destinées qui lui étaient réservées.

Bien des fois aussi un ciel plus clément, une atmosphère plus lumineuse la consolèrent et ranimèrent sa confiance, si bien qu'aujourd'hui, trois cent trente-cinquième anniversaire du jour où Cartier nomma le cap Saint-Jean, la société St-Jean-Baptiste de Québec entourée des délégations des sociétés sœurs, éparées sur toute la surface de l'Amérique, vient commémorer l'arrivée de l'intrépide Malouin à l'endroit même où il arbora la croix sur les rives du Cahir-Coubat des sauvages.

Cette société a donné l'exemple des grandes démonstrations par lesquelles nous nous sommes si souvent affirmés. Depuis sa fondation, en 1842, elle a rappelé sur les champs de bataille de Sainte-Foye et des Plaines d'Abraham les combats qui ont illustré et nos ancêtres et ceux de nos compatriotes d'une autre origine; elle a réveillé les échos de ces lieux célèbres pour leur faire répéter les noms des héros de 1759 et de 1760.

Aujourd'hui elle remonte plus haut dans notre histoire et sur la terre pour bien dire sacrée où Cartier érigea son premier fort et passa un si rude et si cruel hiver, où, beaucoup plus d'un siècle plus tard, les premiers missionnaires jésuites eurent leur établissement, elle vient inaugurer un monument, reflet et symbole d'une pensée à la fois religieuse et patriotique.

Fut-il jamais, messieurs, plus heureux concours de circonstances grandes et touchantes, plus naturelle et plus sublime union de choses à jamais mémorables?

A ces deux grands souvenirs s'ajoute celui du roi Chevalier, qui par la grâce de Dieu régnait sur la vieille France et prenait possession de la Nouvelle.

Quels nobles et glorieux événements! Pour nous quelle cause légitime, disons mieux quelle cause irrésistible d'émotion et d'enthousiasme!

Je vois sur une des faces du monument que vous inaugurez le nom de Cartier et celui de ses vaisseaux sur l'autre les noms de Brebeuf et de deux autres missionnaires. N'y trouvez-vous pas comme l'image des deux sociétés dont l'intime union garantit la paix du monde, l'ordre et la liberté, la société religieuse et la société civile? D'un côté le héros chrétien dévoué à son pays et à sa foi, de l'autre l'apôtre dévoué à sa mission et sachant quelle seule peut rendre ses compatriotes heureux.

Voyons d'abord la conduite de Cartier, le précurseur de Champlain et des missionnaires qui l'accompagnaient.

Au temps de François premier comme au temps de Ferdinand le catholique, la découverte des terres nouvelles était le fruit de deux grandes idées, la recherche d'une route vers les riches contrées de l'Inde et la conversion des infidèles. Pour les souverains de l'Espagne et pour ceux de la France, la seconde paraît l'avoir emporté de beaucoup sur la première.

Tous les documents de l'époque en font foi, toutes les lettres des découvreurs aux souverains, toutes les lettres patentes des souverains aux hardis aventuriers mettent en première ligne l'extension du royaume de Dieu. Mais je sais ce que l'on peut opposer à ces pièces officielles, c'est précisément qu'elles sont officielles.

Aussi vois-je dans toute la vie des premiers agents de la civilisation en Amérique, dans tous les actes, dans toutes les paroles de Colomb et de Cartier, dans cette conduite journalière qui rend plus transparent tout ce qui enveloppe la pensée de l'homme, qui vous fait sentir jusqu'à l'âme, que l'on

coeur, la plus éclatante et la plus indiscutable confirmation de ce qu'attestent les parchemins et les empreintes royales.

Le navigateur de Saint-Malo n'a pas fait moins de quatre voyages au Canada, dans aucun d'eux il ne s'est démenti un seul instant.

Nulle préoccupation personnelle, nulle pensée de lucre, nul acte indigne de la mission que la Providence lui avait donnée ne vient le faire déchoir en quoique ce soit.

Dans son premier voyage il n'a que que deux pensées, religion et patrie, et la patrie c'était pour lui, non seulement sa chère Bretagne mais toute la France. A cela vient se joindre le souvenir de la famille; modestement et sans même le motiver dans son récit il donne le nom de baptême et le nom de famille de sa femme à plusieurs îles. Sur la côte sud du golfe, à un endroit qu'il appelle port Saint-Michel, il érige une croix comme il devait en ériger une ici, avec un écusson portant trois fleurs de lys et ces mots "Vive le Roy de France."

Comme le fait remarquer l'auteur d'un des essais couronnés par un gouverneur qui se souvient que François premier tenait au titre de père des lettres, ce roi lui-même a indiqué, en le nommant capitaine général des vaisseaux de la troisième expédition, les qualités précieuses dont notre héros avait fait preuve, disant qu'il "se confiait pleinement en la personne du dit Jacques Cartier en sa capacité, son dévouement, son courage, sa grande diligence et son expérience."

S'il avait ajouté : sa bonté, sa piété, son humilité, le portrait eût été complet!

Quels beaux et touchants tableaux le récit de son second voyage n'offre-t-il pas à nos regards? On hésite entre la grande et sombre peinture de ce qui s'est passé à Stadaconé, et la riante et émouvante description de sa visite à Hochelaga. Déjà les deux grandes cités futures sont rivales!

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer du courage de Cartier dans le malheur, ou de sa prudence dans le plus dangereux état où un chef d'expédition puisse se trouver, au milieu d'un peuple barbare et dont la perfidie inséparable ne se révèle que trop, dans le plus rude des hivers, et voyant ses gens sous l'étreinte d'une terrible maladie à la quelle il échappa lui-même comme par miracle, ou de la charité active et intelligente qu'il montre pour son équipage décimé.

Voilà pour Stadaconé; c'est-à-dire le danger, l'épreuve, la souffrance, mais aussi le triomphe, la Providence voulant bien couronner tant d'héroïsme et de sagesse.

D'un autre côté quelle fermeté ne montre-t-il pas lorsqu'il rit de Cudoagny et de la naïve comédie montée par ses adorateurs, et se confiant à ce Jésus qu'il leur avait annoncé il s'avance sans guide dans le fleuve immense, inexploré. Et comme ce courage est bien récompensé par la découverte de ses riants paysages, de cette terre fertile et déjà abondante en moissons et par la réception que lui fait une peuplade plus nombreuse, plus riche et plus confiante!

Que de grandeur à la fois et de simplicité dans cette scène que l'on dirait une page de la bible, tandis qu'hommes, femmes et enfants se pressent autour de l'étranger, que celui-ci leur lit l'Evangile selon Saint-Jean et la Passion, que les malades, les infirmes lui sont amenés, qu'on lui apporte des poissons et des fruits, tandis qu'entouré de ses gentilshommes, au son éclatant des trompettes, il distribue chapelets, agnus dei et cadeaux de tout genre.

Quel contraste entre les plaines à perte de vue qu'il découvre du haut Mont Royal, nom qu'il a donné et qui est resté, et les rives désolées et brumeuses du golfe, et même le grandiose mais sévère paysage qui entourait Stadaconé.

Hochelaga, ce fut donc pour Cartier les succès doux et facile, les séduisants pouvoirs de l'avenir.

Mais partout l'homme bon, sensible et modeste se montre à côté de l'homme habile, du marin hardi à la fois et prudent.

Soit qu'il s'efforce de guérir l'agouhama d'Hochelaga et que pour cela, selon l'heureuse expression de M. Léon Guérin, il demande à Dieu comme un miracle, soit qu'il promette de se faire pèlerin à Notre-Dame de Rocamadon pour obtenir la guérison des malades de son équipage, il y a chez lui les preuves d'une foi ardente et d'un dévouement sans bornes.

Je n'ignore pas qu'on lui reproche l'enlèvement de Donnacona et des autres sauvages. Ce serait mal le défendre que de dire seulement qu'il agit comme tous les découvreurs de son temps et qu'on ne croyait à leurs récits que lorsqu'ils ramenaient avec eux quelques habitants des terres nouvelles. Mais du moins dans ce qui s'est passé à Stadaconé il y a ceci à considérer qu'il n'avait peut-être pas d'autre alternative que de

ou même à ce qui restait de son équipage. Je ne serais pas surpris du reste que beaucoup de gens qui trouvent bien légitime, pour raison d'état, la dispersion aux quatre coins de l'Amérique de toute une jeune nation fussent au nombre de ceux qui font à Cartier un crime de l'enlèvement de ces indigènes dont il voulait faire et fit des chrétiens.

Pour moi, ces faits ne détruisent en rien l'opinion que tout ce que l'on connaît de lui nous donne de son bon et généreux caractère.

Et ce caractère, il s'affirme et se corrobore même dans cette obscurité qui s'est étendue sur sa vie après que l'étoile du marin fut descendue sur l'horizon dans cette longue fin d'existence qui suit le dernier de ses voyages et où il avait repris en son vieux Saint-Malo son ancien genre de vie. Elle est remplie de traits charmants que des recherches toutes récentes nous ont fait mieux connaître.

Aussi, après avoir salué avec M. Jouin des Longrais, l'aviseur presque officiel des échevins et des juges de paix l'arbitre et l'expert d'une foule de procès, le bon compagnon et le parrain d'innombrables enfants, on admire avec le savant paléographe "combien la découverte d'un continent dérangeait peu au seizième siècle pour celui qui l'avait faite les conditions normales de la vie."

On s'est demandé si Cartier avait été anobli. M. Jouin a presque démontré la négative. Alors je dis tant pis pour le roi Chevalier et pour son successeur Henri II et je suis presque tenté d'ajouter tant mieux pour la mémoire de notre héros!

Il n'a eu ni les fers qui ont puni Christophe Colomb de ses grandes actions, ni l'exil dans une île lointaine comme le plus grand capitaine des temps modernes, ni l'abdication sombre et funèbre du rival de François Ier; mais il a eu ce que le génie et l'ambition redoutent le plus, la vie la plus prosaïque terminant la carrière la plus poétique et dans sa modestie il s'en est à peine douté!

On discute aujourd'hui tout ce qui le concerne, on ne sait au juste s'il est l'auteur des récits qu'on a retrouvés si difficilement, on n'apprend que petit à petit les principaux événements de sa vie, et à travers tous ces débats et toutes ces recherches grandissent son nom et sa réputation, car c'est de toutes ces obscurités qu'est faite une partie de sa gloire!

Et quand aura disparu le vieux manoir de Limoilou de même que sont disparus et sa maison de ville et la maison voisine où naquit Châteaubriand, il restera toujours de lui la plus pure et la plus resplendissante des légendes.

Cartier, ce n'est plus en effet le maître pilote ou même le capitaine général du seizième siècle! Cartier, c'est le précurseur de Champlain, de Laval, de Brebeuf, de Frontenac, de tous nos héros, de tous nos apôtres! Cartier, c'est l'homme qui a donné à la civilisation la moitié d'un continent! Et de même que toutes les prières faites dans ses voyages depuis le port de Brest jusqu'à celui d'Hochelaga se rattachent à la messe qu'un prince de l'Eglise vient de célébrer, de même les épreuves qu'il a subies, les travaux qu'il a faits, se relient à toutes les épreuves de la jeune patrie canadienne, à tous les combats qu'ont livrés ses généreux défenseurs: combats des soldats sur les champs de bataille, combats des pionniers et des bûcherons contre la forêt primitive, combats de nos hommes publics pour la protection de nos droits et pour la conquête de nos libertés!

Et cela, messieurs, nous amène naturellement à la seconde partie de notre discours, au rôle qu'a joué notre clergé en face la société civile.

Lorsque sous le règne même de François premier, Ignace de Loyola, né l'année qui précéda la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, fonda la compagnie de Jésus qui venait s'ajouter aux ordres de Saint-Benoit, de Saint-François d'Assise et de Saint-Dominique, il préparait non-seulement des athlètes pour lutter contre l'hérésie; mais il établissait la pépinière des premiers religieux qui devaient rougir de leur sang la terre du Canada.

Brebeuf et Lallemand attachés aux poteaux du supplice, portant des colliers de haches rougies au feu, recevant un baptême dérisoire d'eau bouillante, Jogues qui après avoir échappé à ses bourreaux revient d'Europe, retourne au milieu des barbares et y périt; voilà quelques-uns des faits les plus beaux de notre histoire.

A côté des Jésuites et même avant eux les enfants de l'humble François d'Assise avaient évangélisé les sauvages et si aucun d'entre eux ne figure au martyrologe canadien, la légende des services qu'ils ont rendus à nos ancêtres existe encore dans nos villes et surtout dans nos campagnes.

Lorsque le... furent évé...

sur le plan de l'Eglise universelle; épiscopat, ordres religieux, clergé séculier et congrégations tenant le milieu entre ces deux grandes divisions; tandis que la société civile était l'image de celle de la France sous les souverains et les ministres qui se succédèrent dans notre ancienne mère-patrie; car ce fut le privilège de notre pays, colonisé d'abord sous Henri IV, d'avoir atteint l'apogée de son ancien régime sous Louis XIV et d'avoir eu la protection d'hommes tels que Sully, Richelieu, Mazarin et Colbert. Le résultat ne différa guère de ce qui se passait de l'autre côté de l'Atlantique, mais une chose survint qui mit fin aux prétentions rivales des divers éléments de l'héroïque mais toujours périlante colonie; et cette chose ce fut le dénouement tragique et à jamais mémorable de la longue lutte de la France contre l'Angleterre, et des colonies anglaises contre les colonies françaises sur ce sol d'Amérique.

Lorsque les derniers vaisseaux français emportèrent la plus grande partie de la noblesse et des classes instruites, lorsque les deux ordres religieux qui avaient présidé à l'établissement du pays disparurent, le curé sous la direction des évêques fut le dernier ami, le dernier consolateur et le dernier conseiller de l'habitant canadien.

Et depuis lors, messieurs, quelle belle et glorieuse succession de pontifes, d'hommes d'état, de patriotes, luttant avec un même esprit et un égal courage pour la conservation de tout ce qui nous était cher, de tout ce qui est cher à tous les hommes de cœur: religion, famille, langue, liberté! Vous nommerai-je Briand, le premier évêque installé non sans bien des difficultés, sur le trône épiscopal, plus de six ans après que Pontbriand eut écrit cette lettre admirable qui raconte les horreurs du siège de Québec et rend le plus beau témoignage à la valeur et à la fidélité de nos ancêtres? Vous nommerai-je Plessis, qui se posa en défenseur de nos droits et qui dans des moments difficiles après avoir épuisé toutes les ressources de son génie et toutes les habiletés d'une prudence consommée, dit aux envahisseurs: "Vous n'irez pas plus loin!"

Dans la société civile, vous nommerai-je Panet, Pierre Bedard, Taschereau, Vallières, les deux Papineau, John Nelson, Viger, Bourdages et tous ceux qui furent nos plus illustres champions dans nos premiers assemblées délibérantes? Tous ces hommes, évêques ou laïques, eurent l'intuition de notre situation difficile, tous ou du moins presque tous, surent les grandes qualités qui distinguaient le héros chrétien—j'allais dire le saint du jour—et si les rois d'Angleterre eussent mieux connu ce qui se passait, ils auraient pu leur donner des commissions reconnaissant "leur capacité, dévouement, courage, grande diligence et expérience."

N'est-ce pas à la prudence, à la fermeté de tous ces hommes que nous devons ce que nous sommes aujourd'hui?

Si l'organisation de la société religieuse a pu redevenir ce qu'elle était autrefois, si les fils de Loyola ont pu après une si longue absence reprendre leurs travaux, et les enfants de saint Dominique pénétrer ici pour la première fois; si tant d'autres ordres et compagnies religieuses d'hommes et de femmes, ces dernières héritières des vertus de Marie de l'Incarnation et de la Sœur Bourgeois, ont pu se fonder parmi nous ou y venir de l'étranger ne sont-ce pas les résultats de l'état de choses que je viens de décrire?

D'un autre côté, pourquoi nos concitoyens d'autres origines verraient-ils d'un mauvais oeil un développement qui n'est que la conséquence rigoureuse des droits et des libertés que nous possédons en commun et que nous leur avons puissamment aidés à conquérir.

Une conduite admirable a poussé lentement mais sûrement notre brave petit peuple dans la voie de tous les progrès, progrès agricole, progrès industriel, progrès scientifique et littéraire. L'état, dans ces derniers temps, faisait noblement sa part. Non-seulement ce peuple a su se maintenir où il était, mais il s'est étendu dans toutes les directions et ce qu'on lui a reproché de plus sérieux—le reproche n'est pas aussi fondé qu'il l'était autrefois—c'est de savoir se contenter de peu, au point de vue matériel.

Toutes les conquêtes que nous avons faites sur la forêt primitive, tout ce que nous avons produit et conservé, tout cela ne fait-il pas partie de la force et de la puissance de la grande confédération qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et dont la province de Québec est le centre comme elle fut autrefois le centre de ce qui s'appelle la Vieille France?

Je sais, messieurs, qu'il existe en ce moment un sentiment de malaise dont nous sommes la cause bien innocente, et dans le mouvement qu'il a produit, je distinguerai deux éléments.

Il y a ceux qui nous prodiguent, avec une sorte de fureur, l'insulte et la provocation. Je ne leur ferai pas l'hon-

neur si je ne vous ferai pas l'injure de discuter leurs diatribes; notre réponse est écrite sur la bannière des défenseurs de l'Eglise, qui font en ce moment une garde d'honneur au drapeau de Carillon: Aime Dieu et vas ton chemin.

Mais il y a aussi la grande masse de nos concitoyens, non-seulement d'une autre religion mais aussi d'une autre origine, parmi laquelle on est parvenu à répandre je ne sais quelles appréhensions semblables à celles que nous éprouvons nous-même et que nous avions bien le droit d'éprouver il n'y a pas encore un demi-siècle.

A ceux-là, qui dans nos deux grands partis politiques ont eu avec nous les meilleurs rapports, il suffirait peut-être de rappeler ce que Lord Elgin, Lord Dufferin et le marquis de Lorne ont dit de notre nationalité et surtout cette spirituelle remarque de Lord Dufferin, que le monde serait par trop ennuyeux s'il était jeté tout entier, dans le même moule; il suffirait de leur dire que le lit de Procuste fut de tout temps une cruelle et inutile invention, que la chimère de l'unité de langue et de nationalité a coûté au monde plus de larmes et de sang que sa réalisation n'aurait pu lui valoir de bonheur.

Et à cela nous ajouterons que dans trois occasions mémorables ce fut grâce surtout aux efforts de notre clergé que le pays resta sous la domination britannique, que dans la province de Québec, dans Ontario, dans les provinces maritimes, à Manitoba, au Nord-Ouest et sur toute la surface des Etats-Unis nous n'avons jamais demandé que notre place au soleil et des droits égaux à ceux des autres populations; que ce n'est pas un crime pour nous d'être attachés à une langue qui n'est point comme certains idiomes, une curiosité philologique, mais qui tient encore une très grande place dans le monde; qu'enfin le Saint-Laurent remontera son cours et refoulera les flots de ses cataractes avant que nous ayons cessé d'aimer notre ancienne mère-patrie.

Pourquoi du reste ces alarmes, elles sont si étranges, que l'on est porté à en contester la sincérité? Pourquoi eux ne feraient-ils pas ce que nous faisons, et de même que le roi chevalier demandait sa part de l'héritage d'Adam, pourquoi en apprenant notre langue, en étudiant notre histoire, en cultivant notre littérature comme nous cultivons la leur, beaucoup plus qu'ils ne le supposent, pourquoi ne réclameraient-ils pas leur part de notre glorieux héritage?

Mais ces considérations nous entraînent, de fait, elles m'ont déjà entraîné trop loin: maintenant, si vous le voulez bien, pour terminer, un mot d'adieu et de remerciements.

Merci à vous tous, organisateurs de cette belle fête.

Merci à vous, compatriotes des autres provinces.

Merci à vous surtout, compatriotes de la grande République voisine. Merci et adieu; franchement j'aimerais mieux dire au revoir. Mais cela dépend de vous; sans en avoir tout à fait pris notre parti, nous comprenons mieux le rôle important que vous êtes appelés à jouer au-delà de la frontière, car de plus en plus vous faites honneur à notre race. J'aurais bien des choses à ajouter, si le premier ministre de cette province, qui a fait les choses si dignement, ne vous avait déjà adressé la parole.

Adieu à vous tous et salut à toi vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs et de toutes les gloires!

Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland; et de jeunes villes déjà flouissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

Lorsque le soir semblable à une reine, couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne, auquel tu n'es pas aussi étrangère qu'on le prétend, ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses!

Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve; il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme; jusque dans leurs nécropoles ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le Mont-Royal dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier, dont le nom est maintenant du domaine de l'histoire, sur les hauteurs de Sainte-Foy repose un de nos plus

grands écrivains, un de nos plus purs patriotes que j'ai déjà nommé.

Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l'activité des hommes appartenant à bien d'autres races, si la Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unis par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions et le monde faisant une variante à un mot, bien ancien, le monde dirait de vous: *par nobile sonorum!*

L'UNIVERSITE LAVAL

La nouvelle constitution

La Presse de Montréal publie le dernier décret papal concernant la succursale de l'Université Laval de Montréal. Voici ce que le Saint-Siège statue :

Le Vice-Recteur de la succursale sera désigné par les évêques de la province de Montréal qui la présenteront au Conseil Universitaire ; et celui-ci ne pourra le refuser que pour des raisons approuvées par les mêmes évêques.

Le Conseil de l'Université Laval exercera ses droits soit à Québec, soit à Montréal, conformément à ce qui est contenu dans la Charte Royale relativement à ce Conseil. Cependant, pour mieux pour voir au maintiende la paix et de la concorde entre ce Conseil et ceux qui administrent la succursale. Nous réglons ce qui suit, persuadé que ce même Conseil en sera le fidèle serviteur vu son dévouement envers le Siège Apostolique.

Dans la succursale de Montréal, les professeurs et les doyens seront choisis d'après le mode qui a été jusqu'ici en usage dans les diverses facultés et ils seront reconnus et reçus par le dit Conseil, à moins que l'Archevêque de Montréal n'intervienne pour s'opposer à leur nomination. Une fois admis, ils pourront être démis de leur position par le Conseil, pourvu toutefois que les causes de leur démission soient approuvées par le même Archevêque.

Dans la faculté dite des arts, qui s'occupe de l'étude des lettres, des sciences naturelles et de leurs applications aux différentes espèces d'industrie, on aura le droit et le pouvoir d'en choisir les professeurs, soit dans l'un ou l'autre clergé séculier et régulier, soit parmi les laïques, suivant l'usage et les besoins.

Dans la confection des tableaux appelés programmes, dans lesquels sont indiquées des matières servant aux épreuves de ceux qui se présentent pour le baccalauréat. Nous approuvons comme excellente la coutume qui a été en usage jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'ils se fassent avec la coopération consentie de ceux qui président aux collèges affiliés de la région de Montréal. Conformément à cette coutume, ces programmes ne peuvent être modifiés, à moins que la modification présentée ne soit agréée par les délégués de ces collèges ou par ceux qui les remplacent. Quant à la confection des autres programmes, le droit et l'obligation en appartiendront aux docteurs des diverses facultés tant de Québec que de Montréal, conformément aux règles et prescriptions contenues dans les règlements : ces programmes, pareillement, ne pourront être changés sans le consentement des docteurs des facultés respectives, ou de ceux qui auront le pouvoir d'agir en leur nom.

Maintenant, comme il existe à Montréal un Collège du nom de Ste Marie qui est régi par les religieux de la Société de Jésus et qui brille par l'excellence de son enseignement et par le nombre de ses élèves. Nous pourrions pas dégrader tout à fait aux privilèges spéciaux qui ont été accordés depuis longtemps à cette même Société par le Siège Apostolique. Nous permettons volontiers à ses membres d'instituer eux-mêmes un examen de leurs élèves, et de donner à ceux qu'ils jugeront capables un certificat écrit déclarant qu'ils sont dignes des grades honorifiques qui sont conférés par l'Université Laval aux jeunes gens d'un mérite égal dans les collèges qui lui sont affiliés. Sur présentation de ce certificat, le Conseil qui régit l'Université délivrera le diplôme dont sont gratifiés les élèves de l'Université qui obtiennent le même grade.

Les Evêques des deux Provinces de Québec et Montréal se réuniront tous les ans pour prendre connaissance de l'enseignement et de la discipline de l'Université, et ils détermineront d'un commun accord tout ce qu'ils croiront nécessaire eu égard aux circonstances.

BANQUE

L'exercice expiré le 31 mai dernier, s'est soldé, pour la banque Ville Marie, par un profit net de \$48,419,51, ce qui lui a permis de payer un dividende de sept pour cent à ses actionnaires et de porter

par moitié une somme de \$12,000 environ à son fonds du contingent et au compte des profits et pertes. Les profits net de la banque Jacques-Cartier ont été, par le même exercice, de \$42,276,82, ce qui lui a permis à elle aussi, de payer à des actionnaires un dividende de sept pour cent et de porter une somme de \$7,176,82 au fonds du contingent. Pour la première, le surplus des profits de cette sur ceux de l'an passé, représente une dizaine de mille piastres, tandis que la seconde peut de son côté, se féliciter d'avoir vu s'augmenter de \$251,482,37 la somme des dépôts confiés à sa garde. Ces chiffres sont le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'habileté qui caractérise la direction de ces deux institutions françaises.

Quant à la banque des Marchands, un capital plus fort lui a permis de réaliser \$617,858.11 de profits nets avec lesquels elle a payé un dividende de 7 pour cent et augmenté son fonds de réserve de \$215,000.

ECHOS DEUROPE

Saint-Petersbourg, 25.—Le roi de Grèce et le duc de Sparte sont partis hier pour Berlin. Le czar et la famille impériale les ont accompagnés à la gare. Le roi et son fils visiteront Hombourg, Londres et Paris, et iront ensuite à Copenhague où ils attendront la reine de Grèce. La famille rentrera ensuite à Athènes pour le mariage du duc de Sparte avec la princesse Sophie de Prusse.

Paris, 25.—Jacques Meyer, le coulisier qui a été condamné à un an de prison et 5,000 francs d'amende, a fait de nombreuses victimes parmi les Américains et les actrices qui lui avaient confié de l'argent. Christine Nilsson a perdu 150,000 francs et Jane Hading une très forte somme.

Zanzibar, 25.—Des nouvelles de Pangani annoncent que les Arabes ont repoussé les propositions du capitaine Wissmann et qu'une attaque est imminente.

Londres 25.—Les récoltes dans le sud de la Russie sont dans un mauvais état à cause de la sécheresse.

Les Russes en Corée

Shanghai, 25.—La Russie a occupé Deer Island, en Corée, pour en faire un dépôt de charbon et une station navale. Le navire de guerre russe qui se trouve là-bas empêche de débarquer ou de partir tous ceux qui n'ont pas un permis de l'amiral. La possession de cette île donne à la Russie un grand avantage sur l'Angleterre.

AU PENITENCIER DE KINGSTON

Soulèvement des condamnés  
Kingston, 25.—Le bruit courait hier en cette ville, qu'un complot pour un soulèvement était si sérieux que la batterie A avait été appelée durant la nuit et avait reçu ordre de se tenir prête à toute éventualité. Il est de fait que la Batterie a passé la nuit en dedans des murs du pénitencier. Peu après, cependant, l'on apprit, que Sir John Thompson, ministre de la Justice, et son secrétaire privé, M. Douglas Stuart, qui sont arrivés ici vendredi, avaient été appelés le matin au pénitencier et que les nouvelles du soulèvement étaient correctes.

Au cours d'une entrevue avec le préfet Lavell, ce dernier a dit qu'il avait été informé il y a une couple de semaines que les prisonniers étaient à tramer un complot pour s'évader et que, comme les renseignements venaient de bonne source, il fit tranquillement tous les préparatifs pour parer à un coup de main. Lui-même et son assistant étaient les seuls qui connurent le complot. Jeudi dernier il reçut les mêmes informations d'une autre source. L'on consulta l'inspecteur Moylan qui se trouvait alors au pénitencier, et l'on discuta la situation. Finalement il fut décidé d'en référer au ministre de la justice. Les choses prenaient une sérieuse apparence et avec son approbation, le préfet prit des mesures pour avoir du secours de l'extérieur, c'est pourquoi l'on a appelé la batterie A.

Voici quel était le plan d'opération des forçats : Chaque escouade, composée de cinquante ou soixante hommes devait, à un signal donné, s'emparer des gardes et les lier dans les ateliers. Les escouades de l'extérieur des murs et dont le nombre est d'environ quatre-vingt, devaient, en entendant le signal, saisir les gardes, ouvrir les portes et attaquer l'arsenal, où sont emmagasinées toutes les carabines, les munitions, etc. Le nombre des forçats au pénitencier est de 550, mais, pour une raison que l'on ignore, les forçats n'ont pas jugé à propos de bouger.

Un discours de l'empereur d'Autriche

Vienne, 25.—En recevant les délégations, l'empereur François-Joseph a dit que les relations étrangères de l'Autriche restaient les mêmes et que le gouvernement autrichien était complètement d'accord avec ses alliés. "L'Autriche, a-t-il ajouté, fait tout ce qu'elle peut pour assurer le développement pacifique de la situation européenne, situation qui est encore périlleuse. J'espère que les bien-



Charrues en acier de toutes sortes, Charrues à roues LITTLE GIANT et Charrues à une raie pour les côtes, Herse Semeurs, Faucheuses, Râteaux, Moissonneuses, Machines à battre, Lieuses, Cultivateurs, Engins, Bouilloires, Scieries Raboteurs, Machines à bardeaux, Barattes, Laveuses, etc.

WM. A. ROSS,  
20 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

faits de la paix seront maintenus quoique toutes les puissances augmentent sans cesse leurs armements. C'est cette augmentation des armements qui oblige l'Autriche à continuer ses travaux de défense."

Au sujet de la Serbie, l'empereur a dit que l'action regrettable de Milan avait donné le pouvoir, pendant la minorité de son fils, à une régence. Le gouvernement a reçu des régents l'assurance formelle que les relations amicales avec l'Autriche seraient maintenues. "Je désire, a continué l'empereur, qu'il en soit ainsi et j'espère que la sagesse et le patriotisme des Serbes protégeront la Serbie des dangers auxquels elle est exposée. Je me réjouis que l'ordre et la paix règnent en Bulgarie malgré les difficultés de la situation."

L'empereur a terminé son discours en disant que les crédits supplémentaires demandés seraient employés à augmenter les forces de l'armée.

Vienne, 25.—Le comte Zichy et M. Louis Tizza ont été élus, le premier, président, et le second, vice-président de la délégation hongroise. En raison de la composition des bureaux élus, les comtes Andrassy et Szapary ont donné leur démission.

Chronique de Paris

Paris, 25.—La commission parlementaire, à qui l'affaire avait été renvoyée, est d'avis que le Champ de Mars doit être conservé comme jardin public après la clôture de l'exposition.

Les moyens de communication entre l'Angleterre et la France ne sont plus suffisants. La semaine écoulée, 12,000 personnes au moins ont traversé la Manche, rien que de Calais à Douvres. Tous les paquebots éprouvent du retard et les Américains qui, naturellement, sont toujours pressés d'arriver à destination se plaignent du service.

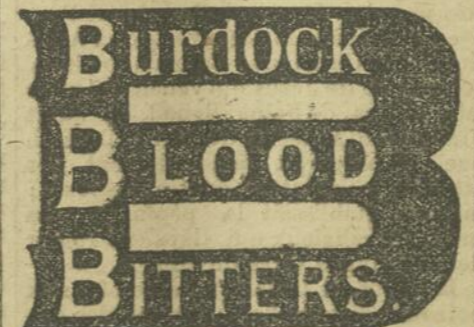
Le canal de Panama

Paris, 21.—La commission de la chambre des députés qui est chargée d'examiner le projet tendant à secourir la compagnie du canal de Panama a choisi pour président M. Roche. Tous les membres de la commission sont favorables au projet, mais plusieurs d'entre eux ne sont pas fixés sur le meilleur moyen de porter secours à la compagnie.

Le Révd M. Provençal (Joseph-André) curé de St-Césaire, diocèse de St-Hyacinthe, décédé le 16 juin courant, appartenait à la Société d'une messe, section provinciale.

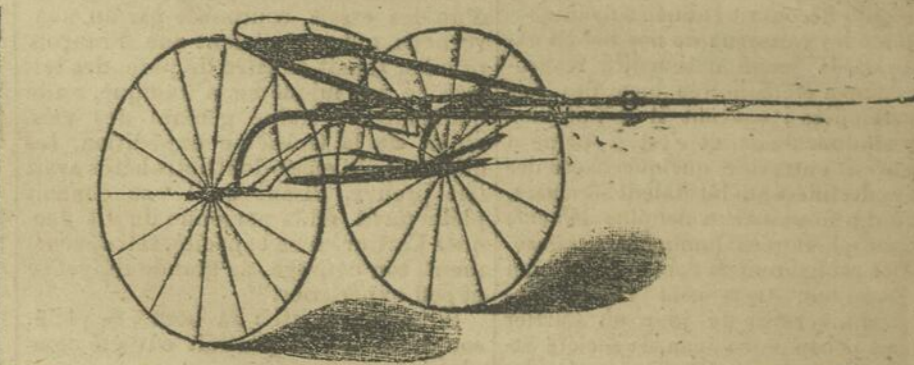
C. A. MAROIS Pire C. S.  
Secrétaire.

Archevêché de Québec,  
21 juin 1889.



GUERIRONT OU SOULAGERONT  
ETAT BILIEUX, HYDROPISE,  
DYSPEPSIE, PALPITATION  
INDIGESTION, DU CŒUR,  
JAUNISSE, ACIDITE DE  
ERESIPÈLE, L'ESTOMAC,  
HERPES, SECHERESSE  
GASTRALGIE, DE LA PEAU,  
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TETE,  
et chaque espèce de maladie résultant du dérangement  
du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTES-  
TINS ou du SANG en DESORDRE.  
T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO.

ATELIERS FROC ROBERT  
38, rue Bonaparte, PARIS  
Matras religieux, Chemises de Croix, Calvaires, Autels,  
Chaires à prêcher, Confessionaux, Grâces, Bénitiers,  
etc. En toutes matières. Catalogue illustré franco.



Borland's Patent Road Cart

Une belle petite voiture, bien faite, et beaucoup estimée

Des amateurs de chevaux, ou de tous ceux qui s'en servent. Ces voitures peuvent être balancées de manière qu'elles ne portent pas sur le dos du cheval, étant toujours bien balancées avec un homme de 120 lbs, comme avec un homme de 200 lbs.

BUGBOARD ou PLANCHES DE PREMIERE CLASSE.

M. P. T. LEGARÉ

—○—○ A TRANSPORTÉ SON MAGASIN DE —○—○

Voitures et Instruments Aratoires

No. 177, Rue Saint-Paul

ANCIEN POSTE DE

FEU CHS. SAMSON

MARCHAND DE FER

LA COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

Ancienne maison METHOT fondée en 1808

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Propriétaires des maisons suivantes :

CLOUTERIE VENTADOUR, BEAUFORT,  
FABRIQUE DE MOULANGES, RUE DE LA CHAPELLE, ST-ROCH.  
ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE, RUE DES SOEURS, B.-V.  
BUREAUX ET MAISON DE VENTE, PIED DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.

Stock universel et complet.  
Marchandises de qualité supérieure.  
Téléphone : 48 Prix sans précédents à Québec.

Venant d'être reçu par la Ligne Bossière :  
3,000 Pierre à Moulanges de qualité supérieure,  
choisies dans les carrières mêmes.



rente !" C'est bien cela que spécifiait le journaliste, qui passant par électisme, à une autre école littéraire, terminait par ce trait :

— Il ne s'embête pas, Crecellois !

Grangeois avait donc eu raison. Les des tergiversations de Firmin, les Warleckeés " en avaient trouvé un autre." Et cet autre, c'était Crecellois ; cet encombrant, ce fastidieux compositeur de musique acablante, aussi ambitieux qu'indélicat.

Certes ! indéclicat ! A la promptitude de la conclusion de ce mariage, il était assez clair qu'il n'avait pas hésité à consacrer la spoliation, pour s'acquiescer le surplus de la fortune de Mlle Vitchnau. Pauvre Thérèse ! elle méritait mieux que ce qui dam prétentieux et médiocre ! Comment avait-elle consenti si vite ? Parbleu ! par dégoût de son entourage ; par hâte de se libérer d'un tel contact. Elle avait accepté le premier venu, pour en sortir, pour en finir.

Hélas ! elle y avait eu la main ; c'était fini, en effet, bien fini cette fois. Adieu Thérèse !

Sirvey le murmura cet adieu, et comme il se sentait bien seul, à l'abri des regards gouailleurs ou pitoyables, à peine résista-t-il à la furieuse envie de pleurer qui lui serrait la gorge.

Mais tout d'un coup, il se redressa et envisageant nettement la situation, il s'aplaudit presque d'un événement qui le rendait tout entier à lui-même, le déliait enfin d'arrière espérances désormais sans cause.

— Elle est mariée, se dit-il. Soit ! A mon tour !

On sonnait le premier coup de cloche, annonçant que le déjeuner serait servi dans un quart d'heure. C'était assez pour brûler ses vaisseaux.

Dans ce dessein il descendit au jardin cherchant l'un de ses hôtes. C'est Mme Blanchet qu'il rencontra.

— Que tu as belle mine ce matin ! répondit-elle à son bonjour.

— Voulez-vous savoir pourquoi, chère madame ?

— Dis, mon ami,

— C'est qu'après avoir mûrement réfléchi à ce que vous et M. Blanchet m'avez dit dernièrement, après un scrupuleux examen de conscience, je renonce aux délais que je m'accordais, et de même je renonce à un voyage en Suisse. Pourquoi faire ? Je n'en éprouve plus le besoin. Je me sens tout à fait libre d'attache avec le passé ; absolument maître de mes sentiments. C'est pourquoi je vous dis : — " Mariez-moi quand et comme vous voudrez ; le plus tôt possible sera le mieux."

Et continua-t-il, ne croyez pas à un coup de tête, à une révolution dictée par l'impatience, le dépit ou l'amour-propre. Point du tout. Vous savez que je suis honnête garçon. Si donc je m'en remets à vous, c'est que je suis sûr et certain d'apporter à celle que vous choisirez un cœur parfaitement libéré de tout souvenir avec la volonté arrêtée de le lui consacrer tout entier.

Dans la journée, Blanchet le rencontrant lui tendit la main.

— Ma femme, lui dit-il, m'a rapporté votre conversation de ce matin. Comptez sur nous, cher enfant ; on ne te fera pas languir, et j'ai lieu d'espérer que tu seras satisfait de nous !

En attendant, le jeune homme s'absorbait dans le travail des dernières répétitions de la pièce composée pour la fête de Mme Blanchet. Tout allait bien, quant à la mémoire. Les scènes définitivement réglées marchaient sans encombre.

— On pourrait passer ce soir à la rigueur, affirmait-il.

Et ses interprètes, empreints de l'air ambiant du métier, disaient ingénument, en langage de coulisse :

— Les rôles sont sur comme un rasoir. Cependant on répétait quand même : d'abord parce que, — pour les artistes amateurs, — c'est très amusant ; ensuite par précaution ; pour se maintenir dans le mouvement ; enfin, pour figoler, on figolait.

Et les toilettes ? Toutes étaient prêtes, ne craignez pas ! Prêtes, essayées, rectifiées.

Bon ; mais quel effet feraient-elles à la rampe ? Il était bon d'en voir l'ensemble. Il y a tant de surprises au théâtre ! Voyez-vous deux ou trois robes bleues se produire au même acte, ou du vert et du rouge crier dans la même scène ? Quelle affaire ! Un désastre ! Vite, vite, une répétition générale en costume.

Et les perruques ? Répétons en costume et en perruque. Il faut que rien ne cloche au grand jour.

Tout cela, ces détails qui prennent tant d'importance pour les acteurs de profession, ou improvisés, occupait favorablement Sirvey. En pure vérité, il ne pensait plus à Thérèse ; mais plus du tout tout ! Oubliant ce que le sujet avait de veu, il sacrifiait ses traits topiques, qui lui paraissaient plaqués, inutiles à l'action à l'élément art, que maintenant il faisait dominer.

Enfin, nous y voici ! Après-demain, 26 septembre, c'est la sainte Justine, révérende patronne de Mme Blanchet. Après-demain, sur le coup de huit heures, la toile se lèvera.

La tension des nerfs commençait à faire souffrir tout ce petit monde de comédiens que la peur, — le trac ! — galopait à mesure davantage.

C'est qu'à mesure aussi, cette représentation prenait le caractère d'une solennité. Peu que les hôtes habituels y assistaient. A déjeuner, dîner, se distraire ensemble on s'était familiarisé. Mais à ce public ami devaient s'ajouter nombre de famille de la ville voisine, des domaines d'alentour, avec leurs hôtes à eux. Bien plus, tout un lot de Parisiens étaient attendus.

Les Blanchet s'ingéniaient à pourvoir à leur logement et la domesticité montait des lits jusque dans les soupentes de la ferme des étables, du cellier, des granges. On jouerait devant plus de cent cinquante personnes.

Rien que d'y songer, les palpitations coupaient la respiration. Paraître ainsi, se montrer des pieds à la tête à tant d'yeux braqués ! Et parler, et chanter ! Oserait-on ? Si l'on allait s'arrêter court, rester en plan ?

Et dire que le nombre des spectateurs augmentait toujours. A tout moment, des voitures de toute sorte débarquaient des survenants. C'est terrible !

Du moins, Mme Blanchet jugea bon de réserver un refuge aux artistes. La veille et le grand jour, ils auraient la faculté de rester entre eux, à l'abri de la curiosité. On servirait leur repas à part et ils seraient dispensés de descendre au salon.

Tout le premier Firmin profita de la permission ; il n'était pas moins énérvé que les camarades. Cependant, ses mesures prises, son personnel inspecté une dernière fois, il se trouva très calme.

Au fait il ne fallait pas oublier qu'il s'agissait simplement d'une partie de plaisir. On n'avait à se préoccuper de la critique ni de la recette, comme dans un théâtre pour de vrai. Quoi qu'on fit, ce serait bien, puisqu'il n'y aurait pas de confrères dans l'assistance.

— Eh bien y sommes-nous ?

— Nous y sommes.

— Frappez les trois coups. Place au théâtre. En scène pour le premier acte.

Il fallut répéter l'injonction de faire place au théâtre. Par le trou du rideau. Les jeunes filles cherchaient des visages amis dans la salle où les conversations produisaient ce murmure spécial des "jours de première" dont les vrais artistes sentent le caractère.

— La salle est bonne ce soir, font-ils.

— Ou bien :

— On dirait qu'il va y avoir du chabanaïs.

Gare à qui manque son entrée, en ce cas ; gare à qui bafouille ou passe la mesure dans une scène de force ! Tout est danger alors ; un mot interverti ; un mouvement, un geste ; une poulie qui grince, et...

— Ce qu'on se fait reconduire !

Aucun risque de chabanaïs chez les Blanchet : " la salle était bonne."

Si bonne que le rideau levé on s'extasia sur le décor. Un salon, encombré de vrais sièges, de vrais meubles, comme en un vrai théâtre, au lieu de l'a peu près qu'on prévoyait, en dépit des indiscretions.

Par précaution, Sirvey s'était attribué la première phrase à débiter. Cela va contre la tradition, qui veut que le principal personnage ne paraisse qu'à la seconde ou troisième scène, quand l'exposition de l'ouvrage est établie. Mais ces jeunes acteurs sans expérience pouvaient se déconcerter, au premier son de leur voix, dans le magistral silence du début d'une représentation. D'ailleurs, en parlant devant tous, Firmin leur donnerait le diapason ; ce qui est de grande importance.

Ce qu'il y avait à dire, — il y en avait une dizaine de lignes — s'adressait à sept ou huit autres personnages qu'il avait groupés sur les sièges, afin de faciliter leur contenance et les habituer à cette masse de regards qui les dévisageaient.

Il dit, et l'on répliqua convenablement malgré un léger tremblement de la voix ; si bien qu'en quelques minutes l'action fut lancée. D'autres personnages entrèrent assez naturellement. C'étaient des rôles de domestiques. Ils apportaient le thé, pour le " five o'clock " de la marquise, chez qui se passait le premier acte, et sa nièce, — l'ingénue, — alla au piano et préluda, tandis qu'on faisait circuler le breuvage distingué.

Sirvey augurait tout à fait bien de la soirée, était content ; aussi tout en remuant le sucre dans sa tasse, risqua-t-il un regard détourné sur l'auditoire.

Tout à coup, un nuage lui passa une secousse si violente, que pris de tremblement, il faillit laisser échapper la cuiller. Il ne savait plus où il en était, se croyait frappé d'une hallucination nerveuse, perdait la tête, épouvanté à la pensée d'interrompre, de faire manquer la représentation, fut de pouvoir acheter son rôle. Et à ses temps, le sang battait précipitamment, comme au début d'un coup de vertige.

Son trouble n'était que trop motivé ; dans la masse des spectateurs, en bonne place, en évidence, il croyait avoir aperçu Mlle Vitchnau !

Une vision ; une illusion ; un mirage ?

Non !... Il ne rêvait pas ; c'était Thérèse. Si bien elle, que son ancienne gouvernante, Mme Schutz, l'accompagnait.

Par bonheur, l'ingénue continuait de jouer son air au piano durant le silence des autres personnages, sans quoi le pauvre garçon eût manqué sa réplique. Ce qui lui permit de se retrouver, de revenir à la situation. Il se dit qu'avant tout il fallait mener l'ouvrage à son dénouement. Il se défendit même de chercher le visage de Crecellois dans le tas d'hommes debout qui faisaient tapisserie au fond, encombrant les issues de la salle de spectacle. A son rôle, tout à son rôle, et du sang-froid ! Après on verrait ; après il prendrait parti. Mais jusque-là allons ferme ! Et se tenant parole il s'appliqua à se claquemurer " dans la peau du bonhomme " c'est-à-dire du personnage qu'il représentait.

Il y trouva bientôt une âcre joie. On l'a dit, le sujet de sa pièce tenait par plus d'un point à ce qui s'était passé à propos de Thérèse. Lettre close pour tous autres. Mais pour elle qui était là, voyait entendait, autre affaire ! Elle ne pouvait manquer de se remettre dans l'héroïne que des parents avides entreprenaient de dépouiller.

Que d'allusions devaient la frapper, lui dévoiler l'amour dont elle avait été l'objet de la part du personnage fictif, dans lequel Firmin s'était complaisamment incarné. Elle allait les connaître dans leur étendue, dans leur profondeur, les douleurs qui l'avaient agité, déchiré, pas d'effort à faire pour les exprimer ; pas besoin même d'en appeler au souvenir ; il les éprouvait de nouveau. Ah ! il y était, je vous assure, " dans la peau du bonhomme," puisque le bonhomme c'était lui !

Aussi, quels éclats, quelle passion ! — Quel talent, ce M. Sirvey ! On dirait qu'il a fait des études au Conservatoire.

— Il n'en est rien. Mais c'est le propre du génie, d'arriver de prime saut à ce qui coûte tant de peine et d'application à ceux qui n'ont pas " la flamme " innée.

— Je n'aurais jamais cru qu'un amateur parvint à m'émouvoir ainsi. Par trois fois les larmes me sont montées aux yeux, ma chère.

— A vous aussi, ma chère ?

— Et comme c'est observé !

— N'est-ce pas ? Oui ; c'est ce qu'on appelle véu !

Véu ! Thérèse en savait quelque chose. A défaut de sa perspicacité féminine, Mme Schutz eût pu l'édifier. Nul besoin ; Thérèse comprenait de reste, sentait vivait — elle aussi — les situations de ce drame intime où nombre de ses impressions étaient comme photographiées ; mais avec " retouche," c'est-à-dire exprimées en termes littéraires qui les lui formulaient. Qui c'est cela qu'elle avait pensé en telle circonstance. Que ces doutes, ses timidités étaient exactement, finement rendus. Vraiment, ce monsieur avait lu dans son cœur, à livre ouvert. Elle en éprouvait un trouble où se mêlaient de l'attendrissement et une nuance d'orgueil.

De temps à autre, elle reconnaissait des phrases prononcées par elle, adressées à lui.

Le pauvre garçon, qu'il avait souffert ! Mon Dieu ! pourquoi fallait-il qu'elle l'eût rendu si malheureux ? Oh ! bien malgré elle ; sans le vouloir, bien sûr ! Pourtant elle ne s'en absolvait pas tout à fait. Si innocente fût-elle des procédés dont il avait été victime, elle n'en restait pas moins la cause, la raison des douleurs de ce jeune homme. Elle en ressentait un remords indéfini qui, à elle aussi, faisait monter les larmes aux yeux.

A certains éclats du rôle de Sirvey, Mme Schutz se penchait vers Thérèse murmurait :

— Te l'avais-je pas dit qu'il t'aimait ?

Et Thérèse répondait par un petit sourire mélancolique, revenant aussitôt à la représentation, ne voulant en être distraite, suivant le développement des scènes, s'identifiant avec l'artiste improvisée qui la personnifiait ; s'y absorbant.

Non qu'elle en fût pleinement satisfaite. Oh ! non. A son appréciation son rôle était le côté faible de l'ouvrage. Sur quantité de points, " ce n'était pas ça ! " La vérité la logique recevaient des entorses ; la seulement, ce n'était pas véu ! Jamais, elle, Thérèse, n'avait pensé ainsi éprouvé ce sentiment. L'auteur n'avait pas vu le fond des choses ; il lui faisait un caractère de fantaisie, elle ne s'y reconnaissait pas ; il se trompait ; et faute de clairvoyance, il la calomniait, elle eût rougi, elle eût eu honte d'agir de cette façon ! Comment n'y avait-il pas réfléchi ? Elle eût voulu pouvoir l'édifier, s'expliquer, dissiper l'erreur sur laquelle se fondaient les amertumes du pauvre garçon.

Pour le reste du public, rien de cela. La pièce était magistrique, attachante et d'un style !

Aux entrées, on en complimentait les hôtes avec chaleur.

— Quelle vérité de sentiment !

— Oui, oui répondait Mme Blanchet, répétant le fameux mot : On ne peut pas savoir à quel point c'est " véu " en effet.

Et à Thérèse avec une sorte de connivence :

— Hein ! chère enfant ! Que vous disais-je !

Au troisième acte, ce fut un enthousiasme général. Les braves coupaient les tirades et la troupe électrisée par le succès se surpassait, donnant tête baissée ; marchant, toutes voiles dehors vers le dénouement qui fut un baume à l'âme.

Ah ! l'ingénue dénouement ! Alors qu'on désespérait de tout, que les événements précipités séparaient de plus en plus le héros de l'héroïne, un sanglot inopiné, impérieux, irrésistible, rompit la glace, retournait les caractères, dissipait l'orage comme par enchantement, et dans un élan de cœur, le personnage que figurait Firmin tombait aux pieds de l'ingénue désarmée dont l'enchantement se traissait sous un reste de coquetterie boudeuse.

Trois fois, les comédiens furent rappelés, couverts de bouquets, et quand l'ingénue s'avancant fit les trois saluts d'usage, et nomma l'auteur de la pièce, les acclamations retentirent jusqu'au milieu du village.

L'auteur ! Il n'y avait plus d'auteur. Le rideau baissé, la fiction finie, évanouie le malheureux Firmin retomba dans la réalité, et s'esquivant il se sauva dans sa chambre, sous prétexte d'enlever son maquillage, épouvanté à la pensée d'affronter la vue de Thérèse : celle surtout, celle de son mari ! Crecellois, qui faisait cette musique. Vous savez ! musique bien digne de lui ; digne d'un homme assez délicat pour avoir consacré la ruine d'une mineuse sans défense, comme sans défiance !

La perspective de l'aborder, de répondre à ses polites, de toucher la main que le compositeur ne manquera pas de lui tendre, faisait frissonner le jeune homme.

Il avait une folle envie de faire la malade, de boucler sa malle et de s'évader de cette maison qui allait abriter le jeune ménage.

Mais c'était impraticable, discourtois, malhonnête pour les Blanchet, bien innocents, sans doute d'une mise en présence fortuite qui le bouleversait de fond en comble.

Au surplus, pas moyen ! ses interprètes venaient le chercher, en bande.

Mais venez donc monsieur Sirvey. On n'attend que vous pour servir le souper. Tout le monde meurt de faim. Vite vite ; il n'y a modestie qui tienne. Vous l'âme de cette fête qui ne peut se poursuivre sans vous.

Il dut se rendre. Et avant de pénétrer dans la salle, où le couvert d'un véritable banquet était dressé, les plus agiles de ses artistes, le précédant, annonçaient le triomphe.

— Le voilà, le voilà !

Ce " le voilà " répéta par ricochets, et les conversations cessant d'un seul coup, un grand silence, véritablement solennel, s'établit.

— Arrive donc, cher enfant, dit madame Blanchet, en lui tendant les bras ; viens que je t'embrasse de tout mon cœur.

Et de tout son cœur elle le fit, pendant que ses invités applaudissaient à tour de bras, multipliant les ovations.

Très sincèrement on était ému. Dam ! il était tout pâle ce grand garçon de tant de talent, qui avait fait une si belle pièce si bien montée, l'avait jouée mieux encore, et à qui on devait une de ces soirées qui restent dans les excellents souvenirs.

S'il était pâle, c'est qu'il en avait des raisons. Comment n'eût-il pas été pâle, puisque dès l'entrée, il avait aperçu Thérèse aux côtés de la vieille amie de son enfance.

Heureusement ce le-ci avait pris la parole, l'avait embrassé avant qu'il n'eût un mot à prononcer ; sans quoi, il eût balbutié comme un niaud, se fût rendu ridicule.

Si courte qu'eût été l'embrassade, elle lui fournit du moins le temps de réagir, et quand Thérèse, de sa voix sympathique et pénétrante, qu'il avait dans l'oreille de puis Etrelet lui fit son compliment, Firmin se félicita de pouvoir répondre tout naturellement :

— Vous êtes infiniment bonne madame !

## VIII

" Il n'est si bonne compagnie qu'il ne faille quitter," dit un proverbe ! Certes ; Celle de Mme Blanchet en éprouva du regret ; mais franchement, on n'en pouvait plus ! Les intrépides se sentaient éreintés, fourbus. Et puis il allait faire grand jour ; dames et demoiselles dépeignées, fripées, les yeux rougis, pâles, les traits tirés, n'aiment pas bien affronter le soleil en cet équipage. Elles se replient en bon ordre. Il était cinq heures du matin.

— Allons dormir nous l'avons bien gagné.

gné. Bon ; mais le pourraient-ils tous ? C'est que la maison n'allait pas précisément rentrer dans le repos et le silence favorables.

Il fallait y remettre de l'ordre ; ce qu'on n'irait pas sans allées et venues, portes ouvertes et fermées, dialogues des gens de service, bruit de vaisselle, de verrerie qui se brise en échappant des mains, tapage des meubles qu'on roule ou qu'on glisse sur le parquet, afin de leur restituer la place habituelle. Et les tables qu'on replie, les chaises qu'on transporte, le coups du bois des balais contre les plinthes, sans compter le bâton armé de cir qui frotte les planchers.

Eh bien ! peu de chose encore. Le piège était le départ des voisins et des invités de la ville, en toutes espèces de véhicules amenés dans la cour d'honneur, sous les fenêtres des dormeurs. Les " hua," le claquement des fouets, le piaffement, le hennissement des chevaux formaient un tohu-bohu bruyant, où la grosse voix des cochers, les appels des parents et amis, pour se réunir dans la même voiture, et les derniers éclats de gaieté gamine jetant des notes criardes, tout ce vacarme domestique faisait craindre que plus d'une se tournerait et se retournerait avant de fermer l'œil.

La maîtresse de la mission y avait délibérément renoncé. Ses ordres donnés, elle s'en tint à se reposer une couple d'heures à demi habillée sur la chaise-longue de sa chambre, comptant sur l'effet d'un peu d'eau fraîche pour faire face à ses obligations, au réveil de ses amis.

Et là dans la solitude d'un silence relatif, sa pensée se reporta sur un détail qu'elle ne parvenait pas à s'expliquer.

— Pourquoi, à quel propos, Firmin Sirvey avait-il appelé Thérèse " Madame " et semblait-il l'avoir invitée, ne la regardant même pas, durant le reste de la fête ?

En effet, après ce " madame " qui avait interloqué aussi bien Mme Blanchet que Thérèse et Mme Schutz, il avait tourné les talons. A quelle table avait-il soupé. Où se tenait-il pendant la sauterie qui avait suivi le feu d'artifice ?

Tous ceux à qui elle avait demandé de ses nouvelles avaient répondu :

— M. Sirvey ?... je ne l'ai pas vu.

Elle même l'excellente femme, était montée jusqu'à la chambre de son jeune ami. Personne. Ah ça ? qu'y avait-il.

Elle n'avait osé questionner Thérèse, dont le joli visage s'était voilé d'une mélancolie désappointée.

Quant à l'ex-gouvernante de la jeune fille, elle était demi-aplatie, demi-indignée.

— Ma pauvre Thérèse ! soupirait-elle. Elle vient d'en pleurer, madame ! ajoutait-elle en grinçant des dents.

Pour le papa Blanchet, il fallait qu'il y eût un malentendu ; quelque erreur. Que diable ! il n'avait pas revê ce que leur avait confessé Firmin. C'était bien vrai qu'il adorait toujours et quand même la jeune fille dont il n'avait lu que le nom. Et puisque tous les faits rapportés par le jeune homme concordait de point en point avec ce que Thérèse et la veuve avaient confié à la vieille amie des Blanchet, il ne pouvait s'agir d'une autre personne.

D'ailleurs si, par impossible, il en était ainsi, cela n'expliquait toujours pas pourquoi Firmin donnait du " madame " à Mlle Vitchnau.

— Un lapsus, probablement.

Mais, cela allait s'éclaircir. Deux mots y suffiraient, certainement. Blanchet en avait la conviction ; c'est pourquoi, se tranquillisant, il s'était couché et dormait comme un auditeur de la musique de Crecellois.

Sur le coup de huit heures, Mme Blanchet n'y tenant plus passa un peignoir et à petit bruit, se dirigea vers le corps de bâtiment où se trouvait la chambre de Firmin.

## Cadavre identifié

Mercredi, Mlle Dion, de Sorel, est venue à Québec, afin de réclamer du coroner Belleau, le cadavre de l'inconnu qui a été trouvé vendredi dernier au quai du Cap Santé, et dont la description a été publiée par la presse.

C'est celui d'un nommé Frs. Dion, journalier de Sorel, âgé de 23 ans.

Le malheureux s'est noyé la veille de la Pentecôte, à l'île aux Raisins, à l'entrée du lac Saint-Pierre, du côté de Sorel.

Le défunt qui était à l'emploi de MM. Albert Champagny et Nazaire Fleury de Sorel, était occupé à charger un steamer à cet endroit, lorsqu'il est tombé accidentellement à l'eau et s'est noyé.

Des procédures auprès des autorités religieuses et judiciaires vont être prises afin de faire exhumer le cadavre à Québec et le faire transférer à Sorel.

## Un manifeste révolutionnaire

Londres, 21.— Un manifeste révolutionnaire venant de Serbie a été répandu en Bosnie et en Herzégovine. Ce manifeste annonce que l'Autriche a l'intention d'annexer ces deux contrées. La population est excessivement surexcitée.

A SAINT-JOSEPH, BEAUCE

Ouverture des assises criminelles

Adresse de l'hon. juge Pelletier

A l'ouverture du terme criminel à St-Joseph, Beauce, le juge Pelletier a fait aux grands jurés l'adresse suivante :

Messieurs les Grands Jurés,

Le greffier de la couronne vous disait, il y a un instant, en vous interpellant : " Vous, excellents hommes qui êtes choisis pour vous enquérir, de la part de Notre Souveraine Dame la Reine et le corps de ce District de Beauce, répondez à vos noms en premier appel et épargnez-vous les amendes. "

Je vous prie de vous rappeler ces paroles solennelles, car elles qualifient votre position. On vous appelle : excellents hommes, à cause de la noble mission que vous avez à remplir et des devoirs importants que vous devez rendre à la société. Vous avez été choisis entre plusieurs pour présider la grande enquête de ce district à cause de votre bonne position sociale et de la confiance que l'on a dans l'intégrité de votre caractère, et, votre devoir, c'est de vous enquérir de la part de la Couronne, source de toute justice, des griefs et des crimes commis dans ce district, afin d'assurer à vos concitoyens la sécurité de leur personne et la protection de leurs biens. Comprenez maintenant pourquoi vous êtes appelés excellents hommes, et, avec quel zèle vous devez travailler à mériter ce beau titre. Persuadé que vous êtes dignes de ce nom, je vous dis : Excellents hommes, répondez à la confiance que la société a en vous et épargnez ce district en mettant devant toute cour et le corps des petits jurés, toutes les personnes contre lesquelles il y a matière à procès.

Le serment que vous venez de prêter, vous rappelle aussi la grandeur de votre mission, vos devoirs, et vous met en garde contre les préjugés que vous avez à combattre afin que votre verdict soit l'écho fidèle de votre conscience, éclairée par les preuves légales qui seront faites devant vous.

Votre serment ! Ah ! je vous prie, ne l'oubliez pas ; c'est une promesse solennelle que vous avez faite à Dieu d'agir consciencieusement, suivant les faits mis devant vous, sous peine de ne jamais voir son Paradis et la place que vous deviez y occuper.

Manquer volontairement à cette promesse par crainte, par faveur, par intérêt, serait commettre un parjure, encourir la colère du Ciel, le mépris de vos semblables et la perte de vos biens les plus chers, même dans ce monde. Ne vous exposez pas à de si grands malheurs, soyez, comme on vous l'a dit, des hommes excellents, des hommes fidèles à votre mission, et courageux dans l'accomplissement de vos devoirs.

Maintenant, je vais vous dire quels sont vos devoirs que vous avez promis par serment de remplir.

Aux dernières assises criminelles, j'ai dénoncé aux Grands Jurés ici présents une malheureuse habitude introduite dans une partie de ce district, celle de porter des armes à feu à cause des crimes fréquents qui en sont la conséquence et qui ont déjà conduit au pénitencier plusieurs personnes de cette partie de notre pays. Aujourd'hui, c'est mon devoir de vous dénoncer un autre système de terreur, celui d'empêcher par la crainte de perdre leurs biens les honnêtes gens qui veulent protéger leurs familles contre l'ivrognerie en faisant punir ceux qui vendent des boissons émévantes contre la loi. L'absence des débitants d'alcool est devenue une institution dans ce district et y a établi son règne de terreur par la conspiration criminelle et la menace publique de détruire par le feu des habitations de ceux qui osent faire respecter les lois. Cette audace est un défi lancé à l'autorité et a déjà produit des crimes nombreux : exemple, le meurtre du sergent Doré resté impuni, les incendies de plusieurs maisons et tout dernièrement l'évasion violente des prisonniers de cette prison. Accoutumés à se moquer de la loi des licences, ces prisonniers ont ri de l'exécuteur, sont sortis félonieusement de la prison et se sont jetés dans les bois comme des brigands.

Chose pénible à dire et que vous connaissez tous comme moi, des cours se sont ouverts et des mains nombreuses se sont tendues pour secourir et protéger nos fugitifs de la justice. Cette sympathie trop générale pour le criminel est le symptôme d'une grande dégénérescence sociale et la preuve que la moralité publique a baissé, et c'est une conspiration contre la sécurité temporelle qui est la fin de la société civile. Car, aider le coupable, c'est encourager le crime et entraver l'administration de la justice sur laquelle repose toute société. Déplorez avec moi ce triste état de choses et soyez aussi courageux pour le dénoncer pour l'honneur de ce district. C'est votre devoir de relever le niveau du sens moral au milieu de notre population en lui faisant comprendre qu'on ne se moque pas

en vain de l'autorité qui a pour objet de faire régner la justice et la paix.

Encore une fois, ce n'est pas une question de sentiment et de sensibilité pour vous, il s'agit d'un devoir que vous devez remplir même sous les exigences les plus impérieuses du serment.

La couronne va vous demander de vous enquérir de ce système de terreur et de l'évasion des prisonniers de cette prison et vous devez rapporter devant cette cour un verdict franc et honnête.

Vous allez aussi être appelés à examiner d'autres actes d'accusation, vous les étudierez avec la même franchise et la même impartialité.

Ecoutez bien ce que vous devez connaître et faire quant à vos procédés.

Rappelez-vous bien que vous n'êtes pas ici pour faire le procès des accusés ; votre rôle se borne à décider si d'après la preuve faite devant vous, il y a matière à procès.

Si l'offense et la culpabilité sont probables, cela doit vous suffire. N'allez pas au-delà des faits établis devant vous, ne supposez pas des intentions et des circonstances, décidez promptement d'après votre conscience éclairée, par la seule preuve faite en votre présence. Si vous avez des doutes mettez-les contre l'accusé, plus tard les petits jurés en donneront le bénéfice au prisonnier.

Interrogez les témoins dont les noms se trouvent au dos des actes d'accusation. Ces témoins seront assermentés par votre chef qui écrira ses initiales en regard des noms du témoin ainsi assermenté et examiné relativement à l'offense contenue dans l'indictment.

Vous ne devez pas examiner d'autres témoins que ceux qui apparaissent au dos de l'acte d'accusation sans un ordre de ce tribunal.

Etant convaincu par la preuve faite devant vous de la culpabilité probable de l'accusé, vous êtes obligés de déclarer l'accusation fondée et d'en faire rapport à cette cour. Ce rapport se fait par l'entremise de votre chef qui écrit au dos de l'indictment : true bill ou accusation fondée et le signe de son nom en y ajoutant sa qualité de chef ou foreman. Si au contraire la preuve n'établit pas la probabilité de l'offense vous déclarerez l'accusation non fondée et votre chef écrira au dos de l'indictment No bill ou accusation non fondée et signera ce rapport en sa qualité de chef ou foreman.

Pour arriver à la conclusion qu'une accusation est fondée—true bill—it faut que douze d'entre vous soient unanimes ; autrement vous devez faire un autre rapport, celui que l'accusation n'est pas fondée—no bill.

Vous n'avez pas le droit de rapporter comme non fondé un acte d'accusation sans avoir assermenté et interrogé tous les témoins présents dont les noms sont au dos de l'indictment ; mais vous pouvez rapporter true bill sans avoir examiné tous ces témoins si vous êtes convaincus plus tôt que l'accusation est fondée.

Vous êtes tenus sous serment de garder un secret inviolable sur toutes vos délibérations. Ce secret est exigé comme un sauvegarde pour la société et pour vous-mêmes. Vous ne devez pas prendre en considération des preuves offertes par l'accusé ; il n'a pas droit de faire son procès devant vous. Personne n'a droit d'être admis en votre présence sans permission, sauf l'avocat de la couronne et les officiers de la cour si vous en avez besoin.

En tout temps la cour et ses officiers seront prêts à vous donner la protection, le secours des informations dont vous pourrez avoir besoin.

Vous connaissez à cette heure les procédures que vous avez à faire et les obligations et les devoirs que vous avez à remplir.

Accomplissez votre tâche courageusement et consciencieusement. Au sortir de vos délibérations que chacun d'entre vous puisse dire : J'ai rendu justice à la société et à l'individu ; j'ai fait mon devoir.

La cour compte sur votre honnêteté et entretient l'espoir que vos travaux seront efficaces.

GRAND INCENDIE

Une catastrophe à Boston—Pertes \$10,000

Un incendie qui a fait plusieurs victimes a éclaté vendredi au soir à Boston, dans les magasins de MM. Heyer frères, au coin de Summer et Hawley street, MM. Heyer vendent des pièces d'artifice et des articles de fantaisie ; ils occupent les trois étages supérieurs de la maison au rez-de-chaussée de laquelle se trouve un magasin de mode.

Vers cinq heures, un commis qui servait un client au deuxième étage aperçut une lueur très vive derrière un des comptoirs sur lesquels étaient déposés les pièces d'artifices. Il a donné aussitôt l'alarme et couru chercher de l'eau ; mais en moins d'une minute, les flammes jaillissaient de toutes parts, et une fumée intense envahissait l'escalier et les magasins, coupant la retraite au vingt ou vingt-cinq ouvriers qui travaillaient aux derniers étages.

Un des associés, M. Edward Heyer, a

dû, pour s'échapper, sortir par la fenêtre et gagner la maison suivant la corniche. Un ouvrier âgé de 20 ans, le nommé Gage, s'est suspendu par les mains au rebord d'une fenêtre du troisième étage en attendant qu'on vint le secourir ; mais les flammes l'ayant forcé de lâcher prise, il est tombé dans la rue où il s'est brisé la colonne vertébrale ; on l'a porté mourant à l'hôpital.

Deux autres ouvriers, les nommés Paine et Callahan, qui travaillaient au quatrième étage, ont eu tellement peur qu'ils ont sauté par la fenêtre ; Paine s'est tué et Callahan s'est très grièvement blessé.

Un employé, le sieur Brenenstahl, occupé au deuxième étage, en cherchant à éteindre les flammes, a roulé au bas de l'escalier ; on l'a relevé couvert de blessures, et on ne croit pas qu'il puisse vivre, car il a avalé beaucoup de fumée brûlante.

Pendant que ces incidents se passaient, le feu avait gagné les pièces d'artifice qui faisaient explosion les unes après les autres ; pendant près de deux heures, on a entendu comme un feu roulant de mousqueterie avec, de temps à autre une forte détonation, comme un coup de canon, lorsque quelque grosse pièce partait.

Les pompiers sont parvenus enfin à se rendre maîtres de l'incendie, et quand on a pu pénétrer dans l'intérieur de l'établissement, on a trouvé au milieu des débris deux cadavres, celui du chef embaumeur, un nommé Cord, et celui d'un petit garçon, tellement défiguré par le feu qu'il a été impossible de le reconnaître. On craint qu'il n'y ait encore d'autres victimes au milieu des débris.

Les pertes matérielles s'élèvent à environ \$100,000 et sont couvertes par les assurances.

Un jeune texain chanceux de Hallettsville

On a dit souvent que la chance courait celui qui ne le méritait pas ; mais à la suite d'une entrevue avec Ottopon Rosenbarg, de Hallettsville, Texas, l'heureux possesseur du 20e du numéro 32,074 du tirage du mois d'avril de la loterie de l'état de la Louisiane, donnant \$300,000, on s'apercevra que ce billet est tombé en bonne part.

Celui qui a gagné ce 20e est un jeune marchand industriel qui n'est établi à Hallettsville que depuis quelque temps. Les \$15,000 sont reçues par Rosenbarg en partie pour ses propres affaires. Ce jeune homme a envoyé son billet pour collection à MM. Ball, Hatchins & Cie, de Galveston et il fut payé sur présentation, sans escompte. Hallettsville (Texas) Man Era, 15 mai 1899.

Un cas de fièvre jaune à Brooklyn

On vient de découvrir un cas de fièvre jaune à Brooklyn ; mais il n'y a pas lieu de s'alarmer pour cela, hétons-nous de le dire, car toutes précautions possibles ont été prises pour empêcher la terrible maladie de se propager.

Le malade est le docteur Duncan, médecin à bord du steamer Colon, de la Pacific Mail Steamship Company, arrivé le 14 courant d'Aspinwall à New-York. Le docteur Duncan a contracté évidemment les germes de sa maladie pendant son court séjour à Aspinwall ; mais il ne s'est senti indisposé que cinq jours après le départ du steamer de ce port. On prétend que pendant la traversée, plusieurs passagers du Colon ont été malades et que même l'un d'eux est mort d'une fièvre pernicieuse sinon de la fièvre jaune. Si ces allégations sont exactes, on ne comprend pas pourquoi le Colon n'a pas été retenu à la Quarantaine à son arrivée.

Quoi qu'il en soit, le docteur Duncan, aussitôt débarqué, s'est fait conduire en voiture à Brooklyn. Se sentant plus mal mardi soir, le docteur Duncan a fait appeler le docteur Bogert, et celui-ci, ayant constaté alors que son confrère était atteint de la fièvre jaune, a prévenu immédiatement le conseil d'hygiène.

La maison dans laquelle se trouve le malade a été mise en quarantaine et les deux entrées en sont gardées nuit et jour par deux policemen spéciaux. Toutes les précautions possibles ont été prises, comme nous l'avons dit, et il n'y a pas la moindre raison de s'alarmer.

Un confit à Béziers

Paris, 5.—Des réunions rivales ont été tenues hier à Béziers par les partisans du gouvernement et par les amis du général Boulanger. Après les réunions les deux partis en sont venus aux mains, M. Déroulède, qui se trouvait avec les boulangistes, a été arrêté puis remis en liberté.

Le congrès de paix

Paris, 25.—Le congrès de la paix a été ouvert hier à Paris. Mme Love et Mme Belya Lockwood ont été nommées membres honoraires du comité.

En 10 jours

" Je souffrais de maux de tête, mauvais sang et perte d'appétit et j'avais essayé de tous les remèdes sans succès. Je fis usage d'une bouteille de Burdock Blood Bitters et j'obtins du soulagement en 10 jours." A. J. MEXIDLE, Mattawa, Ontario.

MERES! MERES!! MERES!!! MERES!!! NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION LE TRÉSOR DES NOURRICES DU DR. PICAULT

Pour empêcher les Convulsions chez les Enfants qui font leurs Dents. C'est un remède sûr, et sur lequel on peut compter ; il est agréable à prendre ; il ne peut faire aucun mal ; il procure un soulagement immédiat ; il calme toutes les douleurs.

PLUS DE MAUX DE DENTS! Par l'emploi de l'ÉLIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de SOULAC (Gironde) DOM MAGUELONNE (Prieur) Le MEILLEUR CURATIF ET LE SEUL PRÉSERVATIF DES Affections Dentaires. INVENTÉ en L'AN 1373 PAR LE Prieur Pierre BOURSAUD. EXTRAIT DE LA NOTICE La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet Élixir de nos Pères jouit des plus précieuses propriétés. Il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il tonifie et raffermi, et en dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assainit parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'Élixir des RR. PP. Bénédictins assure la santé perpétuelle de la Gorge et de la Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Bénédictins n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce ; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre. AGENT GÉNÉRAL : SEGUIN, BORDEAUX Agent pour la province de Québec : PAUL GARRIGUE, négociant, 16, rue St-Jean, à Québec.

REMÈDE DU PERE BRUNO L'ANTI DOULEUR UNIVERSEL Le REMÈDE DU PERE BRUNO s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. À l'INTÉRIEUR, il guérit la Dyspepsie, les Acidités de l'Estomac, les Brûlements d'Estomac, l'Indigestion, la Diarrhée, les Coliques, le Choléra, etc. À l'EXTÉRIEUR, il s'emploie contre les Rhumatismes, la Névralgie, le Mal de tête, le Mal de dents, les Points de côté, les Morsures d'insectes et enfin contre les douleurs de toute espèce. A vendre partout, Prix 25 cts la bouteille. AGENT GÉNÉRAL (Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec.) ALEXANDRE LABUE, PHARMACIEN. AUSSI : Pastille à vers du Dr Picault, Elixir Pulmonaire du Dr Picault, Pomade Solari pour la démangeaison de la peau. Prix 50 cts la boîte.

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ La considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les MALADIES DE POITRINE PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIÂTES En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS. Dépôts à Québec : Ed. MORIN & C<sup>ie</sup> et dans toutes les principales Pharmacies.

THÉS A BON MARCHÉ Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent Reçus justement et en ventes Bon thé japonais, demie-feuille, (fort et doux), 6cts. Bou thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), 8cts. Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage), 10cts. Thé japonais de choix en feuille, 15cts. Thé japonais, en feuille, de choix 20cts. Thé de choix extra, (fort et odoriférant), 25cts. Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, 30cts. Bon Twankay, (fort et doux), 12cts. Choix Hyson Twankay, 15cts. Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), 20cts. Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure), 25cts. Choix extra, Hyson Twankay, (qualité magnifique), 30cts. Hyson nouveau, (thé de l'Inde), 30cts. Hyson ancien, 20cts. Oolong (Formosa) 50cts, la lb. Assam, Darjeeling, Cachar et Syllhet, Kangra, Himalayas, Neigherries (Madras), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon, Java, Japonais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés en Canada. EN VENTE PAR A. WATERS RUE DE LA FABRIQUE

# SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

### Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient entées et enflamées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purifiées. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médicament m'a fait."

Je suis, avec respect,  
MRS. ANN O'BRIAN,  
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

## La Salsepareille d'Ayer

Stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE  
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.  
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$4,  
six flacons pour \$5.

### ECHOS DE LA FETE

#### Le banquet

(De l'Événement.)

M. L. O. David, dans son discours au banquet national, a rappelé que la ville de Montréal se préparait à célébrer avec éclat, en 1892, le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le député de Montréal-Est s'est appliqué ensuite à jeter un peu d'eau froide sur la brillante peinture que M. Laurier, avec cette finesse de touche qui distingue son talent, avait fait de Québec. Le moment n'était peut-être point des mieux choisis pour jeter cette ombre au tableau, mais nous n'avons point le courage d'en faire un amer reproche à M. David. C'était une improvisation qu'il nous servait, improvisation chaleureuse et nourrie des sentiments les plus généreux, mais nécessairement déparée par quelques négligences.

On sait aujourd'hui par les révélations de M. Philippe Landry, l'un des orateurs du banquet, que l'idée première du monument Jacques-Cartier appartient à notre concitoyen, M. Ernest Gagnon.

Dans une chronique publiée il y a quelques années dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, M. Gagnon appelait l'attention publique sur la petite rivière Lairet où la flottille de Jacques-Cartier aborda il y a plus de trois siècles et se demandait si ce lieu ne serait pas propice pour élever un monument à la mémoire du grand découvreur.

Aujourd'hui, l'idée émise par M. Gagnon a reçu son exécution. La postérité reconnaissante a payé son tribut d'hommages à l'illustre navigateur de St-Malo.

L'hon. M. Laurier, en dressant la nomenclature des grandes personnalités produites par notre pays, s'est arrêté au nom de Sir John Macdonald, son adversaire politique. Il a rendu hommage à sa haute intelligence, l'a représenté comme un meneur d'hommes sans égal et de taille à pouvoir se mesurer avec les plus grands hommes d'Etat de l'Europe.

M. Laurier a parlé aussi en termes très

élogieux de l'ancien chef de l'opposition, l'hon. M. Blake, dont la grande valeur est du reste connue de tout le monde.

Un discours qui a produit une profonde impression, c'est celui de notre distingué compatriote, l'hon. Dr Martel, député à la législature du Maine, et délégué aux fêtes de Québec par nos frères des États-Unis.

M. Martel a retracé d'une voix émue, les sentiments entretenus par nos frères de là-bas pour la mère-patrie, évoquant en même temps le souvenir du travail accompli par eux pour faire respecter leur nationalité, et jouir, dans toute leur plénitude, des libertés assurées par la constitution américaine.

M. Martel est un bel orateur. Il a été bien écouté et fort applaudi.

### LE PREMIER CONCOURS DE BEAUTE

On sait s'il y en a eu, depuis deux ou trois ans, des concours de beauté! On a parlé aussi d'en organiser un à Paris, pendant l'exposition. On avait même ajouté que cette fois la lauréate serait proclamée non d'après le jugement du jury, mais au suffrage universel, des urnes devant être placées dans le salon où l'on admirait les candidates.

Or voici qu'un journal parisien s'est amusé à démontrer qu'il y avait eu un concours de beauté, à Paris même, en 1655, pour choisir, disait le règlement élaboré au "grand siècle," avec le plus grand soin "les dames qui par leurs mérites, surpasseraient les autres de leur sexe en la beauté du corps."

Le conseil, on ne connaissait pas alors le mot "jury," était composé de huit personnes, quatre hommes et quatre femmes dont les noms devaient rester inconnus, sauf celui du secrétaire, obligé naturellement pas ses fonctions à se mettre en rapport avec les candidats; c'était le marquis de Saint-Gabriel, conseiller du roi.

Les choses, si nous croyons les chroniqueurs, se passèrent très régulièrement et sans passe-droit.

D'après le règlement, les dames françaises (on est plus large, aujourd'hui dans les concours de beauté) étaient seules admises à se présenter au suffrage. Chose assez remarquable pour l'époque: il était spécifié qu'on ne ferait aucune qu'on ne ferait aucune distinction de hiérarchie. De petites bourgeoises, des paysannes même pouvaient concourir, si bon leur semblait, à côté des dames de la cour.

L'appel fut entendu, car il n'y eut pas moins de trois cent trente-huit concurrentes. Mais le conseil opéra un premier classement et écarta impitoyablement cent trente-six de ces ambitieuses.

Il restait encore un assez joli nombre de gracieux visages.

On adopta, pour décerner les prix, un système de points comme dans un examen.

Les prix, qui consistaient galamment en pommes d'or, pour rappeler le jugement de Paris, devaient être accordés à celles qui réuniraient le plus grand nombre de points.

La flatterie inévitable fit offrir le premier prix à la reine, qui fut qualifiée de "beauté merveilleusement divine." Mais cela était entendu d'avance. C'était un hommage obligé, et ce prix ne comptait pas.

Ce fut une Mlle Semure qui obtint le coefficient le plus élevé. Elle eut 1723 points. On la compara, dans la proclamation du prix, à Didon, la reine de Carthage. C'était, à la vérité, s'avancer un peu, car on n'a aucun portrait de cette souveraine fabuleuse; mais on avait le goût porté aux choses mythologiques!

Le compliment, pour vague qu'il fût, dut être, à ce que nous imaginons, fort agréable à la belle Mlle Semure, dont le nom dut à ce concours d'avoir été conservé.

Mais on a conservé aussi malicieusement celui de la candidate à qui n'eût que le petit nombre des suffrages. Or, ce nom semblait prédestinée; elle s'appelait Mme Dufour. Elle n'eut que 12 points ce qui est peu, eu égard aux 1723 points de son heureuse rivale. Elle ne fut qualifiée que de "beauté d'agrément"

Il fut fait choix, somme toute, de neuf "suprêmeinentes" qui se partagèrent les lauriers.

On constate, en consultant ces piquantes archives, que ce fut la Normandie qui fut la province la mieux partagée, dans la distribution des récompenses, ce dont se réjouit fort, paraît-il, M. de Saint-Gabriel, qui était Normand.

Tout ceci prouve, une fois de plus, qu'il n'y a guère d'idées dont on ne se soit déjà avisé.

Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats.

### LN ST-JEAN BAPTISTE

Echos de la fête—Incidents—Petites notes

C'est le fils de M. le président général de la société St-Jean-Baptiste, M. Amédée Robitaille, qui représentait le petit St-Jean-Baptiste, dans l'un des chars allégoriques de la procession.

Le pro-maire de Québec, M. Jules Tessier, le président de la société Saint-Jean-Baptiste, le trésorier et le secrétaire, MM. J. P. Rhéaume et H. Chouinard, M. P., sont allés dimanche l'après-midi rendre visite à l'hon. Dr Martel de Lewiston, ainsi qu'aux présidents des sociétés des États-Unis et du Canada qui sont à Québec.

Ils ont fait visite à Son Honneur le juge Dugas, lieutenant-colonel du 65ème bataillon, de Montréal.

Nous avons eu le plaisir de presser la main de notre confrère et ami, M. E. H. Tardivel, rédacteur en chef du Travailleur de Worcester.

M. Tardivel est reparti aujourd'hui pour Worcester.

Dans la liste des délégués que nous avons publié, nous avons omis involontairement le nom de M. Joseph Debigaré, membre de la société St. Jean-Baptiste de Boston et délégué par elle à la grande démonstration nationale de Québec.

Dimanche après-midi, la société Saint-Jean-Baptiste de Biddeford, Mass., est allée musique en tête, présenter ses hommages à M. Downs, consul des États-Unis à Québec. M. Downs a été flatté de cette marque d'attention et a prononcé un discours de remerciements.

Il était impossible de se rendre au monument Cartier-Brebeuf par le pont Bickell, car il n'y a pas de Pont sur la rivière Lairet. M. Cléophas Rochette, dont le patriotisme est bien connu, a fait construire pour la circonstance, à ses frais un pont qui doit être démolé aujourd'hui. L'ouvrage a coûté plus de cent dollars.

Quatorze fanfares ont assisté aux fêtes. La musique du 65e de Montréal, l'Harmonie de Sherbrooke, la fanfare Painchaud, de Biddeford, Maine, l'Union musicale de Montréal, le corps de musique de Ste. Anne d'Ottawa, la fanfare du 9e Voltigeurs de Québec, celle du 8e Carabiniers Royaux, celle des Hussards, celle de la batterie B, la musique de St. Roch, celle de Beauport, de Lévis et une couple d'autres de paroisses voisines de Québec.

La corporation des pilotes a figuré pour la première fois cette année dans les rangs de la procession.

Un grand nombre de pilotes de l'île d'Orléans, de la côte nord et de Québec ont pris place dans le cortège.

S'il fallait résumer notre impression des dernières fêtes nous dirions ceci: ce qui nous a frappé et ravi davantage, c'est le bon ordre qui n'a cessé de régner, du commencement à la fin, pendant la célébration du triduum national.

Un de nos confrères porte à cinquante mille le nombre d'étrangers qui sont venus à Québec pendant ces trois jours.

NOYADES

Un bateau entraîné par-dessus les chutes de Grandes-Piles—Six personnes noyées

Trois-Rivières, 25—Un bateau chargé de passagers et de fret a été entraîné par un vent violent et le courant par-dessus les chutes des Grandes Piles, dans la rivière St. Maurice. Deux hommes réussirent à se sauver. Joseph Rivard et ses deux enfants; George Hamelin, de St. Etienne; B. Bellerive et Mlle Bellerive se sont noyés. On n'a retrouvé que les cadavres de Joseph Rivard et de Mlle Bellerive. Des témoins de la terrible scène disent que les cris des passagers arrachaient le cœur, mais qu'il était impossible de leur porter secours.

Montréal, 25—Vers 5½ heures, dimanche après-midi, deux jeunes gens nommés T. O'Brien et James Parks étaient assis sur les quais près du canal quand un coup de vent emporta dans l'eau le chapeau d'O'Brien. Ce dernier voyant que son chapeau allait être perdu sans retour se déshabilla en un tour de main et plongea. Il l'avait atteint et se préparait à revenir vers le rivage, mais il avait compté sans le courant qui l'engloutit. Son compagnon se hâta d'aller chercher une chaloupe pour lui porter secours mais quand il arriva O'Brien était disparu pour toujours. On n'a pu encore retrouver le cadavre.

Dans nul autre remède pour le sang, les résultats des progrès de la science n'ont été si constamment utilisés, que dans la Salsepareille d'Ayer.

## Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérèglements, telles que Constipation, Dyspepsie, Douleurs de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués des plus grandes universités, démontre clairement qu'elles estiment elles sont tenues par la profession médicale.

Les PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un remède inestimable. J'en ai toujours utilisé avec provision. Sujet depuis longtemps à un violent mal de tête, vos pilules sont un soulagement. Une dose sur mes intestins et mon mal de tête disparaît comme une fumée. J'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables."

J. T. HAYES, Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE  
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.  
Vendues par tous les Droguistes.

## Aux CULTIVATEURS

### Instruments et Machines Agricoles

Charrues en fonte et en acier, Charrues à renchasser, Charrues tournantes pour coteaux, Herbes à dents à ressorts, Cultivateur, Scarier et renchasseur, Rouleaux pour la terre, Semoirs à la volée, Semoirs pour graines de jardin, Barattes de "Lynch," Moulin à beurre, Travailleur de beurre, Faucheuses, Rateaux, Fanaises, Moissonneuses, Lieuses, Cribles vanes et séparateurs, Machine à moudre le grain, Broiettes, Laveuses, Bordenes, Arraches Patates, Arraches pierres et souches, Hache-paille, Aiguiseur de faux, Coupes-racines, Baculs, Pelles à cheval, Moulin à battre, Assortiment de pièces de réparation, Faux et dents faucheuses, Rivets, etc., etc.

A vendre à BON MARCHÉ et à bonne condition, chez

J. G. LEFRANÇOIS,  
110, rue St-Paul, Québec.

### POUR

Le Miroir des caractères, ou l'art de juger les hommes: 10 par les traits du visage; 20 par les gestes et habitudes; 30 par l'écriture; 40 par les constellations de la naissance, suivi d'un Recueil de recettes de la nature, de la médecine, de l'industrie, des métiers, de l'agriculture et d'un bouquet de pensées. Livre très instructif, amusant et historique de la Grande Question du chemin de fer Pacifique par un député de l'Assemblée législative.

Le patriotisme.—Conférence au profit de la colonisation par un homme d'état.

Le Recueil d'indulgence des principales confréries, qui devrait se trouver dans toutes les familles.

Le 9ème bataillon au Nord-Ouest, volume de 100 pages, r. latant le séjour et les noms de ces braves jeunes gens qui se dévouèrent pour la patrie lors des troubles du Nord-Ouest en 1884.

Un volume choisi dans la Bibliothèque Nationale.

Une carte de fête en forme de triangle.

Un traité d'arithmétique par lequel toute personne peut apprendre à calculer par elle-même.

Le livre des enfants ou l'art d'apprendre à lire. Le petit catéchisme que toute personne doit toujours avoir en main.

L'Histoire de la grande comète, causerie amusante et populaire.

Un brochure de lecture pieuse par un prédicateur célèbre.

6 images religieuses pouvant être encadrées. Un livre de messe contenant les offices du dimanche.

De plus, 2 autres articles indispensables dans la vie, à tout bon catholique.

Tous des livres et articles seront envoyés gratis par la mail en Canada et aux États-Unis, sur réception d'une piastre.

Adressez: J. R. MARTEL, Agent, Boite 96, St-Roch, Québec.

### Ferme à vendre

UNE BELLE FERME en bon état de culture, contenant environ cent soixante-sept acres, dont environ cent acres en culture. Bonnes bâtisses; près de l'église, de l'école et des moulins; à un mille de la station Chaudière sur le chemin de fer du Grand-Tronc et à huit milles de la ville. Le tout sera vendu à bon marché et à des conditions faciles. S'adresser à JOHN DOYLE, Station de la Chaudière, 19 mars, — e. l. c. 21.

## ATTRACTION SANS PRECEDENT

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ



### Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité avec un capital de \$1,000,000, auquel il a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de \$500,000.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Renommée depuis 20 ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des prix dont voici l'attestation:

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec une fac-simile de nos signatures attachées dans nos annonces

J. T. Bourgeois  
J. T. Emly  
Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous les prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. WATKINS, Prés. Louisiana National Bk.  
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.  
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk.  
CARL KOHN, Prés. Union National Bk.

### TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A l'Académie de Musique Nouvelle-Orléans MARDI, le 16 JUILLET 1883

### PRIX CAPITAL \$300,000

100,000 billets de \$20; Demi billet \$10; Quart de Billet \$5; Dixième de Billet \$2. Vingtième de Billet \$1.

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	\$300,000	.....	\$300,000
1 GRAND PRIX DE	100,000	.....	100,000
1 GRAND PRIX DE	50,000	.....	50,000
1 GRAND PRIX DE	25,000	.....	25,000
2 GRANDS PRIX DE	10,000	.....	20,000
5 PRIX DE	5,000	.....	25,000
25 PRIX DE	1,000	.....	25,000
100 do	500	.....	50,000
200 do	300	.....	60,000
500 do	200	.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX APPROXIMATIFS DE	\$500	.....	\$50,000
100 do	300	.....	30,000
100 do	200	.....	20,000

PRIX TERMINALS

999 PRIX DE	\$100	.....	\$99,900
999 PRIX DE	100	.....	99,900

3,134 Prix, s'élevant à ..... \$1,054,800

NOTA.—Les billets qui remportent des prix capitaux n'ont pas droit aux prix terminaux.

### AGENTS DEMANDES

NOTE.—Pour les taux de club, ou pour toute information désirée, écrivez libéralement vos soussignés, faisant connaître clairement votre résidence avec l'état, comté, la rue et le numéro. On s'assurera une réponse par la maille plus rapide en insérant dans votre lettre une enveloppe portant votre adresse tout au long.

### IMPORTANT

Adresse M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La., ou à M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettre ordinaire contenant Mandat d'argent émis par toutes les compagnies d'Express, bourse de New-York, tant en mandat postal. Nous payons les charges sur l'argent courant qui nous est envoyé par express en sommes de \$5 et plus.

Adressez les Lettres Enregistrées contenant l'Argent à la NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tout les prix est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institutions dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours; défiez-vous par conséquent de toutes les imitations ou affaires anonymes.

### Aux Cultivateurs et aux Marchands de la Campagne

### TANNAGE A LA FACON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui depuis quarante-sept ans donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du cuir de première qualité, sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au qui et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goélettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous m'avez vos peaux à bord.

A VENDRE.—CUIR ROUGE constamment en magasin.

### JOSEPH DUGAL

—TANNEUR—

330 et 332, Rue St-Valier, St-Roch  
20 Nov.—6m.  
L'Enfant pleure, il veut son Castor!